ACTA LINGUISTICA

REVUE INTERNATIONALE
DE LINGUISTIQUE STRUCTURALE

Vol. 3
1942-43

EINAR MUNKSGAARD . COPENHAGUE
1942—43

KRAUS REPRINT
Nendeln/Liechtenstein
1974

Reprinted by permission of the original publishers

KRAUS REPRINT
A Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein
1974

Printed in Germany
Lessingdruckerei Wiesbaden

ACTA LINGUISTICA

REVUE INTERNATIONALE DE LINGUISTIQUE STRUCTURALE

PUBLIÉE

AVEC LE CONCOURS D'UN CONSEIL INTERNATIONAL

PAR

VIGGO BRÖNDAL † ET LOUIS HJELMSLEV

VOLUME III

EINAR MUNKSGAARD . COPENHAGUE

1942—43

SOMMAIRE

du troisième volume

VIGGO BRØNDAL

13 OCTOBRE 1887—14 DÉCEMBRE 1942

La mort prématurée de Viggo Brøndal est sentie non seulement par ses collègues danois, mais aussi par tous les linguistes qui s'occupent des questions générales de notre science, comme une lourde perte.

Viggo Brøndal fit ses études à Copenhague, qui était sa ville natale. Romaniste de formation il garda toute sa vie une affection profonde pour la langue française, expression propre de l'esprit français qui lui était si cher. Mais ses connaissances des langues romanes n'étaient pour lui que le fondement d'études plus vastes, concernant presque toujours les questions générales de la linguistique. Il sera permis d'y voir l'influence de ses grands maîtres Vilhelm Thomsen et Otto Jespersen, pour lesquels il a si souvent exprimé sa profonde admiration. Son esprit de philosophe, éveillé par Harald Høffding, fut, depuis son séjour à Paris, intimement influencé par les idées des philosophes français comme Lévy-Bruhl et Émile Meyerson, d'où le rôle important que jouent dans sa pensée les rapports entre le langage d'un côté et la psychologie et la logique de l'autre.

Le rapport entre langage et psychologie est traité dans la thèse de doctorat de Brøndal[1], où il s'efforce de montrer que les changements subis par les systèmes phonétiques doivent être interprétés comme les effets de changements ethniques; selon lui, l'influence du substrat ne se manifeste pas par un acte unique au moment où la langue nouvelle est adoptée par la population envisagée, mais les tendances articulatoires propres à une population déterminée subsistent et dirigent l'évolution ultérieure de sa langue. Les changements phonétiques sont regardés surtout comme des changements de système, ce qui fait voir que Viggo Brøndal se présentait de prime abord comme un linguiste qui voyait dans le fait de former système le

[1] *Substrater og Laan i Romansk og Germansk. Studier i Lyd- og Ordhistorie.* Copenhague 1917.

trait essentiel du langage, et que, sur ce point, ses idées étaient influencées de la doctrine de F. de Saussure.

Après avoir collaboré aux recherches de toponymie danoise et après avoir publié des notes sur ce sujet Viggo Brøndal fut nommé lecteur de la langue danoise à l'Université de Paris (1925—28), où il avait l'occasion d'approfondir ses études philosophiques qui s'étendaient aux philosophes médiévaux et anciens. On peut supposer que ces études ont fourni le fondement à la doctrine linguistique avancée dans son livre sur les parties du discours et, plus tard, dans les livres sur la morphologie et la syntaxe et sur la théorie des prépositions[1]. En 1928 il succéda à Kristoffer Nyrop comme professeur de langues et de littératures romanes à l'Université de Copenhague. Ses cours portaient souvent sur les problèmes de la grammaire générale, et ses idées ont eu une influence considérable sur la nouvelle génération de linguistes au Danemark. Pendant les années suivantes il a complété les idées publiées en 1928 et a établi un système renfermant toutes les parties de la grammaire.

L'esprit de Viggo Brøndal était en réalité un peu conservateur, et par cela il s'oppose au radicalisme d'Otto Jespersen. Cependant il n'était pas traditionaliste, mais d'une manière très originale il a renouvelé les idées des grammairiens anciens. Comme eux il croit qu'on peut définir les formes linguistiques uniquement par les significations et par le contenu du signe linguistique. Malgré la méthode un peu arbitraire employée pour établir ces significations il a proposé des idées très intéressantes. Selon Brøndal la grammaire se divise en quatre chapitres principaux: morphologie, syntaxe, phonologie et phonétique. Tout mot se définit par sa *classe* et par son *noyau*[2]. La morphologie (y compris la synonymie) et la phonologie relèvent de l'aspect *systématique* du langage, tandis que la syntaxe et la phonétique en traitent l'aspect *rythmique*. La morphologie générale se conçoit comme la théorie des parties du discours, et celle-ci s'établit au moyen des concepts *génériques*: substance, qualité, quantité et relation. Les parties du discours forment une hiérarchie dont le sommet est établi par les quatre classes «abstraites», renfermant

---

[1] *Ordklasserne. Partes orationis. Studier over de sproglige Kategorier.* Copenhague 1928. *Morfologi og Syntax. Nye Bidrag til Sprogets Theori.* Copenhague 1932. *Præpositionernes Theori.* Copenhague 1940.

[2] *La constitution du mot. Essais de linguistique générale publiés avec une bibliographie des œuvres de l'auteur.* Copenhague 1943, p. 117 sqq.

toutes un seul concept et se manifestant dans les noms propres, les noms de nombre, les adverbes et les prépositions. Sur le deuxième plan se placent les classes «concrètes», comprenant la conjonction, le réfléchi, le verbe, le pronom, le possessif et le nom. Ces classes sont définies chacune au moyen de deux concepts. Sur le troisième plan se trouvent les classes «complexes», définies au moyen de trois concepts et se manifestant par exemple dans les noms et verbes dérivés; et comme la seule classe «indifférenciée» se présente l'interjection. De cette façon on peut établir 15 classes de mots et 12 sous-classes. Ces dernières s'établissent par une différenciation des classes «concrètes» suivant qu'on insiste sur l'un ou sur l'autre des deux concepts qui en forment la définition.

De manière analogue sont définis les 15 membres de phrases possibles. Mais les unités syntaxiques diffèrent des unités morphologiques par leur qualité rythmique. Dans les définitions syntaxiques les concepts se placent suivant un ordre déterminé, tandis qu'ils sont, dans les définitions morphologiques, complètement réversibles.

Après avoir traité la morphologie et la syntaxe Viggo Brøndal a abordé la question intéressante et très délicate de la synonymie[1]. La synonymie traite ce qu'il appelle le *noyau* du mot. Il a appliqué sa théorie à une série de systèmes de prépositions. Pour définir la place occupée par le mot à l'intérieur de sa classe Brøndal se sert d'une nouvelle série de concepts, à savoir les concepts *relationnelles*: symétrie, transitivité, connexité, variabilité, pluralité, généralité, continuité, totalité, extension, intégrité et universalité. En établissant dans un système ces concepts Brøndal s'est évidemment inspiré de l'École de Prague; car les concepts relationnels se définissent non seulement au moyen de leur contenu mais aussi par leurs rapports mutuels, c'est-à-dire par les *formes de relations*[2], qui sont: «polaire», «neutre», «complexe» et (assez rarement) «complexe-polaire».

Ces définitions, morphologiques, syntaxiques et synonymiques, sont utilisées pour caractériser les langues. Les langues qui possèdent des classes «abstraites» et des formes «neutres» sont l'expression d'une pensée analytique et d'une civilisation avancée, tandis que les langues qui sont dominées par des classes et des formes «complexes» représentent une civilisation assez primitive.

---

[1] *Præpositionernes Theori*. Copenhague 1940.

[2] *l. c.*, p. 36 sqq.

Viggo Brøndal était un linguiste doublé d'un philosophe. Le dernier mémoire qu'il a écrit, *Délimitation et subdivision de la grammaire*[1], en témoigne. Brøndal ne pouvait se contenter d'examiner les parties de la grammaire, mais il a senti la nécessité de placer la linguistique et ses disciplines dans les cadres de l'ensemble des sciences. La linguistique prend, selon lui, une place intermédiaire entre les phénomènes extérieurs et les phénomènes intérieurs, entre les faits systématiques et les faits rythmiques. Sur ce point la distinction établie par F. de Saussure entre forme et substance et entre relation syntagmatique et relation associative ont inspiré, mais d'une façon moins claire, les idées de Brøndal.

La personnalité aimable et charmante de Viggo Brøndal fascinait tous ceux qui le connaissaient. Par le plaisir qu'il trouvait à la conversation et au débat il était devenu un personnage important dans le Cercle linguistique de Copenhague, dont il était jusqu'à son dernier jour un membre actif. Il s'intéressait beaucoup aux communications internationales entre les savants, les congrès internationaux étant pour lui des fêtes véritables, la suprême réalisation de coopération scientifique. Il fut le secrétaire général du IV[e] Congrès international de linguistes tenu à Copenhague en 1936. Son activité fut décisive pour la fondation des *Acta linguistica*, dont il était avec M. L. Hjelmslev le directeur. Il a lui-même contribué à ce périodique par un article substantiel[2], des comptes rendus et des nécrologies.

Par sa mort Viggo Brøndal a laissé un vide à l'Université de Copenhague, dans le Cercle linguistique et dans la direction des *Acta Linguistica*. Il nous a laissé une richesse d'idées originales dont l'avenir nous fera voir la valeur; il est hors de doute que les linguistes trouveront dans ses ouvrages une inspiration de grande portée.

Jens Holt.

---

[1] *Essais de linguistique générale*, p. 134 sqq.

[2] *Linguistique structurale, Acta Linguistica* I, p. 2 sqq.

KARL BÜHLERS »DRITTES AXIOM«

von JOHANNES LOHMANN (Rostock)

J. v. Laziczius setzt sich in dieser Zeitschrift[1] mit K. Bühlers »drittem Axiom« der Sprachwissenschaft auseinander, das dieser aus einer Kombination von F. de Saussure's Unterscheidung von *parole* und *langue* mit W. v. Humboldt's Distinktion zwischen (Sprache als) *energeia* und *ergon* gewinnt. Wenn ich zu der Frage noch einmal das Wort ergreife, obwohl ich Bühlers wenig durchdachte Kompilation ebenso ablehne wie Laziczius, so deshalb, weil ich im Gegensatz zu diesem Bühlers Grundidee, daß zwischen Saussures abstraktem »Formalismus« und Humboldts »aktivistischer« Sprachauffassung eine Vermittlung möglich und für eine das Ganze der Sprache umfassende Sprachwissenschaft sogar notwendig ist, für richtig und fruchtbar halte.

Auf den ersten Blick scheint der Gegensatz unüberbrückbar zu sein zwischen Humboldt, für den die Sprache »die sich ewig wiederholende Arbeit des Geistes, den artikulierten Laut zum Ausdruck des Gedankens fähig zu machen«, nicht ein totes Erzeugtes, sondern Erzeugung, kein Werk (*ergon*), sondern eine Tätigkeit (*energeia*) ist, und Saussure, der in der sprachlichen Tätigkeit (*parole*) bloß die Ausführung (*exécution*) des abstrakten, als reine Form definierten Systems der einzelnen Sprache (*langue*) sieht. Tatsächlich enthält aber die Sprache in ihrer Totalität (*langage*) beide Momente, sie ist, so paradox das klingen mag, *actus*, nichts als *actus*, und *forma*, nichts als *forma* zugleich, »Akt«, der die »Form« zur Voraussetzung hat, und, selbst als geschriebenes Sprach-Werk, »Form«, die erst im »Akt« ihre Erfüllung findet: »Die Sprache in ihrem wirklichen Wesen aufgefaßt, ist etwas beständig und in jedem Augenblick Vorübergehendes. Selbst ihre Erhaltung durch die Schrift ist immer nur eine unvollständige, mumienhafte Aufbewahrung, die es doch erst wieder bedarf, daß man dabei den lebendigen Vortrag zu versinnlichen sucht«[2].

---

[1] *AL* I, 162 ff.

[2] W. v. Humboldt, *Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues*, Originalausgabe S. 41.

Um auf Bühlers Schema zurückzukommen, das Humboldts und Saussurês Kategorien folgendermaßen kombinieren will:

	(I.) *parole:*	(II.) *langue:*
(1.) *ergon:*	Sprechhandlung	Sprachwerk
(2.) *energeia:*	Sprechakt	Sprachgebilde
	(= Akt des »Meinens«)	(= einzelne Sprache)

so ist zunächst festzustellen, daß hier, wie Laziczius oben a. a. O. ausgeführt hat, *parole* und *langue* nicht in der von Saussure definierten Bedeutung verwendet sind. Bei Saussure ist *parole* die individuelle, in der Ausführung bestehende, *langue* die soziale, institutionelle Seite der »Sprache überhaupt« (*langage*), Bühler aber definiert eigenmächtig I. als die Seite der subjektsbezogenen und II. als die der subjektsentbundenen Phänomene, eine Unterscheidung, die auf einer ganz anderen Ebene liegt als Saussures Dichotomie, und die de facto etwa mit dem Unterschied von *actus* und *forma* in dem oben ausgeführten Sinne zusammenfallen muß. Bühler fügt allerdings bei II. dem »subjektsentbunden« ein »und dafür intersubjektiv fixiert« hinzu und gewinnt so äußerlich einen Anschluß an Saussures sozialen *langue*-Begriff. Tatsächlich kann aber durch diese Erschleichung das Bild der Konfusion, das Bühlers Schema bietet, nur vergrößert werden. Das »Sprachwerk« benutzt zwar das »intersubjektiv fixierte« System der »Sprache«, selbst aber ist es zunächst und normalerweise eine einmalige, individuelle Prägung, die auch losgelöst von ihrem Schöpfer die Züge des Schöpfers und seines Schaffens unverlierbar an sich trägt, während die »Sprache« von vorneherein und wesenhaft eine Schöpfung der Gemeinschaft, eine rein soziale Erscheinung ist.

Ergeben Bühlers senkrechte Kolumnen immerhin einen Sinn, wenn man nur die unzutreffenden Überschriften *parole* und *langue* durch *actus* bzw. *forma* (in der oben auseinandergesetzten, aufeinander bezogenen Bedeutung) ersetzt, so sind die beiden wagerechten Reihen, die sich in der »Formalisierungsstufe« voneinander unterscheiden sollen (1. niedere Formalisierungsstufe, 2. höhere Formalisierungsstufe), als solche, wie sie hier zueinander in Beziehung gesetzt werden, überhaupt nicht zu gebrauchen. Dieses darf man aber nicht, wie Laziczius tut, Humboldt zur Last legen, dessen Distinktion von *energeia* und *ergon* unbrauchbar wäre. Eine solche Distinktion im Bereiche der Sprache kann sich, ganz abgesehen von der unmöglichen Gestalt, die sie hier angenommen hat, auf Humboldt schon deswegen nicht so

ohne weiteres berufen, weil nach diesem die Sprache ja *energeia* und nicht *ergon* ist. Daß bei Bühler nun aber ausgerechnet die Sprech-Handlung *ergon* (nach Humboldt also Erzeugtes, nicht Erzeugung) sein soll, müßte verwundern, selbst wenn er sich nicht ausdrücklich auf Humboldt beziehen würde, und kann wohl nur verstanden werden aus dem Bestreben, die sprachlichen Gegebenheiten um jeden Preis in das vorgefaßte Schema zu pressen. Sprechhandlung und Sprachwerk vereinigen sich dagegen zwanglos im Saussure'schen *parole*-Begriff: der Satz — der das elementarste »Sprachwerk« darstellt — wird ja bereits von Saussure der *parole* zugewiesen. So verrücken wir also die *parole*-Kolumne aus der Senkrechten in die Wagerechte, und es bleibt nur noch einmal das Kuriosum festzustellen, daß Bühler in seinem Schema ausgerechnet die Sprech-Handlung unter Humboldts passiv-konkreten *ergon*-Begriff gebracht hat.

Wenn so also Sprechhandlung und Sprachwerk sich unter der *parole* Saussures vereinigen lassen — jene (einschließlich des davon abgeleiteten Schreibens) als der Vorgang und dieses als die wiederholbare Form oder der bleibende Niederschlag dieses Vorganges —, so liegt es nahe, die 2. Reihe in eine entsprechende Beziehung zu Saussures *langue* zu setzen. Wir hätten dann — da man *actus* = *energeia* und *forma* (die »wiederholbare Form des Aktes«) = *ergon* setzen kann — in Bühlers ursprünglichem Schema nur eine Platzvertauschung der Überschriften-Paare *parole/langue* und *energeia/ergon* und dazu eine Umrangierung des zweiten Paares vorzunehmen, um aus Humboldts und Saussures Kategorien einen brauchbaren Schematismus zu gewinnen. Das würde aber voraussetzen, daß der der sprachlichen Form jeweils ihren »Sinn« verleihende Akt des »Meinens« (Bühlers »Sprechakt«) in ähnlicher Weise auf die *langue* zu beziehen wäre, wie der (primäre, das »Werk« erzeugende) Akt der *parole* auf das durch ihn konstituierte »Sprachwerk«. Laziczius stellt mit Recht fest, daß dies nicht angeht. Der normale sinnverleihende Akt schafft nicht sprachliche Form, sondern reproduziert bloß die von der Sprachgemeinschaft gesetzte Form, verhält sich also zu dieser, wie bei der *parole* der sekundäre, »rezitierende« Akt zum Werk. Als Quelle der *langue* kommt nur ein Teil der »sinnverleihenden Akte« in Betracht, die schöpferischen Akte, die eine neue sprachliche Form prägen. Auch in diesem Falle genügt indessen der individuelle Akt der Prägung allein nicht, die Form muß, um Bestandteil der sozialen Institution »Sprache« zu werden, von der Sprachgemeinschaft übernommen wer-

den (*être ratifiée par le consentement collectif*)[1]. Erst Prägung und Rezeption zusammen konstituieren in reziproker Wechselwirkung die soziale Institution der Sprache, und neben der eigentlichen Schöpfung, der aktiv zielgerichteten Seite der Sprachgestaltung, stehen als sprachbildende Faktoren Entlehnung, bis zur Sprach-Mischung, unvollkommene Reproduktion, Formenverlust. Wohl hat die Sprachwissenschaft des 19. Jahrhunderts das Element des Schöpferischen in der Sprache gegenüber der bloßen äußeren Erscheinungsform allzusehr vernachlässigt, aber die Geschichte der Sprache läßt sich doch nicht allein und nicht einmal in erster Linie als bewußt ziel-gerichtete, teleologisch zu erklärende »Schöpfung« begreifen, sie ist ebensosehr auch »blinde Entwicklung«, gleich dem Naturgeschehen. Die Sprache ist wohl, wie jede soziale Institution, »Setzung«, Setzung einer »Satzung«, aber einer Satzung auf der Grenze von Geist und Natur, und der setzende Faktor bleibt im allgemeinen im Dunkel einer unfaßbaren Anonymität, sodaß dem 19. Jahrhundert die »Gesetze« der Sprachveränderung (wir werden korrekter sagen, ihre »Regeln«) sogar als Analoga der Naturgesetze erscheinen konnten. Dieser einseitig »naturalistische« Standpunkt verkannte völlig, daß Sprache zunächst der Ausdruck einer geistigen Aktivität ist. Ebenso verbietet indessen der gesellschaftliche, institutionelle Charakter der Sprache, in einer einseitig »idealistischen« Übertreibung die »Sprachstiftung« mit dem »bedeutungsverleihenden Akte« des sprechenden Subjektes zu identifizieren, wie Bühlers Schematismus das fordern würde, wenn er als Ganzes einen befriedigenden Sinn ergeben soll.

Recht hat Bühler gegenüber Saussure jedoch insofern, als der formale Akt des »etwas mit-etwas meinen«, auch wenn man von seinem konkreten Inhalt (dem jeweils »Gemeinten«) absieht, mehr ist als eine bloß passive Reproduktion der von der Sprachgemeinschaft gesetzten Institution »Sprache«. Die Sprache lebt ja tatsächlich bloß in diesen »bedeutungsverleihenden Akten« der sie sprechenden Individuen, einerlei ob diese eine bereits vorhandene Form reproduzieren oder eine neue schaffen — so wie auch das »Sprachwerk« nur lebt, wenn und soweit es im Vollzug oder Nachvollzug von einem empfindenden Wesen für ein empfindendes Wesen (die in einer Person zusammenfallen können) »versinnlicht« wird (vgl. das obige Humboldt-Zitat bezüglich der Schrift). Der »bedeutungsver-

---

[1] de Saussure, *Cours*[1] p. 32.

leihende Akt« erscheint so als ein dem »Reden einer Rede (*parole*)« und dem »Gesprochenwerden einer Sprache (*langue*)« gemeinsam zugrundeliegender Vorgang, als die Basis, der »fundierende Akt« beider, der nur in beiden Fällen unter einem verschiedenen Aspekt erscheint, auf ein verschiedenes »Sinngebilde« bezogen wird, eben auf die »Rede« oder die »Sprache«. Es würde sich damit in unserem Schema zwischen der das individuelle »Sprachwerk« erzeugenden einzelnen »Sprechhandlung« (*parole*) und der die institutionelle »Sprache« (*langue*) erzeugenden sozialen »Sprachstiftung« als mittlere, beiden gemeinsame Region der »sinnverleihende Akt« des sprechenden (oder auch Sprache bzw. Gesprochenes aktuell verstehenden) Subjektes einschieben. Was ist nun zu diesem Akte als »wiederholbare Form« oder *ergon* in die rechte Kolumne einzusetzen? Es müßte dieses die sprachliche »Bedeutung« im weitesten Sinne sein, aus der als Element sich einerseits das »Sprachwerk«, andererseits die »Sprache« als System aufbaut, de Saussure's *»signe«*, das von der Sprache als Institution gesetzte, aus *signifiant* und *signifié* zusammengesetzte »Zeichen«, das in den einzelnen Akten der *parole* zugleich Zeichen eines »Begriffes«, wie ihn die Sprachgemeinschaft als Ganzes besitzt, und des jeweils vom Sprecher gemeinten »Gegenstandes« ist (der nicht mit dem »realen Objekt« verwechselt werden darf, ich kann ja in der Rede lügen oder mich täuschen!). Es würde sich damit an Stelle des Bühler'schen das folgende vervollständigte und verbesserte Schema ergeben:

	actus (*energeia*)	*forma* (*ergon*)
individuelle Sphäre (*parole*)	Sprechhandlung	Sprachwerk (»Rede«)
Übergangssphäre	sinnverleihender Akt	*»signe«*
soziale Sphäre (*langue*)	Sprachstiftung	»Sprache« als System von »Zeichen«

Aus der Übergangsstellung des *signe* zwischen *langue* und *parole* folgt, daß die sprachliche »Bedeutung«, so wie sie in den einzelnen sprachlichen Akten auftritt, ein Doppelgesicht hat. Sie erfaßt als Begriff etwas Wesenhaft-Allgemeines — nur das macht »Sprache« und damit Sprechen überhaupt erst möglich —, und wendet diese begriffliche Bedeutung im Sprechen auf einen einzelnen Fall an. Man kann diese beiden Aspekte des »Zeichens« im Sinne der Genfer Schule als

signe virtuel und *signe actuel* voneinander unterscheiden. Das *signe virtuel* gehört der *langue*, das *signe actuel* der *parole* an, die *parole*, als *exécution* der *langue*, besteht in der »*actualisation*« des *signe virtuel* der *langue*. Damit würde der Ausdruck »Aktualisation« allerdings in einem weiteren Sinne gebraucht, als er von Charles Bally[1] in die Terminologie der Genfer Schule eingeführt worden ist. Bally nennt so die Beziehung eines Begriffsausdrucks (*terme*) auf einen bestimmten in der Rede damit bezeichneten Gegenstand. Für diese »logische« Funktion ist aber bereits von der scholastischen Philosophie des Mittelalters der Terminus »Supposition« eingeführt und jahrhundertelang gebraucht worden. Diese *suppositio* eines »Gegenstandes« unter einen »Begriff« ist nur ein Unterfall der Aktualisation der sprachlichen Bedeutung (und damit des sprachlichen »Zeichens«) überhaupt. »Bedeutung« (*significatio*) hat jedes Element der Sprache, als *supponens* können aber nur bestimmte Bedeutungen fungieren, die von der scholastischen Terminologie so bezeichneten »kategorematischen«, selbständig als Begriff auf einen Gegenstand (oder Vorgang) bezogenen Bedeutungen (»Nomina« und »Verba«). Auch diese brauchen nicht zu »supponieren«[2], können in der begrifflichen Sphäre bleiben, falls sie als bloße Determination in einen Begriff eingehen oder als aktuelles Prädikat eines Satzes gemeint sind, vgl. deutsch *Groß-Städte, die Städte sind groß* im Gegensatz zu *die großen* (*Städte*), wo dies auch grammatisch ganz deutlich wird (die Sprachen verhalten sich hier verschieden, nutzen die logisch gegebenen Möglichkeiten grammatisch in verschiedener Weise aus).

Vor allem aber »supponieren« nicht, weil sie sich überhaupt nicht auf Gegenständliches unmittelbar beziehen, die in der Scholastik (nach Priscian) so genannten »*syncategoremata*«, die im Dienste der Rede stehenden, rein grammatischen Elemente wie Präpositionen, Konjunktionen, Artikel, nicht »stoffliche« Adverbien, »Hilfszeitwörter«. Sie bilden zusammen mit der eigentlichen Ausführung der Rede den *actus exercitus*, dem gegenüber die begrifflich ausgedrückten

---

[1] *BSL* 23 (1922), 118[1].

[2] Die scholastische Ausdrucksweise ist aktivisch: »der Terminus supponiert«. Ebenso nahe liegt es indessen zu sagen: »der Redende supponiert dem Terminus einen Gegenstand«, oder je nachdem auch: »supponiert den Terminus«, und entsprechend passivisch: »der Terminus ist supponiert«. In diesem Sinne ist das Pronomen zwar »supponierend« (»Instrument« der Supposition), aber nicht »supponiert« (vgl. unten).

Akte als *actus signati* bezeichnet werden[1]. Die *syncategoremata* können »exponiert«, d. h. in den *actus signatus* überführt und damit in eine »supponible« Bedeutung verwandelt werden, für die Negation *non* kann das Verbum *nego* eintreten, für die Fragepartikeln ein Verbum des Fragens usw. Es läßt sich auf Grund dieser scholastischen Terminologie folgendes Schema der sprachlichen Bedeutungen aufstellen:

actus exercitus		*actus signati* (Verba)	*res signatae* (Nomina)
actus proprie (die Ausführung der Rede)	*syncategoremata* (die grammatischen Hilfsmittel der Rede) (*exponibilia*)	*categoremata* (begriffliche Bedeutungen) (*supponibilia*)	

Bei den »Pronomina« wird zwar, soweit sie »substantivisch« gebraucht werden, ein Gegenstand supponiert, aber von einer Supposition im technischen Sinne (eines Gegenstandes unter einen Begriff) kann doch nicht die Rede sein, weil das Pronomen keine eigentlich begriffliche Bedeutung hat, vielmehr auf den Gegenstand hinweist, nicht wie dieser an sich ist, sondern wie er durch die Verhältnisse der jeweiligen Rede bestimmt wird (als »dieser«, »jener«, »ich«, »du« usw.). So sind die Pronomina, wie andererseits auch die ihnen in dieser Hinsicht verwandten »Zahlwörter«, zwar Instrumente der Supposition der Nomina, insbesondere im sogenannten bestimmten und unbestimmten »Artikel«, die ja auf ein Demonstrativpronomen bzw. ein Zahlwort zurückgehen, aber selbst für sich doch *syncategoremata*, unselbständige Bedeutungen, die ihren Sinn erst im Zusammenhang der Rede erhalten.

Aus dem Ausgeführten geht hervor, daß die *signes* als konstitutive Elemente der »sinnverleihenden Akte« an sich schon, auch abgesehen von ihrer »Existenzweise« als »aktuelle« oder »virtuelle« Zeichen (der *parole* bzw. der *langue*), sich in ihrem Verhältnis zum Akt und damit in der Art ihrer »Aktualisation« voneinander unterscheiden. Die *syncategoremata* finden in Operationen des Aktes selbst (Supposition, Prädikation, Konjunktion, Modifikation der »Setzung« usw.) ihre »Bedeutungserfüllung« und sind von vorneherein auf diese

[1] Duns Scotus, *Quaestiones supra Porphyrium* 14, p. 97 B: *Differentia inter actum signatum et actum exercitum patet in multis; per »non« enim exercetur negatio, per »nego« vero signatur etc.* (vgl. Prantl, *Geschichte der Logik im Abendlande* XVII Anm. 605).

gerichtet, während die *categoremata* als Begriffe auf Gegenstände (Sachverhalte, Vorgänge) überhaupt (die nicht »reale« zu sein brauchen), auf den Weltzusammenhang als Ganzes bezogen sind und erst im Akte durch die »Aktualisation« so transformiert werden, daß sie als Gegenstände des Aktes in diesen verflochten werden können. So ist die Aktualisation der *categoremata* allerdings eine Aktualisation κατ'ἐξοχήν, nicht bloß die Realisierung einer Funktion (wie die Aktualisation jedes *signe*), sondern zugleich auch die Verwandlung einer virtuellen gegenständlichen »Vorstellung« in eine aktuelle gegenständliche Vorstellung (*image concrète dans le cerveau d'un sujet déterminé*, wie Bally sagt). Bally's Bezeichnung speziell der Supposition als Aktualisation ist aber doch nicht zu empfehlen, weil streng logisch betrachtet die scholastische *suppositio* (im engeren Sinne) nicht die einzig mögliche Form der Aktualisation eines *categorema* ist, und auch weil neben der aktuellen Supposition (in der *parole*) bei der Bildung der »substantivischen« Begriffe bereits in der *langue* eine Art von Supposition stattfindet. Auch hier ist das Wesentliche schon in der scholastischen Philosophie klar erkannt worden.

Die *categoremata* sind an sich, *in habitu* (schon als Begriffe der *langue*), nicht bloß in der *parole*, »stoffbezogen«, die *syncategoremata*, als bloß formende Elemente, nur in der *parole* (*in actu*), und auch da nur in Verbindung mit kategorematischen Bedeutungen. Die Beziehung des *categorema* auf den »gegenständlichen« Bereich kann (*in actu* wie *in habitu*) in zwei Formen geschehen[1]. Das *categorema* kann im Akte entweder als durch ein Prädikat bestimmter Gegenstand oder als Prädikat eines bestimmten Gegenstandes aktualisiert werden. Das erste ist die *suppositio* (im engeren, ursprünglichen Sinne), das »zum-Subjekt-machen« eines Begriffes, in Stellvertretung für den gerade im Satz gemeinten Gegenstand (*terminus supponit suum significatum pro aliqua re, quae subest*), z. B. *albus currit* »der Weiße läuft«. Die zweite Satzfunktion wird in der Scholastik *copulatio* genannt. Sie ist die »adjektivische«, im Attribut

[1] Dies ist die ursprüngliche Lehre. Als dritte »*proprietas termini*« wird noch die »*appellatio*« unterschieden, die in der »Aussagemöglichkeit« des *terminus* von dem damit gemeinten Gegenstand gesehen wird, wie sie im aktuellen Prädikat (= Prädikatsnomen + *est*) verwirklicht wird (vgl. als früheste edierte Quelle Wilhelm von Shyreswood, *Introductiones in logicam*, herausgegeben von M. Grabmann in den *Sitzungsber. der Bayer. Ak. der Wiss.*, 1937, Heft 10). Später (bei Occam) wird *suppositio* (durch Identifizierung mit der *appellatio*) im weiteren Sinne für die 3 *proprietates t.* gebraucht.

oder im Prädikat: *equus albus*, *equus albus est*. Der Satzfunktion *suppositio* oder *copulatio*, *suppositio* bzw. *copulatio in actu*, entspricht in der »Sprache« eine *suppositio* bzw. *copulatio in habitu*, die den Wörtern der *langue* vermöge ihres stofflichen Gehaltes bzw. als geformten Bedeutungen innewohnt. *Supponens in habitu* sind alle substantivischen Wörter und Formen (die »Ding-« oder »Substanz-Wörter«), *copulans in habitu* die adjektivischen (die »Beiwörter«, Adjektiva, Partizipia), die *suppositio in habitu* ist die *significatio alicuius ut subsistentis*, die *copulatio in habitu* die *significatio alicuius ut adjacentis*. Die Unterscheidung des *supponens* und des *copulans* deckt sich also *in actu* nicht mit der des Subjektes und des Prädikates in der uns gewohnten Form, und sie fällt auch *in habitu* nicht mit der uns von der antiken Grammatik her geläufigen Unterscheidung von Nomen und Verbum zusammen. Wohl aber bestehen hier Beziehungen, die im folgenden zunächst untersucht werden sollen.

Das Prädikat des Satzes ist als solches gemeint als »Prädikat eines bestimmten Gegenstandes«, und insofern *copulans* (*in actu*). Die Funktion als aktuelles Prädikat ist aber mehr als eine bloße *copulatio* im oben definierten Sinne, weil sich mit ihr eine Thesis verbindet. Das Prädikat wird durch den Satz nicht lediglich als Prädikat eines bestimmten Gegenstandes »aktualisiert«, wie das beim »Attribut« der Fall ist, sondern als solches »gesetzt«, der Satz ist der Ausdruck einer aktuellen Entscheidung über die Geltung des Prädikates vom Subjekt des Satzes. Grammatisches Ausdrucksmittel dieses thetischen Aktes ist in der indogermanischen Sprache das Verbum (finitum), in dessen Form die schlicht-prädikative Funktion der *copulatio* mit dem Ausdruck des diese setzenden thetischen Aktes eine vollkommene Verschmelzung eingegangen ist. Das indogermanische Verbum (finitum) ist als Verbum der Ausdruck einer Aussage, »Sagewort«, wie das schon die griechische Bezeichnung des Verbums (ῥῆμα) zu erkennen gibt.

Das indogermanische Verbum ist aber nicht bloß das »Sagewort« des Satzes, Ausdruck einer Thesis, einer aktuellen Setzung, sondern seinem stofflichen Gehalt nach zugleich auch Tätigkeits-, oder richtiger Vorgangswort, sprachlicher Ausdruck eines Ereignisses, das auf ein handelndes oder leidendes »Subjekt« als Substrat bezogen wird. Die logische Folgerung daraus ist bisher nicht gezogen worden infolge einer, auf Aristoteles zurückgehenden, verkehrten Interpretation des Verbalsatzes als Subsumptions-Urteil: »Sokrates läuft«

soll sein = »Sokrates ist laufend, ist ein Laufender«, wie: »Sokrates ist gesund« = »ist ein Gesunder«, dieses ∼ »Sokrates ist ein Mensch«. Der gewöhnliche Verbalsatz will aber doch tatsächlich nicht etwa ein »Urteil« dieser Art über das handelnde oder leidende Subjekt fällen, sondern vielmehr über ein Ereignis »berichten«. Das Ereignis ist der »Gegenstand« des Berichts-Satzes, es wird als Gegenstand dem Verbum »supponiert«, das, jedenfalls in der alt-indogermanischen Sprache, auch alle Bestimmungen des Ereignisses als solchen, wie Tempus, »Aktionsart«, Diathese (aktiv, passiv, reflexiv, kausativ usw.), in sich aufnimmt. Das indogermanische Verbum (finitum) ist also in der oben auseinandergesetzten Terminologie *supponens*, nicht *copulans*! Erst im Partizipium hat es sich dieser dem Verbum finitum als solchen inhärierenden Suppositions-Funktion, wie auch der ihm ebenfalls inhärierenden »thetischen« Funktion wieder entledigt und bedarf, wie das Adjektiv, für die erste der »Substantivierung« (»der Laufende«), für die zweite der ausdrücklichen Setzung (»ist laufend«). Das Partizipium ist, wie das Adjektivum, *naturaliter copulans*.

Die *copulatio* in reiner, nicht mit *suppositio* vermengter Form müßte das *copulans* als nackten Begriffsausdruck stehen lassen, um es so entweder als Attribut den substantivischen, »supponierten« Begriff determinieren zu lassen (*the good man*), oder es als Prädikatsnomen mit dem Ausdruck der »Thesis« zu verbinden (*the man is good*). Tatsächlich wird aber das *copulans* in der älteren indogermanischen Sprache konsequent »supponiert«: *homo albus* (*est*) / *femina alba* (*est*). Auf dieser formalen »Substantivierung« des Adjektivs beruht es sicherlich, wenn die antike Grammatik, für ihre Sprachen mit einem gewissen Recht, Substantivum und Adjektivum nicht bloß dem Verbum gegenüber, sondern überhaupt und immer als eine vollkommen einheitliche Wortklasse, als nicht weiter zerlegbare *pars orationis* »*nomen*« aufgefaßt hat. Vollkommen *supponens* ist das Adjektivum aber im Alt-Indogermanischen bloß, wenn man es für sich betrachtet (was möglich ist infolge der von Finck[1] hervorgehobenen Selbständigkeit des einzelnen indogermanischen Wortes). In der Verbindung mit dem Substantivum zeigt sich die *copulatio* auch in der alt-indogermanischen Sprachform durch die »Rektion«, die Bestimmung der Form des Adjektivs durch das Substantiv, auf das es sich bezieht. In der *langue* (*in habitu*) wirkt sie sich auch am Adjektivum für sich

[1] *Haupttypen des Sprachbaus* 126.

allein aus, insofern dieses »movierbar« ist, sich nach Geschlechtern abwandelt, ohne daß damit eine Bedeutungsveränderung für das Adjektiv selbst verbunden wäre, wie das bei der substantivischen Motion (*equus/equa*) der Fall ist. Im übrigen ist es eine allgemeine, bei den »sinnverleihenden Akten« überhaupt (bei der »Thesis« z. B. im sog. »Nebensatz«) zu beobachtende Erscheinung, daß die Funktion des »Aktes an und für sich« bei der Einordnung in ein übergeordnetes Sinngefüge in eine andere Funktion übergeht, daß also die *significatio respectu sui* des Aktes und seine *significatio respectu alterius* sich nicht decken.

Weil die alt-indogermanische Sprache in der Supposition der Satzteile bis zur äußersten Grenze des Möglichen geht, bleiben als reines (nicht supponiertes) Prädikat nur die absolut unsupponierbaren, »synkategorematischen« Teile des Satzes übrig. Dieses »formale« oder »reine« Prädikat ist im Verbalsatz der in den »Endungen« des Verbum finitum und der mit dem Verbum zum Satze verbundenen Nomina enthaltene »Prädikationskomplex«, im Nominalsatz (*omnia praeclara — rara*) die »Identitätsstruktur« von »Subjekt« und »Prädikat«, überhaupt also das, was den Satz in thetischer Einheit zusammenbindet, bestehend aus reiner Bedeutung (*significatio* ohne *suppositio*) plus »Thesis«.

Die Thesis, das »etwas über etwas sagen« ist das, was den »Satz« macht und die *parole* von der *langue* unterscheidet. In der Klammer des »thetischen Aktes«, durch diesen zu einer Einheit zusammengeschweißt, bilden die übrigen »sinnverleihenden Akte« (der *significatio, copulatio,* und *suppositio*) ein kompliziertes Gefüge von Schichten, ein Übereinander und Nebeneinander von diaphanen Bildern, mit dem tatsächlichen Sinn des Satzes, dem was der Sprechende meint und der Hörende verstehen soll, als Oberfläche, auf der für den Betrachter, wenn der Ausdruck seinen Zweck erfüllen soll, alle Einzelbilder zum Gesamtbilde verschmelzen müssen.

Der Sinn der Rede, das als »intentionaler Gegenstand« mit ihr Gemeinte heißt in der Sprachphilosophie der Stoa das *λεκτόν* oder *σημαινόμενον*. Ihm steht als *σημαῖνον* gegenüber die *λέξις* (»*dictio*«, »Wortlaut«, pejorativ wohl auch als »Buchstabe« vom »Geist« unterschieden). Zwischen »Sinn« und »Wortlaut« besteht nach Chrysipps Meinung vielfach »Anomalie«, *inaequabilitas*, wie Varro *de l. l.* 9,1 es übersetzt, die wörtlich genommene Rede (*ὁ κατὰ τὰς λέξεις λόγος*) deckt sich nicht mit dem gemeinten Sachverhalt (*τὸ πρᾶγμα* oder *τὰ πράγματα*). Diese

»Ungleichmäßigkeit« beruht vor allem darauf, daß die *parole* zwar die Formen der *langue* übernimmt, aber mit ihnen bis zu einem gewissen Grade frei schaltet, aus überliefertem Stoff stets neue Prägungen schafft, die dann ihrerseits in die *langue* übergehen oder doch übergehen können. Da die Neuprägung nicht systematisch geschieht, sondern von Fall zu Fall und jeweils in Erfüllung eines ganz bestimmten Ausdrucks-Bedürfnisses, führt sie auf das Ganze der Sprache gesehen zur Bildung von »Sprachen in der Sprache«, bestimmten »Weisen zu reden« innerhalb des Rahmens der Gesamtsprache, die aus dem jeweiligen Zweck der Rede, aber auch aus der Gliederung der Sprachgemeinschaft nach Beruf, Stand und Wohngebiet erwachsen können. Im Verhältnis von λέξις und λεκτόν (πρᾶγμα) entsteht durch die fortlaufende Umbildung der *langue* in der *parole* eine mannigfache Überschichtung von »Wortlautbedeutungen«, die als »Unter-« oder »Obertöne« der Rede die »gemeinte« Bedeutung begleiten und, neben den aus dem »Milieu« der Rede erwachsenden Nuancen des Ausdrucks, ein wichtiges Element des »Stils«, des rhetorischen Effektes, auch eine unerschöpfliche Quelle für »Witze« aller Art bilden.

Vielfach tritt die wörtlich genommene Bedeutung aber gar nicht oder nicht mehr in den Gesichtskreis des die Sprache Gebrauchenden und enthüllt sich als die jeweils charakteristische »innere Form« der betreffenden Sprache erst in der grammatischen Analyse und der Vergleichung mit anderen, das gleiche anders ausdrückenden Sprachen. Hier wird die Interpretation der Formen der *langue* auf ihre Wortlautbedeutung hin — so wie sie oben für die ältere indogermanische Sprachstruktur versucht wurde — zu einem wichtigen Mittel der Sprach-Charakterisierung. Eine solche Interpretation bedarf aber, wenn sie sich nicht mit subjektiven, zufällig zusammengerafften Feststellungen begnügen will, einer vorgängigen prinzipiellen Orientierung, der sich zunächst als Richtpunkte die leitenden Begriffe darbieten, die die Philosophie seit ihrem Beginne bei den Griechen in der Auseinandersetzung des Denkens mit der sprachlichen Form erarbeitet hat. Daß auf diesem Gebiete neben der antiken auch die mittelalterliche Philosophie viele, noch gar nicht genutzte Anregungen und sogar wichtige, ohne weiteres verwendbare Erkenntnisse und Methoden der begrifflichen Klärung zu bieten vermag, hoffe ich im vorausgehenden gezeigt zu haben.

DE L'ABSTRAIT ET DU CONCRET DANS LES FAITS LINGUISTIQUES: LA PAROLE — LE DISCOURS — LA LANGUE[1]

par E. BUYSSENS (Bruxelles).

Rappelons d'abord ce qu'est l'abstraction[2]. On oppose souvent l'abstrait au concret, alors que le premier n'est qu'une partie du dernier. Si, par exemple, je considère successivement le papier sur lequel j'écris, le lait que je bois, la neige qui couvre le sol, je puis limiter mon attention à une seule des perceptions que chacun de ces faits extérieurs produit en moi, je veux dire à leur blancheur; ce faisant j'isole par la pensée un élément qui pourtant n'existe pas isolément dans l'objet de ma pensée. Un élément psychologique isolé de cette façon est une abstraction.

Toute abstraction est une notion confuse précisément parce qu'elle est fragmentaire. Une expérience toute simple le prouve. Les chevaux réels diffèrent à l'infini par plusieurs caractéristiques, entre autres par la couleur et la taille; mais le concept cheval n'est constitué que par les caractéristiques communes à tous les chevaux; par conséquent ce concept ne comporte aucune taille définie ni aucune couleur définie. Si donc je demande à un artiste peintre de me représenter *le* cheval, il se trouvera devant une impossibilité; tout ce qu'il pourra faire, c'est me peindre *un* cheval, un être concret. Le concept cheval est quelque chose d'infiniment flou si nous essayons de nous le représenter visuellement; mais du point de vue fonctionnel, il a une valeur très précise: il nous suffit de jeter un coup d'oeil sur divers solipèdes pour distinguer immédiatement un cheval, d'un âne, d'un mulet, d'un zèbre.

Ayant ainsi éclairé notre lanterne, nous pouvons sans danger aborder l'étude du fait linguistique. Ce fait se présente sous l'aspect

---

[1] voir P. Naert: *Réflexions sur le caractère du mot. Acta Linguistica,* II, p. 185.

[2] voir J. Laporte: *Le Problème de l'Abstraction,* Paris 1940.

de la parole, c'est-à-dire l'activité qui associe des sons à des états de conscience de telle manière que les premiers permettent de communiquer les derniers d'un individu à l'autre. Cette association nous fait appeler les sons la forme de la parole, et les états de conscience la signification de la parole.

Les sons qui constituent la parole n'intéressent pas le linguiste par toutes leurs caractéristiques. Que je prononce les mots «Son père est malade» à voix basse, à mi-voix ou à voix haute, on dira toujours que c'est la même phrase et pourtant les sons auront changé dans une certaine mesure; de même je peux dire ces mots lentement ou rapidement sans changer leur fonction linguistique; d'autres variantes sans importance apparaissent si cette phrase est prononcée par divers individus dont l'un est ténor, l'autre baryton, le troisième basse, ou encore si l'un articule clairement et que l'autre ne se donne pas cette peine; enfin le ton lui-même peut encore varier d'un individu à l'autre sans que nous cessions d'identifier la phrase originale. Toutes ces caractéristiques variables, qui permettent à un auditeur de reconnaître quelqu'un à sa voix, ne nous empêchent pas de considérer que la phrase «Son père est malade» prononcée par Jean a exactement la même fonction linguistique lorsqu'elle est prononcée par Paul. Cette équivalence fonctionnelle de phrases qui diffèrent sur certains points prouve expérimentalement que la forme du fait linguistique ne s'identifie pas avec la forme concrète de la parole; de cette dernière nous ne retenons comme valables, comme fonctionnelles, que certaines caractéristiques; elles seules remplissent la fonction linguistique et constituent la forme du fait linguistique.

La chose a déjà été notée pour un point par les linguistes: le phonème n'est pas le son; c'est une abstraction tirée du son; c'est, comme l'a dit Trubetzkoy, l'ensemble des caractéristiques fonctionnelles d'un son. On devrait procéder de même en ce qui concerne le ton et compléter la phonologie par une tonologie, ou englober cette tonologie dans la phonologie. Il est évident, par exemple, qu'un même ton interrogatif se retrouve avec des phonèmes différents: «Quand vient-il?» peut valablement avoir le même ton que «Que veut-elle?» Dans la réalité concrète, le ton est inséparable des phonèmes; mais par la pensée nous l'isolons facilement parce qu'il a une fonction distincte: c'est donc une abstraction. Il y a plus: le ton interrogatif lui-même

varie d'une phrase à l'autre et d'un individu à l'autre et ces variations ne remplissent pas toujours une fonction linguistique; il serait aussi impossible de reproduire *le* ton interrogatif que de représenter le concept cheval.

Nous pouvons donc conclure qu'en ce qui concerne sa forme, le fait linguistique proprement dit n'est pas la parole concrète, mais une partie de celle-ci, une abstraction fonctionnelle.

L'état de conscience auquel la parole associe des sons n'intéresse pas non plus le linguiste par toutes les caractéristiques qui en font un état concret. Si une première personne dit «Son père est malade», elle peut avoir à l'esprit l'image plus ou moins précise d'un homme de trente ans penché sur le bastingage d'un bateau le 12 janvier 1800 et atteint du mal de mer; à cela s'ajoute l'idée d'un certain rapport entre cet homme et sa fille de trois ans. Mais une autre personne a parfaitement le droit d'employer la même phrase en pensant à un homme de cinquante ans qui, assis dans un salon le 3 avril 1870, vient de s'opposer sottement au mariage de son fils de 25 ans. Enfin, une troisième personne emploiera la même phrase en parlant d'un vieillard de 80 ans cloué au lit par une bronchite depuis le 6 jusqu'au 30 octobre 1942 et dont l'état inspire de vives inquiétudes à une femme de 50 ans. Le fait que ces trois individus ont le droit d'employer la même phrase avec la même signification alors qu'ils pensent à des choses aussi différentes prouve expérimentalement que le fait linguistique ne sert pas à faire connaître nos états de conscience dans toute leur réalité concrète; nous n'en communiquons que certains éléments, c'est-à-dire une abstraction.

En particulier, l'emploi du mot «père» dans cette phrase n'est pas lié, quoi qu'en dise P. Naert[1], à la représentation d'un père particulier, en chair et en os, vivant à une certaine époque et ayant donné le jour à une certaine personne. Nous associons ce mot à certaines caractéristiques que nous isolons par la pensée parmi celles des individus; ces caractéristiques constituent le concept père; il suffit que ce minimum fonctionnel soit présent à l'esprit pour que nous ayons le droit d'employer le mot père. Cela est si vrai que nous usons de ce mot même lorsque nous ne pensons à aucun père particulier, par exemple, dans la phrase «Chez les Romains, le père avait sur son enfant une puissance égale à celle du maître sur son serviteur»; il

[1] *op. cit.*, p. 189.

s'agit là du concept père, bien que nous n'employions pas la formule «le concept père».

Mais revenons à la phrase «Son père est malade». Supposons un instant que je la trouve écrite par une main inconnue sur un papier trouvé en rue: il me sera impossible de savoir de quel père il s'agit, qui est l'enfant impliqué, quand a eu lieu la maladie, de quelle maladie il s'agit; bref, je ne pourrai me représenter de façon concrète la pensée de celui qui a employé cette phrase. Et pourtant j'en comprends parfaitement la signification. Ceci est la preuve expérimentale que nous devons distinguer la signification et l'état de conscience concret qui est le nôtre au moment de la parole: la signification n'est constituée que par une partie des éléments qui forment l'état de conscience, par les éléments auxquels nous accordons une fonction dans l'acte linguistique. Nous pouvons donc conclure que sur le plan de la signification, le fait linguistique proprement dit n'est pas la parole concrète, mais une partie de celle-ci, une abstraction fonctionnelle.

Les conclusions auxquelles nous arrivons concernant la forme et la signification du fait linguistique se confirment et se complètent mutuellement. Elles nous permettent de définir le fait linguistique proprement dit comme la partie fonctionnelle de la parole. L'objet de la linguistique n'est donc pas la parole[1]. Les grammairiens d'autrefois l'avaient découvert de façon tout empirique: dans la parole ils ne voyaient pas des sons concrets, mais uniquement ce que l'écriture en représente. Or l'écriture est basée sur l'abstraction linguistique. Lorsqu'une graphie quelconque représente une phrase, elle n'a pas la prétention de reproduire intégralement les sons produits par un individu déterminé, même si l'on considère une orthographe strictement phonétique: elle ne fixe graphiquement que les éléments fonctionnels communs à la prononciation de tous les individus qui pourraient employer la dite phrase. En particulier chaque lettre représente, non un son, mais un phonème. Lorsque nous voulons par contre enregistrer les sons dans toute leur réalité concrète, nous recourons au phonographe, encore que celui-ci ne nous donne pas entière satisfaction.

---

[1] C'était déjà l'opinion de Saussure; mais il la justifiait par des arguments dépourvus de pertinence. Pour plus de détails voir mon article *Les six linguistiques de Saussure. Revue des langues vivantes*, Bruxelles, 1942. Au moment où cet article fut écrit, je n'avais pas encore vu clairement la distinction à aire entre parole et discours.

Sur le plan de la signification, l'attitude des grammairiens de tous les temps a été catégorique: ils ont explicitement déclaré que le sens d'un nom est un concept.

Enfin le nom même de parole n'a jamais joui d'une grande faveur auprès des grammairiens français; ils ont souvent préféré le nom de discours, qui s'est d'ailleurs imposé dans l'expression «des parties du discours». Pour cette raison, je propose d'appeler discours la partie fonctionnelle de la parole et d'intercaler cette notion comme moyen terme dans l'opposition langue-parole.

Le terme langue s'est solidement établi dans l'usage scientifique depuis que Saussure l'a employé pour désigner le système qui régit la parole, c'est-à-dire un ensemble plus ou moins cohérent de règles plus ou moins respectées. Saussure a prétendu, et beaucoup ont répété après lui, que ce système est le véritable objet de la linguistique; il allait même jusqu'à prétendre que la langue devait être étudiée indépendamment de la parole; il n'y parvint jamais, ni personne après lui. Le système linguistique n'est en effet connaissable que dans l'acte de communication qu'est le fait linguistique. Qui songerait à donner des leçons de grammaire à un bébé avant qu'il ne sache parler? L'enfant prend d'abord contact avec nos paroles; il apprend à y reconnaître les éléments fonctionnels, ceux qui servent à communiquer; bref, le discours. Et c'est en comparant les discours qu'il découvre qu'ils sont constitués par des signes obéissant à un système. «Les mots sont abstraits secondairement de la phrase» écrivait déjà K. Brugmann[1]. La langue est donc une abstraction par rapport au discours qui lui-même est une abstraction par rapport à la parole. Bref, le fait linguistique est fondamentalement abstrait.

C'est la raison pour laquelle le linguiste ne peut commencer autrement son étude qu'en se tournant vers la parole: de même que le zoologiste qui veut connaître *le* cheval prend en considération des chevaux concrets, ainsi le linguiste qui veut étudier le fait linguistique prend en considération la parole concrète. Mais cela ne veut pas dire que la langue soit l'objet proprement dit de la linguistique: le fait linguistique appartient à la catégorie des actes de communication sociale; or, la langue n'est pas un acte: elle est un système. La parole est un acte; mais nous avons vu que le fait linguistique y est associé à des faits non fonctionnels qu'il faut éliminer. Lorsque ce

---

[1] *Abrégé de Gramm. comp. des langues i.-e.*, Paris 1905, p. 272.

processus d'élimination est réalisé, on obtient le fait linguistique à l'état pur, le discours.

La linguistique est donc l'étude du discours. Elle cherche évidemment à déterminer les règles qui régissent son emploi, c'est-à-dire la langue. Mais elle doit reconnaître aussi qu'une petite proportion de faits proprement linguistiques échappent à la langue: ce sont les interjections.

La place manque pour entrer dans plus de détails. Mais il est un point que l'on a souvent allégué à propos du caractère concret ou abstrait des faits linguistiques; c'est la distinction entre mot variable et mot invariable[1]. On avait déjà basé sur cette distinction la répartition des langues indo-européennes en analytiques et synthétiques. Aujourd'hui on parle d'un progrès vers l'abstrait. Voyons ce qui en est.

Prenons les vocables français «aimer, aime, aimons, aimant» etc.; ce groupe constitue une unité systématique, c'est-à-dire une unité dont l'organisation obéit aux mêmes règles que nombre d'autres groupes du même système. P. Naert a parfaitement raison de dire que «l'unité des formes est dans l'esprit et non dans les formes»[2]. Je me permettrai seulement de préciser sa pensée en disant que l'unité de pareil groupe est basée sur la communauté de fonction. Je ne veux évidemment pas dire «fonction syntaxique» seulement; j'ai en vue la fonction que dans notre esprit nous attachons aux éléments linguistiques. Si dans la langue nous groupons divers vocables du discours pour constituer un même mot variable, c'est parce que nous leur attribuons une ou plusieurs fonctions communes.

L'unité fonctionnelle du mot variable se réalise dans notre esprit par un processus d'abstraction semblable à celui qui en dehors des faits linguistiques nous permet de tirer, par exemple, le concept loup de la représentation des divers loups concrets. Le sens commun aux formes du nom latin «lupus» est exactement celui qui s'attache en français au vocable unique que l'on écrit «loup» ou «loups». Je ne vois donc pas que l'évolution des langues indo-européennes vers

[1] Pour simplifier, je suppose admise la réalité du mot, pour laquelle je renvoie à mon livre *Les langages et le discours. Essai de linguistique fonctionnelle dans le cadre de la sémiologie* (Bruxelles: Office de Publicité, 1943), dans lequel on trouvera également plus de détails sur le rapport entre abstrait et concret, ainsi que sur la linguistique fonctionnelle.

[2] *op. cit*, p. 191.

l'abandon des flexions constitue un développement vers l'abstrait, comme le voulait Meillet. C'est même le contraire qui se produit sur le plan de la forme: les diverses formes d'un même nom latin font naître dans l'esprit la notion confuse d'un radical abstrait, tandis que le nom invariable français a un caractère beaucoup plus concret. Les langues non flexionnelles ont donc une forme plus concrète que les autres. Mais il ne s'agit que d'une différence de degrés: n'oublions pas que tout fait proprement linguistique est abstrait par définition.

DE LA NATURE DU SIGNE

Par W. BORGEAUD (Genève), W. BRÖCKER (Rostock) et
J. LOHMANN (Fribourg-en-Brisgau).

Dans l'article *Von der Intentionalität des sprachlichen Zeichens*, paru dans la revue *Sprachkunde* 1942 no. 6, nous avons contesté l'opinion émise par F. de Saussure dans son *Cours de linguistique générale* p. 34, que la linguistique devait se fonder sur une science générale du signe ou sémiologie. Nous avons nié la possibilité d'une telle science. Mais des considérations ultérieures nous ont amenés à reviser notre opinion, et nous sommes même parvenus à établir nous-mêmes une doctrine du signe en général. Nous allons tâcher ici d'en développer les principes, et nous profitons de cette occasion pour rectifier en même temps certaines erreurs relatives à la structure du signe linguistique, qui sont très répandues et dont nous avions été nous-mêmes les victimes dans l'article précité[1].

Un signe est une chose destinée à renvoyer à une autre chose. L'autre chose est le signifié, et le signe, par rapport à elle, le signifiant. Un signe est donc une chose munie d'une fonction significative. Nous appelons la fonction significative *signification*, et la chose qui porte cette signification la *matière signifiante*. La signification est le lien unissant la chose signifiée à la matière signifiante. De ces définitions il suit 1° qu'il ne peut pas y avoir de signe sans signification,

[1] Les thèses suivantes étaient destinées aux *Cahiers Ferdinand de Saussure* de Genève, où elles n'ont pas pu paraître, pour des raisons qu'on ne peut pas expliquer ici. Pour la rédaction de nos thèses en français nous avons recouru à l'assistance efficace de M. W. Borgeaud. Nous faisons remarquer de plus que par le présent article *toutes* nos vues émises antérieurement qui pourraient le contredire (et non seulement celles de l'article dans *Sprachkunde*) sont implicitement désavouées ou corrigées. Ainsi dans l'article *Karl Bühlers »drittes Axiom«*, ci-dessus, p. 9, l. 16 sq. il faut lire: das von der Sprache als Institution gesetzte, aus *matière signifiante* und *fonction significative* bestehende *signe* (au lieu de: de Saussure's *signe* etc.). W. Br. et J. L.

et 2° que la matière signifiante ne peut pas signifier la signification, mais qu'elle signifie *au moyen de la signification*. On ne tient souvent pas compte de ces deux évidences. Par exemple, de Saussure a raison quand il dit que la matière signifiante du signe linguistique est une image acoustique, et que cette image acoustique n'est un signe qu'en tant qu'il porte une signification, ou comme il dit, un concept (*arbor* n'est appelé signe qu'en tant qu'il porte le concept «arbre», *Cours* p. 101). Mais qu'est-ce que cette signification, ce concept, dont l'image acoustique est le véhicule, le porteur? D'après de Saussure ce serait le *signifié*, qui formerait avec sa contre-partie acoustique ou *signifiant*, le total du *signe*. Il est clair que cela est incompatible avec le principe du signe énoncé ci-dessus, à savoir qu'un signe est une chose qui signifie quelque chose d'autre que lui-même. De cela il suit que la signification, dont la matière signifiante est le véhicule, ne saurait être identifiée au signifié, qui ne peut être que la *chose* signifiée.

Quant au «concept» saussurien, nous nous trouvons devant ce dilemme: ou bien il est une partie du signe — alors il ne peut pas être appelé «signifié», ou bien il est un signifié — alors il ne peut pas être une partie du signe. *Tertium non datur*.

Pour résoudre ce dilemme, nous allons examiner l'une après l'autre les trois questions suivantes:

1° Qu'est-ce que la nature de la fonction significative?
2° Qu'est-ce que la nature du signifié?
3° Qu'est-ce que la nature du signifiant?

1° Qu'est-ce que la nature de la fonction significative?

On distingue communément entre signes naturels et signes conventionnels. Les signes d'une tempête au ciel sont des signes naturels, c'est à dire que le rapport entre le signe et le signifié existe naturellement. Le ballon qu'on élève pour annoncer une tempête est au contraire un signe conventionnel, c'est à dire que le rapport entre le signe et le signifié est issu d'une entente préalable.

Un signe ne peut être signe que grâce à un acte d'*institution*. Mais que dire des signes naturels? Ce qui existe naturellement chez le signe naturel, c'est le rapport de causalité entre une chose (l'aspect du ciel) et une autre chose (la tempête). Mais ce rapport de causalité n'est pas pour autant un rapport de signification. Il nous fournit seulement la possibilité d'instituer un rapport de signification.

Mais qu'est-ce qu'il faut entendre par l'institution d'un signe? Nous allons donner un exemple. Une jeune fille convient avec son amant qu'elle suspendra un essuie-main à la fenêtre quand elle sera seule chez elle. L'essuie-main en soi-même n'est pas un signe, même pas un essuie-main suspendu à la fenêtre. Mais maintenant, il devient un signe, non pas pour chacun — les non-initiés ne peuvent même pas deviner qu'il s'agit d'un signe. Le signe n'est signe que pour la communauté qui l'emploie. Ici, cette communauté ne consiste qu'en deux personnes. Pour chaque signe, il faut une communauté qui l'emploie, et qui peut même consister en une seule personne (le noeud au mouchoir).

Le signe est signe par l'institution d'une fonction significative pour une communauté. Cette institution se fait par l'établissement d'une *association d'idées* dans la conscience de la communauté. L'amant voit l'essuie-main, et ce fait déclenche en lui l'association suivante: c'était convenu; quand l'essuie-main pendra à la fenêtre, la bien-aimée sera seule chez elle — l'essuie-main pend à la fenêtre, la bien-aimée est donc chez elle. *Il en est de même chez les signes naturels.* Je vois une trace dans la neige, ce fait déclenche en moi l'association suivante : c'est une causalité naturelle; où se trouve une telle trace, un lièvre a passé — ici se trouve une telle trace, un lièvre a donc passé par ici. Entendre un signe, qu'il soit naturel ou conventionnel, c'est associer la perception d'une chose avec une conclusion explicite ou implicite[1].

Mais l'établissement de l'association d'idées ne suffit pas. P. ex., si je vois un monsieur qui porte un certain chapeau, et si cela me rappelle un ami qui porte un chapeau semblable, ledit monsieur est bien le véhicule d'une association qui me rappelle l'ami, mais il n'est pas pour autant un signe de l'ami. L'indication ici est purement accidentelle. L'acte d'instituer un *signe* exige de plus que pour la conscience de la communauté la *destination essentielle* de l'objet signifiant soit de renvoyer à quelque chose par association.

L'institution d'un signe consiste donc 1° en l'établissement d'une

[1] Le signe conventionnel et le signe dit naturel ont également ceci en commun, que l'«institution» se fait pratiquement chez tous les deux, dans la plupart des cas, par *apprentissage*. Dans l'instruction des sciences et des métiers, le professeur, l'«instituteur» ou le maître instituent des signes naturels (en enseignant des faits de causalité) et des signes conventionnels (en enseignant des «termes» et des «langues»).

association d'idées dans la conscience de la communauté qui l'emploie, et 2° en l'acte d'instituer en caractère essentiel d'un *objet* la fonction de déclencher cette association.

2° Qu'est-ce que la nature du signifié?

Est-ce que ce qui précède veut dire que le signifié soit l'*idée*, l'acte subjectif dans la conscience de ceux qui emploient le signe? Certainement pas. L'essuie-main ne signifie pas des actes quelconques dans la conscience de la fille ou de son amant, mais le fait que la fille est chez elle. Les pensées dans la conscience de celui qui emploie le signe ne sont pas le signifié, mais seulement la cause de la fonction significative.

Est-ce donc que le signifié serait une chose *réelle* ou un fait réel? Cela aussi est impossible. Car supposons que la fille soit sortie et ait oublié d'enlever l'essuie-main. Alors le signifié sera tout de même que la fille est chez elle.

Le signifié n'est donc ni un acte dans la conscience, ni une réalité, mais une tierce chose, à savoir, la chose que celui qui emploie le signe *entend par lui*. Les stoïciens voient clairement cela quand ils enseignent que le signifié (*σημαινόμενον*) du signifiant (*σημαῖνον*) n'est ni la *φαντασία λογική* (c. à d. l'idée psychique), ni le *τυγχάνον* (c. à d. la chose réelle), mais le *λεκτόν*. Le *λεκτόν* ou *dicibile* se distingue d'après eux du *τυγχάνον* par le fait que celui-ci est un *σωματικόν*, une chose réelle, tandis que le *λεκτόν* est *ἀσώματον*, ce qui veut dire qu'il a une existence purement idéale. Le *τυγχάνον* est une partie du monde réel, et comme tel il est inclus dans le procès du devenir et se trouve exposé à l'influence des autres choses. Le *λεκτόν*, au contraire, est complètement soustrait au procès du monde réel. Il n'existe qu'en fonction d'une idée que se fait celui qui emploie le signe, et aucune influence du réel ne peut atteindre la chose figurée en tant qu'elle n'est que figurée. Le signifié n'est pas une réalité, mais un objet idéal qui, bien qu'ayant son existence dans l'acte subjectif déclenché par le signe, n'est pas pour autant identique à cet acte.

Mais comment faut-il entendre le rapport du *λεκτόν* avec le *τυγχάνον*, c. à d. de la chose signifiée avec la chose réelle? Est-ce qu'il y a aussi entre eux le rapport d'un signifiant à un signifié? Mais la distinction entre le *λεκτόν* et le *τυγχάνον* n'existe pas pour celui qui emploie le signe sans réfléchir. Quand l'amant voit l'essuie-main, le signifié est pour lui le fait que la fille est chez elle. Il est vrai qu'il se figure seule-

ment le fait, mais la chose figurée par lui est pour lui la réalité. Maintenant un doute naît chez lui et il réfléchit : est-ce qu'elle est vraiment chez elle, ou a-t-elle oublié peut-être d'enlever l'essuie-main en sortant? S'il la voit ensuite dans la rue, la chose *signifiée* est pour lui toujours que la fille est chez elle, mais la chose réelle est maintenant pour lui ce qu'il voit de ses yeux, c. à d. que la fille est dans la rue.

Peut-on dire après cela que la chose figurée *signifie* la chose réelle? Certes non, car ou bien le signe correspond à la réalité — alors la chose signifiée est identique à la chose réelle, ou bien le signe ne correspond pas à la réalité — comment peut-on dire dans ce cas que la chose signifiée renvoie à la chose réelle? Car alors la chose réelle est inaccessible à celui qui voit le signe. Les stoïciens ont donc raison quand ils disent que le τυγχάνον est un ἐκτὸς ὑποκείμενον, c. à d. une chose hors de la sphère constituée par l'acte significatif; le τυγχάνον n'est atteint ni par le signifiant, ni par la signification, ni par le signifié.

Au fond, de Saussure entend par «concept» la fonction significative, qui d'après nous aussi est une partie du signe. Mais cette fonction se confond chez lui avec l'acte subjectif de celui qui emploie le signe (la φαντασία λογική des stoïciens) d'une part, et avec la chose signifiée d'autre part. Cette dernière est bien une chose idéale, et elle appartient à la «sphère» du signe, comme nous venons de l'exposer, mais elle n'est pas pour autant une *partie* du *signe*.

Ou est-ce peut-être que le signe linguistique serait essentiellement différent du signe tout court, et cela en tant que signifiant deux choses à la fois, c'est à dire 1° la signification et 2° la chose? Cette doctrine ne se trouve pas seulement chez de Saussure (s'il le faut entendre ainsi), mais chez d'autres encore, p. ex. chez Husserl. Husserl signale dans ses *Logische Untersuchungen* (vol. II, 1. p. 47, 49) que le mot *cheval* a toujours la même signification. Il signifie «cheval» en général. Mais la chose désignée par le mot change toujours. Le cheval peut être un cheval de fiacre ou Bucéphale; les noms communs de la langue servent à désigner dans la parole des choses individuelles. En désignant par le mot *cheval* une certaine chose, ce cheval, je reconnais en elle un exemplaire de l'*espèce* cheval. La chose indiquée par le *mot* «cheval» est toujours l'espèce, aussi quand je désigne par lui un animal déterminé appartenant à cette espèce. Est-ce que cela signifie que ce soit le mot avec l'espèce indiquée par lui, qui me serve de signe, quand je désigne par lui un exemplaire de l'espèce? Non,

mais le signifié du mot (l'espèce) subit alors une certaine modification, le signifié n'est plus l'espèce, mais un *exemplaire* de l'espèce. À la modification du signifié correspond une modification de la fonction significative, que nous avons appelé *supposition* dans un article paru dans *Forschungen und Fortschritte* 1940, page 356/7, en rénovant une expression de la logique scolastique du moyen-âge. Cette modification de la fonction significative s'exprime très souvent (mais pas nécessairement) par une modification dans la matière signifiante (p. ex. par l'article).

Le propre du signe linguistique ne consiste pas en ceci, que la différence du signifiant et du signifié se trouve dans le signe même, mais c'est dans le *signifié* qu'il y a une différence entre l'espèce et l'exemplaire de l'espèce, et à cette différence correspond une différence analogue dans la fonction significative du signe.

Pour rendre la chose encore plus claire, nous allons pousser plus avant l'analyse de la fonction significative dans notre exemple. Nous avons supposé que l'essuie-main suspendu à la fenêtre devait dire: je suis maintenant seule chez moi puisque l'essuie-main est suspendu à la fenêtre. L'essuie-main signifie donc *une chose déterminée.* L'essuie-main est une phrase, mais une phrase sans structure. On n'y peut pas distinguer de membres de phrase.

Supposons maintenant que la fille ait convenu avec son amant de suspendre un *essuie-main* pour signifier qu'elle est seule dans la maison, et un *torchon* pour signifier qu'elle est seule dans le jardin, et qu'elle mettra un certain nombre de vases à fleurs à la fenêtre pour indiquer *quand* elle sera à la maison ou au jardin. Quatre vases et le torchon, cela signifierait : je serai à quatre heures seule au jardin. Maintenant, le signe a une structure intérieure. Il est composé de deux signes. Mais le signe partiel n'est plus une phrase, car il ne signifie plus une chose déterminée. Les quatre vases ne signifieront pas qu'il est quatre heures, ils seront là peut-être déjà le matin. Et le torchon ne signifie pas que la fille soit maintenant au jardin, car il sera là peut-être déjà auparavant. Le torchon signifie : je serai à . . . heure(s) au jardin. Il n'est plus une proposition, mais une *fonction propositionnelle*, comme on l'appelle dans la logique moderne. Et les quatre vases signifient la chose dont il est question. Ils sont donc un *nom*, mais pas une phrase. Ce nom désigne le sujet de la phrase (le temps où il sera quatre heures), et l'autre signe signifie le *prédicat* de la phrase, à savoir que la fille alors sera seule chez elle. Ce sont des structures de signes complexes de cette espèce qui caractérisent la *langue*.

3° Qu'est-ce que la nature du signifiant?

Cela aussi peut être illustré par notre exemple. Supposons d'abord que la fille ait montré à son amant un essuie-main déterminé et lui ait dit : quand cet essuie-main sera suspendu à la fenêtre, je serai seule chez moi. Ici le signe est une chose individuelle. Il peut être convenu aussi bien qu'un essuie-main quelconque servira de signe. Dans ce deuxième cas, l'essuie-main individuel n'est signe que parce qu'il représente cette espèce. La matière signifiante est l'*espèce*, et l'essuie-main individuel, qu'il soit blanc ou de couleur, grand ou petit, a la fonction de *représenter* l'espèce. Dans le signifiant, il faut donc distinguer maintenant l'*objet représentant* et l'*espèce représentée*.

Il en est de même dans la langue. Ce n'est pas la phonation qui est le véhicule de la fonction significative, mais le «phonème», qui est une structure phonique idéale, une espèce, représentée par la phonation individuelle. Mais il importe de savoir que la fonction représentative (le rapport du représentant avec le représenté) diffère essentiellement de la fonction significative. La fonction significative repose sur une *association d'idées*, tandis que la fonction représentative repose sur un acte d'*abstraction*. C'est pourquoi la phonation ne peut pas être un signe du «phonème», ni le «phonème» un signifié de la phonation.

Conclusion.

Le «phonème» et le signifié (le λεκτόν) ont cependant quelque chose en commun, ce que de Saussure a clairement vu. Tous les deux sont des phénomènes de l'esprit humain instituant ses délimitations dans la matière. Les *phonèmes* instituent des limites dans le continu amorphe du son. De la sorte, ils délimitent des structures déterminées qui se réunissent en un système, dans lequel chaque particularité est définie par son rapport avec la totalité et avec les autres membres du système. De même les *signifiés* marquent les limites rigoureuses de la pensée dans la masse amorphe des impressions qui nous est offerte par nos sens. C'est ainsi que le Phonème et la Chose Signifiée, ensemble, délimitent l'empire incorporel de l'Esprit, qui se constitue entre le domaine naturel du Son et le domaine naturel de l'Objet Sensible.

NOTES DE PHONOLOGIE[1]

par A. ROSETTI (Bucarest)

La syllabe phonologique.

On peut définir la syllabe phonologique et l'opposer à la syllabe phonétique[2].

Dans un article qui se proposait de donner un aperçu des théories récentes sur la constitution de la syllabe[3], nous avons montré que pour définir la syllabe il convient de tenir compte du mécanisme moteur des organes de la parole. M. Bühler d'autre part, et indépendamment de nous[4], s'est prononcé pour le mécanisme moteur de la syllabe. Chaque syllabe correspond à un nouveau mouvement balistique, provoqué par la pression des muscles de la poitrine et la chasse du souffle d'air. La syllabe isolée est constituée par une seule poussée d'air. Mais en pratique, c'est le groupe de plus d'une syllabe qui répond à cette définition. En somme, l'élément constant de la syllabe c'est la présence de l'air: il n'y a pas de syllabe sans air. Voilà pourquoi les voyelles et les consonnes ouvertes, seules, peuvent former syllabe: *pst*, *prt*, *pšt*, *pft*, etc.

C'est là qu'il convient de marquer la différence entre la syllabe phonétique, que nous avons définie ci-dessus, et la syllabe phonologique. La différence vient de ce qu'en phonologie, comme l'a indiqué brièvement Trubetzkoy[5], on doit opérer avec d'autres concepts qu'en phonétique: voyelle et consonne sont des concepts phonétiques. Il convient de les remplacer ici par phonème ouvert et phonème fermé,

---

[1] L'auteur n'a pas pu lire les épreuves.

[2] Nous ne partageons pas le point de vue de M. de Groot (*Arch. néerl. de phon. exp.*, XVII, p. 33 s.), à savoir que la syllabe phonologique n'aurait pas de limites et que si dans all. *e-zel* ou *vo-gel* on délimite de cette manière les syllabes, cela ne concerne que la réalisation phonétique de ces mots.

[3] *Sur la théorie de la syllabe, Bulletin linguistique*, III, 1935, p. 5 s.; v. aussi VI, p. 242 s.

[4] *Sprachtheorie*, p. 259 s.

[5] *Grundzüge der Phonologie*, p. 82.

phonème à air et phonème sans air. Les phonèmes à air forment syllabe; ceux sans air, non[1].

En effet, on a remarqué avec raison qu'il n'y a pas de langue dans laquelle la voyelle ne soit pas syllabique[2]. Dans les langues où *r* et *l* «sonantes» forment syllabe, ce sont, de fait, des phonèmes voyelles.

La classification des phonèmes proposée ci-dessus, qui tient compte du passage ou de l'arrêt du courant d'air phonateur, résout les difficultés auxquelles se sont heurtés les phonéticiens. Ainsi, M. de Groot[3] hésitait devant la difficulté de donner le nom de voyelle aux consonnes *l*, *r*, *m*, *n*, *ŋ*, *s*, qui sont indispensables à la syllabe; or cette difficulté est maintenant supprimée.

Dans le même sens, Trubetzkoy[4] avait raison de dire que la définition de M. Hjelmslev[5], selon laquelle les voyelles sont les seuls phonèmes qui peuvent former une unité de sens est trop étroite, puisque certaines consonnes (les consonnes ouvertes: *s*, *r*, etc.), qui ne sont pas des voyelles, remplissent la même fonction.

Ainsi, du point de vue de la phonologie, il y a des phonèmes ouverts (voyelles et consonnes ouvertes) qui peuvent former syllabe, et des phonèmes fermés qui ne peuvent pas former syllabe (*b*, *p*, *k*, *g*, etc.)[6]. Des syllabes telles que *pst*, *prt*, etc. sont possibles; mais il n'y a pas de langue qui contienne des syllabes telles que *ptf*, *kps*[7].

Ces considérations nous semblent définir suffisamment la syllabe

---

[1] M. de Groot (*l. c.*, p. 37) admet de dénommer les phonèmes qui forment syllabe «sonantes», par rapport aux «non-sonantes», qui ne peuvent pas former syllabe. Nous préférons la terminologie employée ci-dessus, qui a l'avantage de n'être pas ambiguë.

[2] Trubetzkoy, *Grundzüge der Phonol.*, p. 166 s. et 169, n. 1; de Groot, *l. c.*, p. 38; J. M. Kořínek, *Linguistica slovaca*, I, p. 14.

[3] *l. c.*, p. 37.

[4] *l. c.*, p. 83.

[5] *Proceedings of the Second Congr. of Phonet. Sc.*, p. 52 et *Studi baltici*, VI, p. 27.

[6] Cf., à ce propos, une remarque de l'abbé Rousselot, citée par M. Straka (*Bulletin linguistique*, IX, p. 33, n. 1.): «..Enfin, supposer que la voyelle est suffisamment définie par son rôle dans le mot et par le fait qu'elle constitue la syllabe [ainsi par ex. Sievers, *Grundzüge der Phonetik*, § 5], c'est se condamner, si l'on veut être logique, à admettre que toute consonne (même un *p*) peut être voyelle'' (Rousselot, *Principes*, p. 634)». De fait, les consonnes fermées ne forment pas syllabe.

[7] Menzerath. *Arch. f. vergl. Phon.*, 6, p. 93. M. Menzerath (*Forschungen u. Fortschritte*, XIII, p. 365) a donc raison de dire que «jede Öffnung bringt eine neue Silbe».

phonologique, en tenant compte du libre passage de l'air ou de l'interruption du courant d'air phonateur et en classifiant les phonèmes d'après ce critère. Car il n'y a pas de syllabe sans air.

Voyelle, semi-voyelle et consonne.

Dans son livre sur la diphtongue[1], M. Menzerath nie l'existence des semi-voyelles *i* et *u*, du point de vue fonctionnel, dans les diphtongues *ei* ou *au*, par exemple; car *i* et *u* jouent, dans ces syllabes, le rôle de consonnes.

Cette conception est pleinement justifiée en phonologie (mais, en phonétique, on ne peut nier l'existence des semi-voyelles, en tant qu'unités différentes des voyelles et des consonnes[2]).

M. Malmberg[3] a adopté, lui aussi, ce point de vue: «les semi-voyelles françaises occupent exactement les mêmes positions phonétiques que n'importe quelle autre consonne»: cf. *w* dans *toi* [*twa*], *y* dans *puis* [*pyi*], dont le rôle est parfaitement identique à celui de *r* dans *pris*. Et de même, *j* dans *pied* [*pje*] par rapport à *r* dans *pré*, etc.; cf. en anglais *i* et *u* dans *eye*, *owe*[4].

Si les faits sont tels, le phonologiste n'aura plus à se préoccuper, dans la classification des phonèmes d'une langue donnée, de l'existence des semi-voyelles dans les diphtongues et il pourra rayer ce concept de sa liste. Car les semi-voyelles jouent dans la syllabe le même rôle que les consonnes et, comme les consonnes, elles ne peuvent pas former à elles seules syllabe, mais seulement réunies à une voyelle.

---

[1] *Der Diphthong*, Bonn-Berlin, 1941, p. 26 s. et 36 s.
[2] v. Rosetti, *Arch. f. vergl. Phon.*, VI, p. 84 s.
[3] *Le système consonantique du français moderne*, Lund-Copenhague, 1943, p. 24.
[4] Trnka, *Travaux du Cercle ling. de Prague*, VI, p. 62.

A PROPOS DU SYSTÈME PHONOLOGIQUE DE L'ITALIEN

par BERTIL MALMBERG (Lund).

Dans un article publié dans le tome VIII des *Travaux du Cercle linguistique de Prague*[1] Mlle Giulia Porru a donné un aperçu sommaire du système phonologique de l'italien moderne. C'est à ma connaissance la seule tentative faite jusqu'ici d'appliquer à l'italien les principes de l'école de Prague. C'est cette étude, méritoire et fort utile, qui m'a inspiré les réflexions suivantes.

Mlle Porru a bien défini les difficultés toutes particulières qu'offre une étude phonologique de l'italien. On sait qu'il est extrêmement difficile de définir ce qui est la bonne prononciation italienne. Il est vrai qu'il existe en Italie comme en France une langue type, modèle de la façon de parler des gens cultivés dans le pays entier. Mais regardée de plus près, la situation linguistique en Italie diffère énormément de celle de la France. Tandis que le français de la capitale est accepté comme norme partout et détermine d'une façon définitive la prononciation des classes cultivées même en province — exception faite peut-être dans une certaine mesure du français méridional — le florentin n'est arrivé que lentement et avec peine à supplanter les parlers régionaux dans les milieux cultivés en dehors de la Toscane. Et même si l'italien parlé dans le nord ou à Rome est essentiellement du florentin dans sa grammaire et dans son vocabulaire[2], il ne l'est qu'imparfaitement en ce qui concerne sa prononciation[3]. Les con-

---

[1] *Études dédiées à la mémoire de N. S. Trubetzkoy*, Prague 1939.

[2] On n'a qu'à penser au suffixe *-aio* (pour *-aro*), à la terminaison de la première personne du pluriel (*-iamo* pour *-amo*, *-emo*, *-imo*) ou à des formes comme *famiglia* (pour *fameglia*), *dunque* (pour *donque*) pour voir à quel degré la langue nationale est florentine. Ce sont là des traits qui ne sont pas populaires en dehors de la Toscane. Voir Bertoni-Ugolini, *Prontuario di pronunzia e di ortografia*, p. 8.

[3] On sait de l'autre côté que certains traits caractéristiques de la langue nationale sont étrangers au dialecte florentin pur, ainsi par exemple les diphtongues *uo* e *ie* (Bertoni, *Italia dialettale*, pp. 125—126).

clusions tirées d'une étude du système italien ne valent donc que pour le florentin pur. Mais l'influence des autres parlers, différents à certains égards importants, ne peut pas ne pas jouer de rôle à l'intérieur du florentin même. Il me semble qu'il y a là quelques questions d'une importance générale et théorique qui méritent une discussion. Puisque Mlle Porru n'a pas tiré dans son exposé les conclusions nécessaires de sa constatation faite au commencement de son article, je vais essayer de compléter dans les pages qui suivent les résultats obtenus par elle. On verra qu'il y a lieu de constater, quoique sur un autre plan, la même chose que j'ai déjà constatée pour le français[1].

* * *

Le système vocalique de l'italien est assez simple. La langue ne connaissant pas de voyelles antérieures arrondies il n'y a que deux séries, dont une vélaire (à réalisation labiale) et une palatale (à réalisation non-labiale). La voyelle à ouverture maxima, [*a*], est neutre au point de vue de la distinction postérieur : antérieur, et nous obtenons par conséquent un schéma triangulaire ordinaire. Reste la question des degrés d'ouverture. On sait que le florentin connaît quatre degrés d'ouverture dans les deux séries, qu'il y a par conséquent une opposition *e* : *ε* et *o* : *ɔ*. Théoriquement le rendement fonctionnel de cette opposition est considérable. On n'a qu'à penser à des paires comme *acétta* : *acètta*[2], *afétto* : *afètto*, *légge* : *lègge*, *pésca* : *pèsca*, *péste* : *pèste*, *téma* : *tèma*, *vénti* : *vènti*, *té* : *tè*, ou à *bótte* : *bòtte*, *vólto* : *vòlto*, *scópo* : *scòpo*, *fósse* : *fòsse*, *rócca* : *ròcca*, pour s'en convaincre[3]. Mais on sait bien que ce n'est qu'à l'intérieur du florentin proprement dit que cette distinction est vivante. Mlle Porru rappelle que dans le nord on préfère partout le son ouvert (p. 189), tandis qu'il me semble qu'à Rome la qualité exacte dépend dans une large mesure de l'entourage phonétique. Ce qui est essentiel, c'est que nulle part sauf dans le Centre (y compris en partie la langue des classes cultivées de Rome), l'opposition mi-fermé : mi-ouvert (*e* : *ε* et *o* : *ɔ*) n'est maintenue et que, même dans les milieux où elle est vi-

[1] Voir *Acta linguistica* II, 1940—1941, pp. 232—246.

[2] Pour des raisons de commodité je me sers des deux accents (´ et `) pour marquer les deux qualités.

[3] On trouvera des listes de ce genre dans tous les manuels d'italien (Nyrop, *Italiensk Grammatik*, pp. 12—13, Carlander-Tomba, *Italiensk grammatik*, pp. 3 et 5).

vante, les deux qualités ne se retrouvent pas partout dans les mêmes mots.

Mlle Porru établit par conséquent pour la langue écrite («da lingua nazionale» selon un terme en vogue actuellement) le schéma vocalique suivant:

a
ɔ ε
o e
u i

Pour la caractérisation des différentes oppositions, je renvoie à l'article de Mlle Porru, pp. 189—191. La seule chose qu'il importe de noter encore ici, c'est que les oppositions *e* : *ε* et *o* : *ɔ* se neutralisent en syllabe inaccentuée. Le système dont dispose la langue en dehors de la position accentuée est donc représenté par le schéma suivant, plus réduit:

a
o e
u i

Mais c'est aussi le schéma vocalique des nombreux parlers régionaux qui ne maintiennent pas l'opposition mi-ouvert : mi-fermé[1].

Il est évident qu'il n'y a que le florentin qui ait conscience de la valeur phonématique des voyelles [ε] et [ɔ]. «In Nord- und Süditalien sind sie nur zwei fakultative phonetische Varianten eines einzigen Phonems «o» bzw. «e».» Mais il reste à voir si, à l'intérieur du florentin même, l'état de choses véritable est suffisamment caractérisé par le schéma reproduit ci-dessus et les commentaires données par Mlle Porru. Il me semble qu'il y a des distinctions à faire.

Nous avons dit que les oppositions *e* : *ε* et *o* : *ɔ* se neutralisent en syllabe inaccentuée. En dehors de l'accent, l'archiphonème (*E* et *O*) se réalise comme fermé. Comme l'a fait remarquer Mlle Porru les oppositions en question sont privatives et la qualité ouverte est à

[1] Mlle Porru rappelle (p. 191), et je tiens à le souligner, qu'il est exclusivement question ici de la langue écrite telle qu'elle se prononce dans les différentes parties du pays dans les classes cultivées, et non pas des nombreux patois dont les systèmes vocaliques sont parfois très différents et qui connaissent souvent des phonèmes complètement inconnus au système florentin (des voyelles antérieures arrondies par exemple).

considérer comme marquée par rapport à la qualité fermée (non marquée). C'est exact et en parfaite harmonie avec ce que dit M. Martinet dans son article *Neutralisation et archiphonème*[1]. Mlle Porru en voit la preuve dans le fait que, si l'on exhorte un Italien à prononcer la lettre *E*, il prononcera à coup sûr un [*e*], et non pas la qualité ouverte correspondante. Celle-ci serait donc sentie comme anormale. Malgré la faiblesse évidente de cette preuve, il me semble évident que c'est la qualité d'être ouvert qui constitue la marque de [*ε*] et de [*ɔ*][2].

L'italien n'offre donc rien d'anormal sur ce point. C'est un état de choses qui a des parallèles exactes dans d'autres systèmes phonologiques. Je me demande pourtant s'il n'y a pas lieu de prendre en considération ici les circonstances particulières auxquelles j'ai touché en commençant. Si le fait de la neutralisation de l'opposition en syllabe inaccentuée est en soi suffisant pour faire naître dans le sentiment linguistique la conscience d'une unité plus grande entre les deux paires *e* : *ε* et *o* : *ɔ* qu'entre, disons *i* : *e* ou *ɔ* : *a*, quoique du point de vue purement phonétique la différence ne soit pas plus grande dans l'un que dans l'autre cas, je suis pourtant enclin à voir l'explication, au moins en partie, dans quelques autres facteurs auxquels je passe maintenant.

Il y a d'abord l'orthographe. Il me semble évident que le fait que le même signe orthographique (*E* et *O*) est utilisé pour les deux qualités contribue beaucoup à créer chez celui qui parle (et qui lit!) un sentiment de parenté qui n'existe pas pour *i* : *e* ou pour *ɔ* : *a*. Ici la neutralisation et les habitudes orthographiques vont de pair. Mais il y a plus. L'existence de parlers régionaux où la distinction en question est inconnue ou ne se réalise qu'en partie et seulement sous l'influence de la langue nationale, a créé un flottement dans l'usage des classes cultivées qui ne peut pas ne pas influencer la conscience linguistique même à l'intérieur du domaine florentin proprement dit. On sait que dans le «florentin» parlé à Rome il y a déjà toute une série de mots où le traitement des *e* et des *o* diffère de celui qui est d'usage à Florence. Je me permets de renvoyer à l'ouvrage

[1] *Travaux du Cercle linguistique de Prague* VI, 1936, pp. 46—57.

[2] Selon Mlle Porru (p. 190), [*o*] serait au contraire marqué par rapport à [*ɔ*], opinion insoutenable qui est en contradiction avec ce qu'elle dit quelques lignes plus haut («die geschlossenen ẹ und ọ [vertreten] bei der Aufhebung die Archiphoneme»).

4 *

de Bertoni, *Profilo linguistico d'Italia*[1], duquel je cite les exemples suivants (pp. 101—103)[2]:

Prononciation romaine:	Prononciation toscane:
allègro	*allégro*
céntro	*cèntro*
esémpio	*esèmpio*
intèro	*intéro*
léttera	*lèttera*
maéstro	*maèstro*
svélto	*svèlto*
dévo (ou *débbo*)	*dèvo* (ou *dèbbo*)
ébbi (*ébbe*, *ébbero*, ainsi que les terminaisons au conditionnel)	*èbbi* (*èbbe*, *èbbero*)
atròce	*atróce*
colònna	*colónna*
dòpo	*dópo*
enòrme	*enórme*
pòsto	*pósto*
sògno	*sógno*
velòce	*velóce*
vergògna	*vergógna*

Il me semble évident que l'existence des prononciations romaines, dont la fréquence est considérable et dont l'importance devient de plus en plus grande vu le rôle que joue de nos jours la capitale même au point de vue intellectuel, contribue beaucoup à affaiblir le sentiment de la valeur différentielle des oppositions *e* : *ε* et *o* : *ɔ*. Mlle Porru rappelle que même des personnes de haute culture disent très souvent *béne* pour *bène* et *pénso* pour *pènso* et estime que même dans le cas d'une victoire complète du florentin sur les autres parlers, très peu probable actuellement[3], la prononciation ouverte dans les mots de ce type est loin d'être sûre. Celui qui entend tous les jours *séde* pour *sède*, *témpio* pour *tèmpio*, *pósto* pour *pòsto* ou *Bològna* pour *Bológna* perd vite le sentiment de la distinction phonologique des deux qua-

[1] Modène 1940.

[2] On trouvera une liste plus complète dans Bertoni-Ugolini, *Prontuario di pronunzia e di ortografia*, pp. 34—40.

[3] «Siamo convinti che, mentre la pronunzia di Firenze ha per sé il passato, quella di Roma ha per sé l'avvenire» (Bertoni-Ugolini, *Prontuario*, p. 13).

lités et arrive à sentir les deux degrés d'ouverture comme des variantes auxquelles il attribuera tout au plus une nuance stylistique, individuelle ou autre.

Il me semble qu'en considération de cet état de choses, qui s'explique par les conditions historiques du pays, il n'est pas absolument exact d'attribuer aux oppositions *e* : *ε* et *o* : *ɔ* la même place dans le système fonctionnel de la langue que n'importe quelle autre opposition vocalique, en même temps qu'il serait faux d'y voir tout simplement des variantes combinatoires du même phonème. La distinction *e* : *ε* peut être utilisée dans un but distinctif. Soit. Mais la valeur distinctive de cette opposition est beaucoup moindre que celle de *i* : *e* par exemple (et cela malgré son grand rendement fonctionnel). Il est vrai qu'on peut distinguer *pésca* et *pèsca* à l'aide de la qualité de la voyelle accentuée de la même manière qu'on peut distinguer *vile* de *vele*, mais l'existence de la possibilité d'une homonymie complète entre les deux premiers mots (*pésca* dans les deux cas) affaiblit énormément la force de l'opposition. On peut dire que les oppositions *i* : *e* et *e* : *ε* sont toutes deux des oppositions phonologiques, mais de *stabilité différente* (de même *u* : *o* d'un côté et *o* : *ɔ* de l'autre).

* * *

Parmi les problèmes qu'offre le consonantisme italien je ne reprendrai que la question des deux fricatives [*s*] et [*z*] et des deux affriquées [*ts*] et [*dz*]. Il me semble que l'exposé de Mlle Porru n'est pas tout à fait exact à ce sujet et qu'il mériterait un commentaire. Mlle Porru n'admet pas d'opposition sonore : sourde dans le système des occlusives mais préfère attribuer la pertinence phonologique à la distinction de force. «Die Verschlusslaute zeigen im Italienischen eine Spannungskorrelation. Sie zerfallen in zwei Überwindungsartklassen: die einen Glieder sind mit Spannung der Mundorgane gebildet (Fortes) und stehen den anderen Gliedern, die mit entspannten Mundorganen gesprochen werden (Lenes), gegenüber. Die italienischen Lenes werden immer stimmhaft realisiert (p. 191).» Mlle Porru applique ici à l'italien la même manière de voir que j'ai appliquée moi-même aux consonnes françaises[1]. Il ne semble pourtant pas que Mlle Porru

[1] Voir mon étude *Le système consonantique du français moderne* (Lund 1943), où j'ai essayé de démontrer que c'est la force et non pas la sonorité qui est la caractéristique pertinente des consonnes françaises.

pense de même quand il est question des affriquées et des fricatives, où nous avons pourtant affaire aux mêmes distinctions (les oppositions [*tʃ*] : [*dʒ*], [*ts*] : [*dz*] et [*f*] : [*v*] sont des oppositions de force au même degré que [*t*] : [*d*] etc.). Mais puisque la force et la sonorité vont de pair pour caractériser les deux séries, il est indifférent de parler d'une corrélation de force ou d'une corrélation de sonorité[1].

On sait que phonétiquement l'italien connaît [*s*] et [*z*], [*ts*] et [*dz*]. Je m'occuperai d'abord de la première des deux paires. Mlle Porru estime que [*s*] et [*z*] sont deux variantes combinatoires du même phonème. «Diese zwei Laute, phonetisch einander ähnlich, kommen nie in derselben Umgebung vor: sie sind also zwei kombinatorische Varianten eines einzigen Phonems» (p. 196). Selon Mlle Porru, [*z*] se trouve devant consonne sonore et entre deux voyelles, partout ailleurs on a [*s*] (devant consonne sourde, à l'initiale, après consonne, et à la finale dans les rares exemples que la langue en connaît). L'existence d'un [*s*] entre deux voyelles serait donc un signe démarcatif («Grenzsignal»), servant à distinguer les morphèmes (dans des mots composés comme *risentito*, *trasognato*).

Il est étonnant que Mlle Porru regarde [*z*] comme la seule réalisation possible du phonème *s* en position intervocalique dans le florentin proprement dit[2]. On sait que c'est une des caractéristiques de la langue nationale (et une de ses difficultés) qu'il y a deux possibilités ([*s*] et [*z*]) et que la langue de la Toscane forme une espèce d'intermédiaire entre le Sud, où *s* intervocalique est toujours sourd, et le Nord, où il se réalise régulièrement comme sonore. Il y a d'un côté *casa, cosa, desiderare, asino* etc., tous les mots en *-oso* et la plupart de ceux en *-ese* (sauf *francese, marchese, cortese, paese* et quelques autres[3]) avec [*s*], et *vaso, uso, asilo* etc. avec [*z*]. Les mots avec [*z*] sont en majorité[4]. Les règles des manuels et les indications des dictionnaires ne sont pourtant pas appliquées dans l'usage de tous les

[1] L'italien ne connaît pas les faits d'assimilation de sonorité consonantique qui sont propres au système phonétique français.

[2] La même simplification revient chez Camilli, *Pronunzia e grafia dell'italiano* (Florence 1941), p. 25.

[3] Voir par exemple Petrocchi, *Grammatica della lingua italiana* (Milan 1920), p. 41.

[4] On sait que dans certains cas la répartition des deux qualités du *s* peut se justifier étymologiquement. Les exceptions sont cependant excessivement nombreuses. Voir à ce sujet Bertoni-Ugolini, *Prontuario*, p. 47.

jours, et Mlle Porru nous dit que «in der Umgangssprache werden die zwei Laute ganz regellos gebraucht» (p. 196)[1].

Si nous partons de la prononciation de la langue telle qu'elle est reflétée dans les prescriptions des grammairiens et dans les transcriptions des dictionnaires et manuels, nous sommes autorisés, me semble-t-il, à nous demander si les deux *s* ne sont pas deux phonèmes différents. Ils se retrouvent dans exactement les mêmes positions phonétiques et sont distingués l'un de l'autre par une caractéristique qui est phonologiquement pertinente ailleurs, dans la série occlusive (*b* : *p*, *d* : *t*, *g* : *k*) comme dans celle des fricatives et des affriquées (*v* : *f*, *tʃ* : *dʒ*), c'est à dire la force ou la sonorité ([*s*] est une forte et [*z*] une douce). Même s'il n'est pas possible de trouver deux mots qui se distinguent uniquement par le caractère du *s* — ce qui peut être un simple effet du hasard — on serait selon les principes de Trubetzkoy obligé de voir dans ces deux sons des phonèmes différents. Il n'y a aucune nécessité phonétique qui demande qu'on dise *svedese* [*zvede:se*] mais *francese* [*frantʃe:ze*], *asino* avec [*s*] mais *asola* avec [*z*].

Pourtant, une telle manière de voir correspondrait mal au caractère véritable du système italien. La distinction entre [*s*] et [*z*] est maintenue par voie artificielle. On connaît l'origine de cette anomalie. Ce sont des facteurs extérieurs qui ont déterminé l'état de choses actuel. Il faut tenir compte de ces facteurs extra-phoniques[2] — ici les influences de dialectes ayant des systèmes phonologiques différents. Ce qui à première vue pourrait être pris pour une opposition phonologique — et qui le serait selon les règles mécaniques de l'école de Prague — n'est en réalité qu'une anomalie systémologique qui nous montre le rôle des créations artificielles dans l'évolution linguistique. Influencé par les parlers environnants le florentin parlé a adopté deux réalisations du *s* intervocalique dont la répartition n'est fixée par aucune règle[3] («ganz regellos», selon Mlle Porru, expression citée ci-dessus). Les grammairiens ont entrepris de définir dans quelles catégories de mots l'une ou l'autre des deux réalisations sera regardée

---

[1] Bertoni-Ugolini (*op. cit.*, p. 47) pensent que c'est la prononciation de Rome qui a toutes les chances de l'emporter sur celle de Florence et qu'il y a tout lieu de croire qu'il y aura lieu en italien un assourdissement du *s* intervocalique du même ordre que celui qui s'est produit en espagnol.

[2] Cf. *Acta linguistica* II, 1940—1941, p. 245.

[3] Le rôle de l'évolution phonétique a été indiqué ci-dessus, p. 47.

comme correcte. N'étant propre à aucun des parlers qui ont constitué ensemble la langue écrite, la distinction en question n'a pas eu la force de devenir une véritable opposition mais est restée à l'étape de variante ou de nuance. Elle n'a pas réussi à acquérir assez de stabilité pour remplir une fonction différentielle dans le système de la langue.

La répartition des deux consonnes affriquées [*ts*] et [*dz*] (et des géminées [*tts*], [*ddz*]) diffère de celle de [*s*] et de [*z*]. On sait que cette distinction est maintenue aussi dans l'Italie méridionale et que [*ts*] et [*dz*] se font concurrence aussi à l'initiale (par exemple *zio* avec [*ts*] mais *zero* avec [*dz*], *zitto* avec [*ts*] mais *zona* avec [*dz*]). Elle s'explique en général par la phonétique historique ([*ts*] remonte à *te, ti* + voyelle en latin, [*dz*] à *di* + voyelle). On constate tout de même des divergences entre la prononciation de Rome et celle de Florence qui rappellent l'hésitation entre [*z*] et [*s*] intervocaliques. Le florentin a par exemple *sozzo* avec [*ddz*], la langue cultivée de Rome a [*tts*] dans le même mot[1].

Quoique la distinction entre [*ts*] et [*dz*] paraisse plus solide que celle entre [*s*] et [*z*], il semble pourtant que, au point de vue de la structure du système, la question se pose *grosso modo* de la même façon. L'usage n'est pas assez stabilisé pour que nous soyons autorisés à parler d'une véritable opposition phonologique. D'autre part, il n'est pas question de variantes combinatoires dans le sens ordinaire du mot. La réalisation phonétique des phonèmes en question n'est pas déterminée par des règles phonétiques mécaniques.

* * *

J'ai l'impression que dans la discussion phonologique théorique on n'a pas pris en considération ces différences de stabilités des oppositions dans la mesure qu'elles eussent mérité qu'on le fît. On a estimé que la stabilité d'une opposition dépend de son rendement fonctionnel et du nombre de corrélations dont elle fait partie[2]. On a établi des distinctions entre des faits phoniques pertinents et non pertinents. On s'est demandé si tel ou tel fait phonique possède une valeur différentielle ou non. Mais on semble avoir oublié que pour des raisons extra-phoniques la pertinence peut être de stabilité différente et que

---

[1] Selon Bertoni-Ugolini, *Prontuario*, p. 47.

[2] Voir par exemple Martinet, *Le français moderne* VI, 1938, p. 145.

certaines oppositions, quoique théoriquement fonctionnelles, ne le sont que d'une façon extrêmement restreinte — ou peut-être pas du tout — dans la pratique.

En italien, cet état de choses s'explique par la rencontre de plusieurs systèmes phoniques qui s'influencent réciproquement. Pour des raisons d'ordre essentiellement stylistique, l'influence d'un système sur un autre frappe le vocabulaire d'une façon très inégale, d'où un manque d'uniformité qui à première vue offre des difficultés considérables au point de vue systémologique. Le fait qu'une distinction phonétique peut être fonctionnelle dans certains cas et phonologiquement insignifiante dans d'autres prouve à mon avis ou bien un mélange de deux systèmes diachroniquement différents[1], ou bien un mélange de systèmes dialectaux. C'est le cas par exemple de l'accent musical du mot en suédois[2]. Le fait qu'une opposition de grand rendement fonctionnel et en principe nettement phonologique montre une tendance à passer à l'étape de nuance prouve nécessairement, me semble-t-il, qu'il est question d'une influence extra-phonique. Le phénomène opposé, la tendance à réaliser un phonème de deux façons différentes dans le même entourage phonétique — constaté à propos des deux *s* en italien — est d'origine identique. Dans le cas qui nous occupe, cette influence extra-phonique est évidente. C'est le système simplifié des autres parlers qui, à l'aide de la domination croissante de la capitale, tend à remplacer l'ancien, plus développé. C'est une perte pour la langue. Mais comme cette tendance est appuyée par l'orthographe[3] il y a tout lieu de croire qu'elle aboutira.

Nous voyons donc encore une fois l'impossibilité de faire entrer dans un schéma toutes les nuances et variations que l'analyse d'un système phonique d'une langue nous révèle. Le strict schéma des phonologues est exact dans une certaine mesure mais n'est pas assez nuancé pour refléter tous les aspects variés et complexes qu'offre une langue de culture. Il faut commencer par dresser le schéma. C'est évident. Mais il ne faut pas s'arrêter là. Il faut poursuivre l'analyse pour mettre au clair tous les facteurs qui, réunis, forment la langue en question.

---

[1] C'est le cas en français. Voir mon article précité dans *Acta linguistica* II, 1940—1941, pp. 232—246.

[2] J'espère pouvoir y revenir bientôt.

[3] Les deux *s* et les deux affriquées dentales sont représentés, comme les deux *e*, par le même signe orthographique.

BEMERKUNGEN ZUM QUANTITATIVEN VOKALSYSTEM IM MODERNEN FRANZÖSISCH

von BERTIL MALMBERG (Lund)

Die Quantität der französischen Vokale ist eine Frage, die viele Male zum Gegenstand wissenschaftlicher Erörterung gemacht worden ist, ohne dass deswegen behauptet werden kann, es sei eine endgültig formulierte Antwort gegeben worden. Wie es auch auf vielen andern Gebieten der französischen Aussprachelehre der Fall ist, sind die Quantitätsverhältnisse der Vokale nicht endgültig geklärt worden. Die Ursache hierfür liegt wohl zum grössten Teil in der Sprache selbst, insofern nämlich ein regelmässiger und streng normierter Sprachgebrauch in diesem Punkt nicht vorhanden ist. Ebenso wie das Französische hinsichtlich des qualitativen Vokalsystems gewisse durchgreifende Umwandlungen durchzumachen scheint, ist dies auch wohl auf dem Gebiet des quantitativen der Fall[1]. Ältere und neuere Tendenzen kämpfen um die Herrschaft, und die Folgen, welche dies für den tatsächlich vorhandenen Sprachgebrauch hat, führen zu erheblichen systematischen Schwierigkeiten. Der Zweck dieser Zeilen ist, von rein funktionellem (phonologischem) und systemologischem Gesichtspunkt einige der Erscheinungen, denen wir begegnen, kritisch zu prüfen.

Wenn man die Frage der Vokal- oder Konsonantenquantität in einer Sprache erörtert, kann man von zwei ganz verschiedenen Gesichtspunkten, die ich den subjektiven und den objektiven nennen möchte[2], ausgehen. Die Länge eines Sprachlauts ist, objektiv be-

---

[1] Die Frage des qualitativen Vokalsystems habe ich eingehender erörtert in einem Aufsatz in *Acta linguistica* II, 1940—1941, S. 232—246, auf den ich verweise.

[2] Dieselbe Terminologie wird beispielsweise von Eli Fischer-Jörgensen (s. *Archiv für vergl. Phonetik* IV, 1940, S. 1—20) angewandt, die jedoch damit nicht ganz dasselbe meint wie ich.

trachtet, diejenige Zeit, die seine Artikulation beansprucht. Sie ist messbar und somit für direkte empirische Untersuchung erreichbar. Wenn z. B. angegeben wird, dass der Vokal in dem schwedischen Wort *man* 29 hundertstel Sekunden, in *män* 17,4 hundertstel Sekunden beansprucht, dass der erste Vokal in *ana* 19,8 hundertstel und in *Anna* 11,7 hundertstel Sekunden dauert, so handelt es sich um ein experimentell festgestelltes Messungsergebnis[1]. Wir wissen also, dass der Vokal in *man* länger ist als derjenige in *män* u.s.w. Vorgenommene Messungen haben gezeigt, dass ein geschlossener Vokal in der Regel kürzer ist als ein offener, sowie dass ein beliebiger Vokal vor einem Reibelaut länger ist als vor einem Verschlusslaut, vor einem stimmhaften Konsonanten länger als vor einem stimmlosen u.s.w.[2] Ebenfalls wohlbekannt ist, dass die Vokalquantität in einer unbetonten Silbe gewöhnlich im umgekehrten Verhältnis zum Abstand von der betonten Silbe des Wortes steht[3].

Eine grundsätzlich verschiedene Auffassung von dem Wesen der Quantität begegnet uns jedoch, wenn wir in phonetischen Arbeiten z. B. Behauptungen finden wie die, dass ein kurzes englisches *æ* länger als ein langes *i* ist. Wir müssen da eine Unterscheidung einführen, die Jespersen[4] mit den Ausdrücken »äusserlich bestimmte Quantität« und »innerlich bestimmte Quantität« bezeichnet. Schon die oben angewandte paradoxe Ausdrucksweise, dass ein kurzes *æ* länger ist als ein langes *i*, deutet nämlich an, dass Vokallänge etwas anderes als nur die für die Artikulation notwendige Zeit sein kann. Jespersen hat (*loc. cit.*) daran erinnert, dass jede Sprache ihr eigenes phonetisches System hat und dass viele Sprachen Gebrauch von der vorhandenen Möglichkeit machen, mittels der Quantität gleiche oder nahezu gleiche Wörter zu unterscheiden. Aber um dies zu ermöglichen, muss der

[1] Die Ziffern sind Palmgren, *Studier och utkast till fransk ljud- och uttalslära*, Vänersborg 1916, entnommen.

[2] S. Jespersen, *Lehrbuch der Phonetik*, S. 181—182, und Jones, *English Phonetics*, S. 216 ff. Vergl. auch Rousselot-Laclotte, *Précis de prononciation française*, S. 88—90.

[3] S. beispielsweise Roudet, *Éléments de phonétique générale*, S. 237, Gougenheim, *Système grammatical de la langue française*, Paris 1939, S. 21. Alle in Zahlen angegebene Quantität betrifft natürlich durchschnittliche Werte, die für eine bestimmte Sprech- und Lesegeschwindigkeit gültig sind. Auch die von der Umgebung bedingte relative Quantitätsungleichheit ist von der Sprechgeschwindigkeit insofern abhängig, als das Verhältnis bei schnellerer Rede etwas zugunsten der kürzeren Laute verschoben wird.

[4] *Lehrbuch der Phonetik*, S. 182.

Quantitätsbegriff etwas Absolutes werden, etwas mehr als die relativen Längenvariationen, von denen wir eben Beispiele gebracht haben. Der Sprechende und der Hörende müssen ein bestimmtes Gefühl dafür besitzen, dass ein gegebener Sprachlaut lang oder kurz ist, und müssen in vorkommenden Fällen den vorliegenden Quantitätsunterschied mit einem entsprechenden Bedeutungsunterschied verbinden können. Wenn ein Engländer den Vokal in *hat* instinktiv als kurz und den Vokal in *beat* als lang auffasst, obgleich der erstgenannte sogar längere Artikulationsdauer als der letztgenannte haben kann, so müssen wir es hier mit einer Erscheinung rein subjektiver Natur zu tun haben. Wir begegnen hier dem, was ich die subjektive Quantität nennen möchte. Die Erklärung ist natürlich die, dass das englische System sich sowohl langer wie kurzer Vokale bedient oder, um eine phonologische Ausdrucksweise anzuwenden, eine phonologisch relevante Vokallänge kennt. Der Engländer kennt automatisch den Unterschied zwischen *beat* und *bit* und bezeichnet jenen Vokal als lang, diesen als kurz, fasst aber den Vokallaut in den Wörtern *hat*, *had* und *has* als kurz auf, unabhängig davon, dass wir, objektiv betrachtet, es mit drei Quantitätsgraden zu tun haben[1]. Die objektive Quantität ist kombinatorisch bedingt und unbewusst, die subjektive ist, wo sie sich findet, funktionstragend und bewusst (phonologisch relevant)[2].

Von der objektiven, unbewussten Quantität gibt es eine unendlich grosse Zahl Varianten, von der subjektiven, bewusst aufgefassten und absichtlich realisierten gewöhnlich nur zwei. Dies natürlich deswegen, weil es Schwierigkeiten bietet, beliebig viele Abstufungen auseinanderzuhalten. Es ist ein gewisser Abstand zwischen ihnen erforderlich, damit sie als funktionstragende Elemente in einem Lautsystem ausgenützt werden können. Es ist auch selten, dass eine Sprache mehr als zwei Typen der funktionell relevanten Vokallänge, lang und kurz, kennt[3].

Die hier beabsichtigte Untersuchung ist der subjektiven Vokallänge

---

[1] Es muss natürlich betont werden, dass die Quantität in Beispielen genannter Art nicht allein distinktiven Wert hat, sondern mit qualitativen Verschiedenheiten wesentlicher Art verbunden ist.

[2] Die Frage, ob die phonologisch relevante Dauer und Jespersens »innerlich bestimmte Quantität« identisch sind (wie Trubetzkoy es meint, *Scritti in onore di Alfredo Trombetti*, S. 155), wird anderswo erörtert werden.

[3] Das Estnische kennt drei (kurz, lang und überlang). Siehe zum Beispiel Marguerite Durand in *Proceedings of the Third International Congress of Phonetic Sciences*, Gent 1939, S. 263—264.

im modernen Französisch gewidmet. Von den kombinatorisch bedingten Variationen der Quantität, von denen oben gesprochen wurde, soll hier ganz abgesehen werden. Die in dieser Beziehung bei andern Sprachen gemachten Beobachtungen betreffs des Unterschiedes zwischen offenem und geschlossenem Vokal, zwischen Stellung vor Verschluss- und Reibelaut u.s.w. gelten in ihren Hauptzügen natürlich auch für das Französische. Infolgedessen nehme ich keine Rücksicht darauf, dass *i* in *vite* kürzer als *a* in *chatte* oder *ε* kürzer in *baisse* als in *baise* ist. Meine Fragestellung läuft darauf hinaus, ob in dem gegenwärtigen französischen Lautsystem der Vokal in Wörtern wie *tête* oder *même* als lang oder kurz betrachtet wird, ob *bette* und *bête* Homonyme sind oder nicht, oder ob noch ein phonologisch relevanter Quantitätsunterschied zwischen *je l'ai aimé* und *je l'ai aimée* besteht.

Die Frage nach der Quantität der französischen Vokale ist eine der schwersten, die uns in der französischen Phonetik und Orthoepie begegnen. Sie scheint einer der vielen Punkte zu sein, wo die Sprache von heute nicht völlig zu sich selbst gefunden hat, sondern wo verschiedene Tendenzen ihr Spiel treiben. Hier wie auf andern Gebieten drückt sich der Übergang von einem alten zu einem neuen System nicht nur in der wechselnden Anwendung der Umgangssprache der gebildeten Franzosen aus, sondern — und nicht zuletzt — in den stark variierenden Angaben der Handbücher und Aussprachelexika.

Das Vokalsystem, das Galliens Völker von den römischen Einwanderern als Erbe übernahmen und das sie mehr oder weniger ihren — sei es keltischen oder anderen — Aussprachegewohnheiten anpassten, kannte keine funktionell relevante Vokallänge. Der Unterschied zwischen langem und kurzem *o* und zwischen langem und kurzem *e* im klassischen Latein war in der Volkssprache (nach der hergebrachten Auffassung) durch einen Unterschied im Öffnungsgrad ersetzt worden oder durch einen solchen in der Muskelspannung (»tension«; dies letztgenannte gemäss Fouché[1]). Wahrscheinlich sind beide Erscheinungen vorhanden gewesen. *ĭ* war mit *ē* und *ŭ* mit *ō* zusammengefallen, und der Unterschied zwischen langem und kurzem *a* war aufgehoben worden. Das Vokalsystem des ältesten Französisch war auch auf Qualitätsunterschiede gegründet, nicht auf Quantitätsunterschiede; diese letztgenannten müssen, wenn sie existiert haben, kom-

[1] *Revue des langues romanes* LXIII, 1925—1926, S. 195 ff.; vgl. Dauzat, *Histoire de la langue française*, S. 39.

binatorisch bedingt, also gemäss oben angedeuteter Terminologie objektiver Natur gewesen sein. Die durchgreifenden Veränderungen, welche das französische Vokalsystem durchmachte, führten jedoch insofern die Entstehung einer neuen Vokallänge mit sich, als ursprüngliche Diphthonge kontrahiert wurden und gewisse Sprachlaute verstummten, indem sie eine Ersatzverlängerung voraufgehender Vokale mit sich brachten. So wurde *ai* zu *ε* oder *e* zusammengezogen, *eu* zu *ø* oder *œ*, *ou* zu *u*, und *s* fiel vor einem Konsonanten fort (*mesle* > *mêle*, *teste* > *tête*) u.s.w. Im allgemeinen kann man sagen, dass die Fälle von Vokallänge, die das Neufranzösische aufweist, entweder auf Kontraktion bezw. Ersatzverlängerung[1] oder auf rein phonetischer Einwirkung gewisser Konsonanten mit verlängerndem Einfluss (*r*, *z*, *ʒ*, *v*) beruhen. Denn gleichzeitig mit diesem — wenn man so will — etymologischen Prinzip der Quantitätsverteilung hat im Französischen seit ältester Zeit ein andres, von kombinatorischer Art, bestanden, in der Weise, dass die genannten Konsonanten auf einen voraufgehenden Vokal verlängernd gewirkt haben, während die Tendenz bei absolut finaler Stellung die entgegengesetzte gewesen ist (kurze Artikulation). Diesen beiden Prinzipien gemäss würde also das Neufranzösische einen langen Vokal haben in Wörtern wie *paraisse*, *bête*, *tête*, *même*, *maître*, *frêle*, *chose*, *fer*, *cage*, *veuve*. In vortoniger Stellung ist kein französischer Vokal ganz lang[2]. Die beiden skizzierten Prinzipien für die Verteilung der Quantität in dem französischen Vokalsystem haben natürlich einander oft entgegengewirkt, und es scheint, als ob in der französischen Umgángssprache von heute das etymologische — das jedoch seinerseits in vielen Fällen eine Stütze in verschiedenen konservativen Einflüssen (Buchstabierung und Überlieferung) besitzt — völlig im Begriff ist, dem phonetischen zu weichen. Dies hat eine Unsicherheit und ein Schwanken im Sprachgebrauch geschaffen, welche den Verhältnissen auf dem qualitativen Gebiet vollständig entsprechen.

Die Regeln, welche die gebildete Umgangssprache der Pariser von

---

[1] Dies ist ein sehr kurzer Ausdruck. Beispielsweise auf alle die Fälle einzugehen, wo analoge Einflüsse oder Rechtschreibungsverhältnisse mitgespielt haben, ist hier nicht am Platze.

[2] Siehe z. B. J. Schmidt, *Methodik des französischen Unterrichts*, Jena, Leipzig 1928, S. 5. Vergl. auch Grammont, *Traité pratique de prononciation française*, S. 12.

heute im grossen ganzen hinsichtlich der Quantität der Vokale anzuwenden scheint, sind folgende[1]:

1. Jeder Vokal ist lang vor finalem *r*, *z*, ʒ und *v* und der Gruppe *vr* (*pierre*, *chose*, *rage*, *veuve*, *vivre*).
2. Sämtliche Nasalvokale sind lang vor jedem ausgesprochenen Konsonanten (*blanche*, *ronce*, *mince*).
3. Das velare *a* ist lang vor jedem ausgesprochenen Konsonanten (*pâte*, *tâche*).
4. Das geschlossene *o* und das geschlossene *ø* sind ebenfalls gewöhnlich lang vor jedem ausgesprochenen Konsonanten (*heaume*, *pôle*, *neutre*).
5. Jeder Vokal ist im Auslaut kurz, unabhängig von der Schreibweise (*beau*, *fée*, *mou*, *bas*, *feu*, *vie*).

In der Praxis kann sich nur hinsichtlich des offenen *ε* ein Anlass finden zur Erörterung des funktionellen Wertes der Opposition langer: kurzer Vokal, mit andern Worten: Nur bei Beispielen von dem Typus *bette* : *bête*, *elle* : *aile*[2] kann die Frage, ob langer oder kurzer Vokal, eine praktische Bedeutung erhalten. Während der lange Vokal in den übrigen Fällen überall rein kombinatorischen, automatischen Charakter besitzt, würde man bei Beispielen des obengenannten Typus mit Hilfe der Vokallänge allein sonst homonyme Wörter unterscheiden können.

Die herkömmliche Ansicht wie auch diejenige der Aussprachelexika und Handbücher ist die, dass Wörter vom Typus *bête*, *fête*, *tête*, *maître*, *traître*, *peine*, *reine*, *Seine*, *veine*, *aile*, *mêle*, *même* langen Vokal haben. Meine die Pariser Aussprache betreffende Erfahrung ist jedoch die, dass dies kaum als richtig angesehen werden kann. Die Folge eines kurzen Vokals in dieser Wortreihe würde ja werden, dass Wörterpaare wie *tête* : *tette*, *reine* : *renne* (oder der Stadtname *Rennes*), *peine* : *penne*, *maître* : *mettre* völlig homonym würden. Ich glaube, dass dies auch

---

[1] Ein nunmehr veraltetes Werk von geringem Interesse ist J. Jägers Abhandlung *Die Quantität der betonten Vokale im Neufranzösischen* (Diss. Bonn 1882, gedruckt in Altenburg).

[2] Das Wort *aile* ist ein typisches Beispiel dafür, wie eine etymologische Schreibweise eine Aussprache veranlasst hat, die lauthistorisch nicht bedingt ist. Im Altfranzösischen wurde das Wort *ele* (< lat. *ala*) geschrieben. Soweit eine Aussprache mit langem *ε* (oder überhaupt eine von *elle* abweichende Aussprache) heute vorkommt, ist diese in dem betreffenden Falle sekundär, was nicht hindert, dass das Wort, von modernem Gesichtspunkt betrachtet, derselben Kategorie angehört wie *bête*, *même*, *paraisse* etc.

gewöhnlich der Fall ist in einem laufenden Satzzusammenhang. Nun möchte ich jedoch hiermit nicht gesagt haben, dass ich meine, diese Wörterpaare würden unter allen Umständen gleich ausgesprochen, und der Franzose könne mit seiner Aussprache nicht markieren, wann er das eine und wann das andre Wort meine. Ich glaube im Gegenteil, dass er es vermag. Und gerade dies ist wichtig und in diesem Zusammenhang interessant. Der Unterschied zwischen *tête* und *tette* besteht nicht darin, dass das erste Wort einen langen und das zweite einen kurzen Vokal hat, sondern darin, dass der Sprechende eine Möglichkeit besitzt, das normalerweise kurze *ε* in *tête*, wenn es der Zusammenhang aus dem einen oder andern Anlass fordert, zu verlängern, und dies ist nicht der Fall bei *tette*. Bei Markierung eines Gegensatzes, in emphatischem Zusammenhang von der einen oder andern Art, beim Vorlesen oder langsamen Sprechen kann der Vokal in dem einen Fall verlängert werden, in dem andern nicht[1]. Die Opposition langer : kurzer Vokal ist also eine Möglichkeit, die die Sprache in besonderen Fällen zu Hilfe nehmen kann, die aber normalerweise nicht ausgenutzt wird. Deswegen kann es nie in Frage kommen, dass ein langer Vokal in den angeführten Fällen als Aussprachefehler angesehen wird. *tête* mit langem Vokal zu sprechen, ist unter allen Umständen richtig, ungeachtet der Tatsache, dass dies in der Praxis wahrscheinlich ziemlich selten eintrifft. Jedoch in *tette* einen langen Vokal einzuführen, bedeutet einen Aussprachefehler, der den Sinn auf's Spiel setzen würde[2].

Da die Vokalquantität im Französischen in den allermeisten Fällen automatisch und kombinatorisch bedingt ist, und da sich nur sehr wenige französische Wörter allein durch die verschiedene Vokallänge voneinander unterscheiden, und auch diese kaum in laufender Rede, so ist der Franzose nicht gewohnt, grösseren Wert auf die Vokalquantität zu legen. Daher wird diese in hohem Grade abhängig von

---

[1] Die Quantitätszahlen, welche in Palmgrens *Fransk ljud- och uttalslära* (S. 20—22) gegeben werden und die für Wörter wie *bête, bette* (32,3 bezw. 19,9 hundertstel Sekunden) wesentlich verschieden sind, betreffen wahrscheinlich isolierte Wörter.

[2] Diese Erscheinung, dass ein nach seiner Natur funktioneller Lautunterschied nur als eine Möglichkeit, die nicht immer verwirklicht wird, existiert, ist in phonologisch orientierten Arbeiten bisher nicht in genügendem Masse beachtet worden. Ich habe früher in ganz anderem Zusammenhang (*Moderna språk* XXXIV 1940, S. 239) auf sie hingewiesen und dort auf Martinet (*Le fr. mod.* VII, 1939, S. 34) verwiesen.

der Sprechgeschwindigkeit, von den Betonungsverhältnissen u. dergl. und natürlich von der rein phonetischen Struktur des Wortes oder Satzes. Mit andern Worten: Die objektive Quantität erhält freieren Spielraum als es bei Sprachen mit funktionell bedeutungsvollerer Vokalquantität der Fall sein kann.

Ein Versuch, in dem Unterschied zwischen *tête* und *tette* etwas anderes als nur einen Quantitätsunterschied oder die Möglichkeit eines solchen zu sehen, ist von Damourette und Pichon[1] gemacht worden. An Stelle der gewöhnlichen Zerlegung in lange und kurze Vokale haben sie eine solche in *voyelles brusques* und *voyelles tendres* vorgeschlagen. Der Vokal in *tête* ist »tendre«, der in *tette* »brusque«. Sie sprechen auch von *le mode heurté* (=brusque) und *le mode filé* (=tendre) und wenden für diese Erscheinungen den Begriff *duison* (wohl ungefähr = Artikulationsweise der Vokale) an. Ich zitiere Folgendes: »La notion de duison, distinguant des voyelles brusques des tendres, répond en somme, *grosso modo*, à celle de quantité distinguant des voyelles brèves et des longues; mais les termes de *brève* et de *longue* nous paraissent devoir être abandonnés, puisque la question de durée est loin d'être le seul facteur du déroulement des voyelles». Die Verfasser, welche unzweifelhaft ein ausserordentlich feines Ohr für alle Nuancen ihrer Sprache hatten, haben offenbar einen andern, wesentlicheren Unterschied zwischen dem Vokal in *tête* und dem in *tette* zu unterscheiden geglaubt als den eventuellen quantitativen. Es ist ja möglich, dass dies sich wirklich so verhält[2]. Es würde sich in diesem Fall wohl um einen Melodieunterschied handeln, um etwas, was teilweise durch die experimentelle Phonetik bestätigt zu werden scheint, soweit es einen eventuell vorhandenen Ausspracheunterschied zwischen maskulinen und femininen Adjektiv- und Substantivformen betrifft — worauf ich später zurückkomme. Aber in dem einen wie in dem andern Fall sind derartige Aussprachefinessen ohne jede praktische Bedeutung, da sie nicht bewusst und somit auch nicht funktionstragend sind.

Ich gehe zu einigen Spezialfragen über. Gemäss dem bisher Betonten würden die drei geschlossenen Vokale der Sprache (*i*, *y*, *u*) im Hin-

[1] *Des mots à la pensée* I, S. 174.

[2] Martinet spricht (*Bulletin de la Société de Linguistique* XXXIV, 1933, S. 195) von »une très légère différence de timbre« zwischen dem Vokal einerseits in *belle*, *sèment*, *elle* und anderseits in *bête*, *s'aiment*, *aile*. Vergl. auch Marguerite Durand, *Proceedings of the Third International Congress of Phonetic Sciences*, S. 261—262.

blick auf ihre Quantität ganz der Regel folgen, die oben gegeben ist[1]. In etwas älteren Arbeiten findet man jedoch Angaben, die darauf hindeuten, dass wir es hier mit einer ganz neuen Erscheinung zu tun haben. Passy[2] fordert noch langen Vokal in *abîme* und in vortoniger Silbe in *brûler*, ferner in den meisten Lehnwörtern (*Agis*, *Brutus*, *Lupus*). Grammont fordert in entsprechenden Fällen kurzen Vokal[3]. Er führt besonders *abîme* an. Und in *brûler* ist *y* unbetont und kann folglich nach Grammonts Ansicht nicht lang sein. Die anderen Autoritäten, bei denen ich nachgeschlagen habe, scheinen in diesen Hinsichten mit Grammont übereinzustimmen[4]. Barbeau-Rodhes Aussprachelexikon[5] weicht in einigen Punkten ab. So wird sowohl langes wie kurzes *i* in *abîme* angegeben, und lateinische Lehnwörter auf *-us* werden durchgängig mit langem Vokal bedacht (*Vénus*, *Brutus*). Dasselbe ist vor mouilliertem *l* (d. h. *j*) der Fall, wozu ich nun übergehe.

Barbeau-Rodhes Arbeit ist nicht die einzige neuere, die vor *l* mouillé langen Vokal fordert. Martinon[6] meint, dass der Vokal in der Gruppe *-ille* mit dem Übergang vom mouillierten *l* zu *j* verlängert wurde. Nyrop markiert hier ebenfalls langen Vokal[7] und dasselbe tun Petersen-Dyggve-Sund[8], während Michaelis-Passy[9] beide Möglichkeiten bieten. Mir scheint, als ob hier die kurze Aussprache am besten dem modernen Pariser Sprachgebrauch entspricht. Ein Wort wie *fille* hat wohl in Paris in normaler Sprache kurzen Vokal, und meine Erfahrungen über gebildete Umgangssprache im westlichen Frankreich gehen

---

[1] Gougenheim (*Éléments de phonologie française*, Paris 1935, S. 23, Fussnote) glaubt allerdings einen Quantitätsunterschied zwischen *tous* [*tu:s*] und *il tousse* [*tus*] zu hören. Gemäss E. A. Meyers Messungen wäre der Vokal in dem ersten Wort mehr als doppelt so lang als in dem zweiten (Versuchsperson var M. Lucien Maury; s. Palmgren, *Fransk ljud- och uttalslära*, S. 20). M. Maury wird nach derselben Quelle kaum selbst den Unterschied aufgefasst haben können. Ich meinerseits möchte glauben, dass Meyers Zahlen in diesem Fall auf einer Zufälligkeit beruhen. Sie dürften wohl nicht allgemeingültig sein.

[2] *Les sons du français*, S. 155.

[3] *Traité de prononciation*, S. 45 und 52.

[4] Martinon, *Comment on prononce le français*, S. 117 f. Rosset, *Exercises pratiques d'articulation et de diction*, S. 36—39. Nyrop, *Manuel phonétique du français parlé*, §§ 112 ff., 123 ff. Gougenheim, *Éléments de phonologie*, S. 23.

[5] *Dictionnaire phonétique de la langue française*, Stockholm 1930.

[6] *op. cit.*, S. 118.

[7] *Manuel phonétique*, appendice 224.

[8] *Fransk-svenskt lexikon*, Helsingfors 1941.

[9] *Dictionnaire phonétique de la langue française*.

dahin, dass es sich dort ebenso verhält. Fouché scheint derselben Meinung zu sein. Er hebt hervor, dass die in Handbüchern vorkommende Angabe, *j* übe verlängernde Wirkung auf einen voraufgehenden Vokal aus, auf einer falschen Auffassung beruht[1]. Das trifft nur zu hinsichtlich des velaren *a*, das ja vor jedem ausgesprochenen Konsonanten lang ist. Also ist der Vokal lang in der Gruppe *-aille*, aber nicht auf Grund der Einwirkung seitens des *j*, sondern ganz einfach deswegen, weil der Vokal vor einem ausgesprochenen Konsonanten steht. Durch Analogie kann es vorkommen, dass eine Verlängerung stattfindet, »mais c'est loin d'être un phénomène général dans le parler parisien de la bonne société« (*loc. cit.*).

Eine Frage von grosser prinzipieller Tragweite, die ausserdem alle Vokale der Sprache betrifft, ist die, ob ein nunmehr nicht ausgesprochenes *ə* muet einen Einfluss auf die Quantität des voraufgehenden Vokals oder auf dessen übrige Eigenschaften ausübt. Es ist offenbar, dass der Vorgang des Verstummens des sog. *ə* féminin in der gesprochenen Sprache insofern Spuren hinterliess, als der Vokal verlängert wurde. Es trat mit andern Worten eine Ersatzverlängerung ein. Der Satz *je l'ai aimé* wurde dadurch von dem Satz *je l'ai aimée* geschieden, dass der letzte Vokal in *aimée* länger war. Dass es sich um Ersatzverlängerung und nicht um Kontraktion gehandelt hat, dürfte aus dem Umstand hervorgehen, dass *ə* muet ja nicht nur nach einem Vokal, sondern auch nach einem Konsonanten verstummte. Es war nicht nur *vu*, das mit *vue* zusammenfiel, sondern auch *sûre* mit *sûr* und *seule* mit *seul*.

Eine Reihe einheimischer französischer Sprachgelehrter scheint noch auf einer Verlängerung des Vokals im Femininum bestehen zu wollen[2]. So sagt Gougenheim in *Éléments de phonologie*, S. 23: »la corrélation entre le masculin bref et le féminin long n'est plus qu'une

---

[1] *Où en sont les études de français*, S. 18. Dass eine solche Fehldeutung von Einheimischen gemacht werden kann, zeigt ja, in welchem Ausmass das Gefühl für Vokallänge bei den Franzosen der Gegenwart geschwächt ist.

[2] Gemäss Poirots Untersuchungen war der Quantitätsunterschied noch vor etwa 30 Jahren erheblich (13 bezw. 24 Sekunden im Durchschnitt gemäss *Contribution à l'étude de l'e muet, Deux questions de phonétique française*, Helsingfors 1902, S. 26). Marguerite Durand hat jedoch in ihrer unten zitierten Arbeit in Frage gestellt, ob diese Zahlen Poirots nicht auf mundartlicher Aussprache beruhen (östliches Frankreich, besonders Lothringen, wo man noch jetzt einen deutlichen Längenunterschied soll beobachten können) und also schon zu Poirots Zeit nicht mehr für die Pariser Umgangssprache gegolten haben.

nuance à la finale (*aimé* : *aimée*; *ému* : *émue*); elle est peut-être un peu plus sensible quand la voyelle est suivie d'une consonne *l* ou *r* (*seul* : *seule*; *sûr* : *sûre*)«. Und in desselben Verfassers *Système grammatical* heisst es S. 21: »encore aujourd'hui il y a une très légère différence de longueur ...«[1]. Zu beachten ist, dass es sich in beiden Fällen um Arbeiten aus den allerletzten Jahren handelt (*Système grammatical* ist 1939 gedruckt). Ich habe an der angegebenen Stelle darauf hingewiesen, dass diese Behauptung Gougenheims von der experimentellen Phonetik nicht bestätigt wird. In ihrer grossen Arbeit *Le genre grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne* (Paris 1936) hat Marguerite Durand sowohl vom Quantitäts- wie Melodiegesichtspunkt alle Typen der femininen Formen des Französischen untersucht. Die von ihr dabei erhaltenen Ergebnisse sind sehr beachtenswert und scheinen teilweise zu bestätigen, was Damourette und Pichon mittels Gehörs festgestellt zu haben glaubten[2]. Die femininen Formen zeigen einen vom Maskulinum abweichenden Melodieverlauf, der besonders klar zu Tage tritt bei Adjektiven und Substantiven mit einer vom Maskulinum auch in anderer Hinsicht abweichenden Femininform (also vom Typus *grand* : *grande*, *court* : *courte*). Der feminine Intonationstypus ist, was Damourette-Pichon »le mode filé« oder »voyelle tendre« nennen. Und Pichon[3] will diesen Ausspracheunterschied so weit ausdehnen, dass er für alle Typen der femininen Formen gilt, und stellt in Frage, ob Marguerite Durands experimentelles Ergebnis, nach dem zwischen *cassé* und *cassée*, zwischen *joli* und *jolie* kein deutlicher Unterschied festgestellt werden kann, Geltung hat für das, was er »la parlure optimale«, d. h. das »beste« Pariser Französisch, nennt. Gerade dies haben mir auch einige französische Sprachgelehrte, unter ihnen einheimische Pariser, versichert (die feminine Form habe »cirkumflexen Akzent«). Andere wiederum haben jede Möglichkeit einer Unterscheidung in diesem Falle ebenso bestimmt verneint.

[1] Näheres hierüber in meiner Besprechung in *Moderna språk* XXXV, 1941, S. 263.

[2] Gemäss Pichon würde sich dieser Gegensatz zwischen *brusque* und *tendre* nicht darauf beschränken, dass er Wörter dieses Typs betrifft, sondern findet sich beispielsweise auch im Verbparadigma wieder, wo die Infinitivendung *-er* mit einem *voyelle brusque* ausgesprochen würde, die zweite Person pluralis dagegen *tendre* wäre. Er glaubt einen deutlichen Unterschied zwischen *il faut marcher vite* und *marchez vite* zu hören (*Le fr. mod.* VI, 1938, S. 115).

[3] *Le fr. mod.* VI, 1938, S. 111 ff.

Es ist also nicht leicht, aus diesen widersprechenden Äusserungen und nicht immer leicht deutbaren Ergebnissen auf die wirkliche Sachlage zu schliessen. Jedoch dürfte klar sein, dass wir in dem gegenwärtigen Sprachzustand die letzten Reste eines älteren Systems vor uns haben. Der noch bei Poirot möglicherweise erhaltene Längenunterschied kann jetzt als aufgehoben betrachtet werden. Dass dieser Ausgleich nicht auf einmal geschehen ist, dürfte klar sein. Rousselot meinte auch den letzten Nachklang des verstummten ə muet experimentell feststellen zu können[1]. Wir haben es bei dieser Verstummung ja mit einer phonetischen Erscheinung zu tun (nicht auf analogem Wege ist *joli* dem *jolie* gleich geworden), und ein Vokal, der ja silbenbildend ist, verschwindet nicht auf einmal, sondern hinterlässt Spuren. Die Melodie in dem zweisilbigen *-ie* hat sich bei der Verstummung in dem bewahrten Teil des Wortes sozusagen gehalten und hat Anlass zu der abweichenden Melodie gegeben, die in jedem Fall noch übrig geblieben und in *grande*, *courte* u. s. w. experimentell nachgewiesen ist. Es handelt sich um eine phonetische Erscheinung, die gewiss keinen Einzelfall darstellt und anderswo, z. B. in schwedischen Mundarten, offensichtliche Parallelen hat[2]. Eine andere Frage ist dann, in welchem Masse man von diesen bewahrten Intonationserscheinungen annehmen kann, dass sie eine funktionelle Rolle in dem gegenwärtigen französischen Lautsystem spielen. Dies scheint allerdings Pichons Ansicht zu sein, wenn er sagt: »Cette constatation est capitale (d. h. dass die femininen Formen eine abweichende Intonation besitzen), et d'une grande portée générale, car elle indique que l'élément mélodique n'est pas entièrement réservé en français aux effets sémantiques dits «ton de phrase», mais fait en certains cas partie intégrante du corps significatif des mots: le français est jusqu'à un certain point une langue à tons comme celles de l'Extrême-Orient ou celles de la péninsule scandinave.«[3]

Ich habe schon früher[4] hervorgehoben, dass es reichlich weit gegangen ist, wenn man diesen Intonationsverschiedenheiten auf der phonologischen Ebene eine so grosse Bedeutung zumessen will, dass man das Französische in gleichem Grade zu einer Tonsprache macht, wie es das Schwedische oder Chinesische ist. Aber die Frage, ob sie

---

[1] vgl. *Le fr. mod.* VI, 1938, S. 110.

[2] Ich verweise auf Collinder, *Das Wort als phonetische Einheit* (*Språkvetenskapliga Sällskapets i Uppsala förhandlingar* 1937—1939), besonders S. 70—71.

[3] *Le fr. mod.* VI, 1938, S. 122.

[4] *Acta linguistica* II, 1940—41, S. 59.

als zum funktionellen System gehörig angesehen werden können, ist vielleicht doch nicht ganz unnötig. Eine gründlichere und noch umfassendere experimentelle Beweisführung als die vorliegende dürfte wohl notwendig sein, um die Frage endgültig beantworten zu können. In jedem Fall sind diese Erscheinungen Erinnerungen an etwas, das gewesen ist, und irgendwelche Zweifel darüber, wohin die Entwickelung geht, sind wohl kaum möglich.

Die neuere phonetische Forschung hat im übrigen gezeigt, dass der Quantitätsbegriff wenigstens hinsichtlich der Vokale nicht so eindeutig ist, wie man früher geglaubt hat. Die Rolle der Intonation ist oben angedeutet worden, und zu ihr treten weitere Erscheinungen, auf die einzugehen hier nicht der Platz ist[1].

Ich habe mit diesen Zeilen nur betonen wollen, dass ich glaube feststellen zu können, dass das moderne französische Vokalsystem, von quantitativem Gesichtspunkt betrachtet, Distinktionen aufweist, die von funktionellem Gesichtspunkt nicht ohne weiteres übergangen werden können. Wenn man die Bezeichnung »relevant« nur für eine Lauteigenschaft verwendet, die notwendig vorhanden sein muss, damit das Wort oder die Gruppe, dessen oder deren Bestandteil sie ist, identifiziert werden kann, so ist die Vokalquantität im modernen Französisch nicht funktionell. Aber wenn man in den Begriff »relevant« den, nach meiner Ansicht richtigeren, Sinn von etwas hineinlegt, dessen sich die Sprache, wenn es das Verständnis fordert, in distinktiver Absicht bedienen kann, so muss man der Länge bei den betonten Vokalen des Französischen wohl eine funktionelle Bedeutung zumessen, auch wenn sie dort nicht dieselbe Rolle wie in vielen andern Sprachen mit deutlich phonologischer Vokalquantität spielt. Was ferner die Einwirkung eines jetzt verstummten femininen ə auf die Vokallänge betrifft, so glaube ich, dass wir in unserer Zeit das Verschwinden der letzten Reste eines älteren Systems beobachten können, das möglicherweise noch bewahrt ist als eine in gewissen Fällen experimentell nachweisbare und gewissen Personen bewusste Intonationsverschiedenheit, deren funktioneller Charakter jedoch als in höchstem Grade zweifelhaft angesehen werden muss. Eine Tonsprache im eigentlichen Sinne ist das Französische jedenfalls nicht.

[1] Eine gute Übersicht über die neuere Literatur zu diesen Fragen gibt ein Aufsatz in *Acta linguistica* II, 1940—41 (Eli Fischer-Jörgensen, *Neue Beiträge zum Quantitätsproblem*, S. 175—181).

COMPTES RENDUS, NOTICES

Fourquet, J.: *L'ordre des éléments de la phrase en germanique ancien. Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg*, Fascicule 86. Paris (Les Belles Lettres) 1938. 300 pp. in 8°.

Die Arbeit Fourquets ist zweifellos der interessanteste Beitrag zur germanischen Wortstellungslehre seit der grossen Untersuchung von John Ries über die Wortstellung im Beowulf (1907). Mit einem seltenen Sinn für die wesentlichen Züge des Satzbaus hat F. den syntaktischen Usus der ältesten germanischen Sprachdenkmäler auf solche Weise beschrieben, dass man eine Reihe von scharf charakterisierten Satztypensystemen erkennt, welche chronologisch einander ablösen; und innerhalb der einzelnen Quellen hat er nachgewiesen, wie sich die meisten Abweichungen vom herrschenden Typus entweder als Überbleibsel einer älteren Stufe oder als Anfänge einer späteren erklären lassen. Es ist dadurch gelungen, die ganze Mannigfaltigkeit der altgermanischen Satztypen mit einem Blick zu überschauen und eine Art chronologische Kontinuität festzustellen.

In einer Untersuchung über den älteren nordischen Satzbau[1] habe ich Fourquets Ergebnisse herangezogen und sie in allem Wesentlichen bestätigt gefunden; nur die nachträglich angefügte Übersicht über die Gliederfolge in der altwestnordischen Prosa, welche nicht auf eigenen Untersuchungen, sondern hauptsächlich auf der Beschreibung Heuslers fusste, zeigte sich nicht stichhaltig[2].

Die sprachgeschichtlichen und rein faktischen Ergebnisse Fourquets können aber hier nicht zur Besprechung kommen. Was die strukturelle Linguistik allein angeht, sind die theoretischen und methodologischen Erwägungen, welche der Verfasser seinem Buche vorausschickt (*Préface* und *Introduction* S. 1—32), und in welchen er im Lichte gewisser Thesen der Pariser linguistischen Schule (s. bes. S. 3 f.) seine praktischen Erfahrungen theoretisch auszuwerten versucht.

Der Verf. fängt mit einer Erläuterung des Titels an. Zwei Begriffe werden hier programmatisch aufgestellt, nämlich *syntaxe de position* und *élément*

[1] *Sætningsbygningen i skaanske Lov.* København (Ejnar Munksgaard) 1941 (= *Acta Philologica Scandinavica* XV), bes. S. 77 ff.

[2] Vgl. ebd. Note 200 zu S. 88.

de phrase. Dabei ist erstens zu bemerken, dass F. den grundlegenden Begriff *phrase* als schon gegeben voraussetzt: »Par syntaxe, nous entendons l'étude de tout ce qui concourt à la cohésion de la phrase, une des unités les plus nettes que connaisse la linguistique.« — Als ob wir nicht aus John Ries's grosser Untersuchung wüssten, dass es Satzdefinitionen zu Hunderten gibt! Die folgenden Ausführungen gehen darauf aus, die Grundlage der Positionssyntax aus dem Begriff des sprachlichen Zeichens herzuleiten: »Une position, en tant qu'elle se distingue d'autres positions possibles, a ainsi la valeur d'un signe, et elle peut être liée à une connotation grammaticale ou stylistique. Elle peut jouer un rôle qui, dans d'autres langues ou d'autres conditions, serait joué par une désinence, par un préfixe, par un mot-outil.« Schon diese Formulierung verrät eine verhängnisvolle Unklarheit des Gedankens: denn ist es überhaupt möglich, die Stellung des einzelnen Gliedes als ein »Zeichen« aufzufassen, und ist (im Bejahungsfalle) dieses Zeichen ein Zeichen gleicher Art wie das Wort oder das Morphem (dessen Zeichennatur übrigens auch *sui generis* sein dürfte)? Ferner zeigt sich später, dass nur gewisse Stellungen (»les faits de position grammaticaux« S. 22 f.) zeichenhaft sind, während für andere nur gewisse »raisons de situation« nachgewiesen werden können. Man muss also durchaus Fourquets Charakteristik der Positionssyntax ablehnen, wenn er seine Überlegungen in folgenden Wörtern zusammenfasst: »Il s'agit ici de cette syntaxe qui repose sur un classement des signes qui jouent un rôle dans l'organisation de la phrase.« Es dreht sich eben nicht — wie etwa in der Lehre von den Wortklassen — um die Klassifikation einer bestimmten Zeichengattung, sondern — wie es aus der Praxis des Verfassers zur Genüge hervorgeht — um die Aufstellung von gewissen Satztypen und die Formulierung von Prinzipien für die Gliederfolge, sei sie zeichenhaft oder nicht.

Es ist altbekannt, dass die Einheiten, womit man in der »Wortstellungslehre« operiert, nicht »Wörter« sind, sondern Satzglieder. Fourquet lässt sich aber mit dieser Einsicht nicht begnügen; er schlägt eine neue Distinktion vor, indem er Satz*glieder* (d. h. Einheiten der logisch-grammatischen Analyse: Subjekt, Objekt u. s. w.) und Satz*elemente* unterscheidet. Von diesem letzteren Terminus wird keine förmliche Definition gegeben, und die Zusammenhänge, worin er auftritt (bes. S. 6, 29), sind so unklar, dass es nicht möglich ist, den Begriff mit Sicherheit zu umgrenzen. Doch wird folgende Formulierung wahrscheinlich den Sinn im Wesentlichen treffen: Satzelement ist jede (ein- oder mehrwörtige, trennbare oder untrennbare) Einheit, welche laut der Positionsregeln des bezüglichen Sprachgebrauchs einen »Platz« im Satzschema ausfüllt und also bei numerischen Stellungsregeln »zählt« (so z. B. auch die Gruppe nach dem Strich in einem Nebensatz wie *ob er das unter diesen Umständen | hätte machen sollen* S. 29, wo *hätte* wohl im entsprechenden Hauptsatz ein Element für sich ausmachen würde). Diese Einheit deckt sich nun im grossen und ganzen mit dem logischen Satzglied, und F. nennt nur einen Fall, wo die Unterscheidung relevant wäre, nämlich die in der älteren Poesie übliche Distanzstellung des Attributs: *siau eigo vit salhús sverða ful* (S. 6); es fragt sich aber, ob in solchen Fällen ein gewöhnliches Attribut vorliegt, oder ob wir nicht eher mit einer mehr selbständigen »adjektivischen Apposition« zu tun haben,

die auf der Schwelle zwischen Glied und Unterglied steht. Es ist also nicht einzusehen, dass mit der neuen Terminologie irgendeine neue Einsicht verknüpft sei, und F. hat überhaupt nicht bemerkt, dass die topische Analyse, durch welche die »Elemente« zu erkennen wären, eine logische Analyse voraussetzt.

Nach diesen programmatischen Bemerkungen folgt ein kritisches Referat der älteren Literatur über germanische Wortstellung. Zwei Richtungen haben sich hier scharf gegenüber gestanden: diejenige von J. Ries, welche in der Stellung des Subjekts und des Finitums zueinander (»gerade und ungerade Folge«) das grundlegende Faktum der Satzstruktur sieht, und diejenige seiner Gegner, die mit den Kategorien Anfangs-, Zweit- und Endstellung des Verbums das ganze Material bewältigen zu können meint. Diese letztere hat mit Wackernagel-Delbrücks Lehre von der ursprünglichen Endstellung des Verbums im idg. Satz die ganze Wortstellungslehre bis in die dreissiger Jahre beherrscht.

Die Erfahrung hat F. darüber belehrt, dass man mit diesen Kategorien nicht durchkommt; sein erster Versuch, die ags. und ahd. Quellen mit Ausgangspunkt in der absoluten Verbstellung zu beschreiben, musste scheitern, weil auf diesen Sprachstufen Gegensätze ganz anderer Art den Satzbau beherrschen, und zwar in erster Reihe die Gegensätze 1° zwischen leichten Satzelementen, die am Anfang, und Vollgliedern, die später gestellt werden, 2° zwischen synthetischer Voranstellung und analytisch-emphatischer Nachstellung der Verbalbestimmungen. »Tout un travail était à refaire« lautet das Zeugnis der Vorrede (S. 3), »il fallait trouver pour chaque langue une méthode et des procédés de classements différents, avant de pouvoir songer à une hypothèse sur l'état primitif commun.« — In dieser Erfahrung liegt das bedeutendste methodische Ergebnis der vorliegenden Untersuchung.

Eine besondere Kritik widmet der Verf. dem vierten Band von Behaghels grosser *Deutscher Syntax*, der erschienen ist, eben während F. im Begriff war, seine Untersuchungen nach neuen Gesichtspunkten umzulegen. Behaghel bricht zwar entschieden mit der Delbrückschen Lehre von der ursprünglichen Endstellung des Verbums, seine Methode ist aber infolge Fourquet grundsätzlich abzulehnen. Der Grundfehler Behaghels (wie auch der meisten seiner Vorgänger) ist der, dass er Verschiedenartiges in derselben Rubrik zusammenstellt. Sein sprachgeschichtliches Räsonnement lautet ungefähr so: Wie im Deutschen finden wir in allen altgerm. Sprachen Sätze mit dem Verbum an zweiter Stelle; also ist dieser Satztyp ein aus dem Idg. ererbter. Dagegen wendet F. mit Recht ein, dass zwei Sätze mit Verbum an zweiter Stelle gar nicht gleich gebaut zu sein brauchen. So zeigt der frz. Satz *il vint* scheinbar dieselbe Struktur wie deutsch *er kam*, und doch muss man sie, um den Bautypen gerecht zu werden, in ganz verschiedenen Rubriken anbringen; denn das Frz. hat die gerade Folge Subjekt-Verbum (vgl. *hier il vint*), während die absolute Zweitstellung für das deutsche Beispiel die massgebende Kategorie ist (vgl. *gestern kam er*). M. a. W.: auch in der Geschichte der Wortstellung hat man den Fehler gemacht, losgerissene Einzelheiten und nicht ganze Systeme oder Zustände zu vergleichen.

Schon diese wertvolle kritische Auseinandersetzung enthält verborgene theoretische Unklarheiten und Unzulänglichkeiten. In den abschliessenden

Questions de méthode (S. 21—24) treten sie klar ans Licht. Der Verf. schneidet zwar die Hauptprobleme an, er gibt anschauliche Beispiele und formuliert seine Thesen mit nicht geringer Gewandtheit; wenn man aber über die Ergebnisse nachdenkt, steht man mit leeren Händen. Die Begriffe machen kein einheitliches System aus, die Formulierungen sind all zu ungenau und allgemein; die ganze Darstellung entzieht sich trotz ihrer scheinbaren Prägnanz sowohl der völligen Zustimmung als der gründlichen Kritik. Es lohnt sich daher kaum, die Erörterungen auf Schritt und Tritt zu verfolgen, und wir müssen uns damit begnügen, ein paar Hauptgedanken herauszugreifen.

Der prinzipale Gegensatz der Stellungstheorie ist infolge F. derjenige zwischen *faits de position grammaticaux* (S. 22) und *raisons de situation* (23). Schon diese Formulierung zeigt eine gewisse Schiefheit des Gegensatzes, und wenn der Verf. später (S. 23) um des Parallelismus willen den Terminus *raisons grammaticales* prägt, wird sie noch deutlicher. Man sieht nämlich aus seinen eigenen Ausführungen, dass es für die grammatischen Stellungstypen eben keine »Gründe« gibt; sie sind fest, arbiträr, während sich die situationsbedingten Stellungen aus dem Kontext oder der Situation »erklären« lassen und somit, wie oben gezeigt, der behaupteten Zeichennatur der Positionen wiedersprechen. Aber auch die Stellungstypen, die unter der Kategorie der grammatischen Positionsfakta vereinigt werden, sind durchaus nicht gleichartig. Wir finden hier einerseits die Stellung des indirekten Objekts vor dem direkten (*give the child a toy*), andererseits die absoluten Verbalstellungen im Deutschen, welche den Aussagehauptsatz (*Da kam er*), die Satzfrage (*Kam er da?*) und den Nebensatz (*da er kam*) charakterisieren. Nur im letzteren Typus ist die Stellung in dem Sinne signifikant, dass demselben Wortmaterial bei verschiedener Ordnung eine verschiedene Meinung (Intention) innewohnt, während die Bedeutungssumme und das gegenseitige Verhältnis der Glieder unverändert bleiben. Im ersten Beispiel würde eine Ordnung wie *give a toy the child*, welche etwa in älterer Poesie nicht undenkbar wäre, genau dieselbe Meinung haben, und auch wenn man ein Beispiel konstruieren könnte, wo die Umstellung wirklich einen anderen Wert bewirken würde, könnte diese weder (wie die Verbstellung) die Intention des ganzen Satzes noch die Bedeutungen der einzelnen Wörter ändern, sondern nur das logische Verhältnis zwischen den bezüglichen Gliedern.

Die situationsbedingten oder freien Stellungen werden ferner als neutrale (*er sagt mir nichts*), expressive (*dir sagt er vielleicht was; mir sagt er nichts*) und exzeptionelle (*er hat Geld mir gestohlen*) abgestuft, eine Einteilung, welche durch die Inkommensurabilität ihrer Termini sich selbst aufhebt.

Man weiss also nicht, was man mit allen diesen Begriffen anfangen soll, und wenn man dann entdeckt, dass es der Verf. zustande gebracht hat, in seiner Theorie auf die Hauptkategorien seiner geschichtlichen Untersuchungen fast keine Rücksicht zu nehmen (denn die Voranstellung der leichten Glieder ist nicht grammatisch-zeichenhaft-arbiträr, und der Gegensatz zwischen synthetischer Voranstellung und analytisch-emphatischer Nachstellung ist nicht situationsbedingt in gleicher Weise wie die Voranstellung eines emphatischen oder wiederaufnehmenden Gliedes: *Heute regnet es*), — dann erhärtet sich der Eindruck, dass die ganze Einleitung nur in grösster Eile angehängt wurde, weil theore-

tische Überlegungen heute die grosse Mode der Linguistik ist. Was man hätte erwarten dürfen, war die theoretische Interpretation eben dieser altgerm. Stellungstypen, deren Art und Verbreitung hier zum erstenmal festgestellt wurden, sowie ihre Einverleibung in die ganze Lehre von der Satztopik. Diese Aufgabe steht aber noch aus.

Paul Diderichsen (Kopenhagen).

Hammer, Eva Thorné: *Le développement de sens du suffixe latin -bilis en français.* Lund (Gleerup) & Copenhague (Munksgaard) 1942. *Études romanes de Lund* VI. 224 p. in 8°. Cour. dan. 9,60.

Pour les dérivés français en *-able* et en *-ible*, l'auteur distingue, sur l'exemple de M. Lombard, un sens *subjectif* (sens actif: *secourable* «qui secourt», sens affaibli: *aidable* «vaillant», sans notion verbale: *charitable* «qui est plein de charité»), un sens *objectif* (sens passif modal: *regrettable* «qu'on peut regretter», sens de réalité passive: *habitable* «habité»), et un sens *circonstanciel*: *glissable* «où l'on glisse». Il va de soi que ces termes ne peuvent pas avoir de signification syntaxique. — La thèse de l'auteur c'est qu'en latin et en français moderne le sens objectif règne presque seul, tandis qu'en ancien français on ne trouve que le sens subjectif. — Or, il ressort clairement de l'exposé de l'auteur qu'on a eu de tout temps des adjectifs à sens subjectif et des adjectifs à sens objectif, et encore un troisième groupe où les adjectifs peuvent avoir les deux sens. En latin on trouve le sens actif dans la langue familière. En ancien français le sens passif prédomine dans les textes savants. En français moderne il y a toujours des adjectifs à sens actif (*nuisible*, *secourable*, etc.). On se demande s'il ne s'agirait pas d'une simple différence stylistique, conception qui ne semble pas étrangère à la pensée de l'auteur (p. 63—64): pour le latin on étudie de préférence des textes philosophiques où l'on trouve surtout des adjectifs à sens passif, spécialement aptes à exprimer des notions intellectuelles, tandis qu'en ancien français on s'attache plutôt aux chansons de geste où dominent les adjectifs à sens actif, mieux faits pour exprimer des notions plus concrètes.

Dans un mot dérivé il faut distinguer deux éléments sémantiques: la signification du radical et celle du suffixe. Enfin il faut étudier le rapport entre ces deux éléments: est-ce que le suffixe est capable de s'ajouter à un mot de n'importe quelle partie du discours et de n'importe quelle signification? — Malheureusement l'auteur parle presque toujours de l'adjectif entier et non de ses parties. On constate en passant que le sens du suffixe était plus concret en latin qu'en français. Quant au rapport entre les deux éléments, il est dit que la dérivation nominale était beaucoup plus rare en latin qu'en français. Ces deux faits marchent bien ensemble. — On se trouve en présence d'un très grand nombre de mots pour étudier la signification des radicaux, mais ils auraient dû, nous semble-t-il, être classés un peu plus systématiquement. Il faudrait d'abord distinguer les dérivés nominaux des dérivés verbaux. Ces derniers ont une signification où entre la notion de relation qui est étrangère aux dérivés nominaux. Pour obtenir une classification des dérivés verbaux,

il faudrait au fond faire une analyse synonymique des verbes correspondants. Alors on verrait peut-être qu'un certain groupe de verbes, en combinaison avec le suffixe *-able*, donnerait pour résultat le sens passif, qu'un autre groupe aboutirait au sens actif, et qu'un troisième groupe fournirait les adjectifs à double sens.

Contrairement à l'avis de l'auteur, nous serions donc enclin à voir dans les radicaux la raison des sens actif et passif. Mais alors se pose la question: quelle est la signification du suffixe? Le titre même du livre indique qu'il s'agit du sens du suffixe, mais en réalité on y trouve très peu à ce sujet. Pour définir un tel suffixe, il faudrait d'ailleurs tenir compte de tous les suffixes qui servent à construire des adjectifs dérivés, surtout de *-eux*, que l'auteur dit avoir été en concurrence avec *-able*.

Knud Togeby (Copenhague).

Lindroth, Hjalmar: *De reflexiva pronomina. Ett stycke tillämpad språkteori. Göteborg Högskolas Årsskrift* XLVII, 17. Göteborg 1941. 72 p. in 8°.

On a discuté longuement parmi scandinavisants (Lindroth et Risberg 1928, Carna Thulin 1933, Wellander 1935, Diderichsen 1939) la différence qui sépare le pronom réfléchi (*sig*) de l'accusatif du personnel (suédois *honom*, *henne*) et parallèlement la distinction entre le possessif de la 3e personne (*sin*) et le génitif du pronom personnel (*hans*, *hennes*, *dess*).

En reprenant la question l'auteur expose sa solution en tant qu'application d'une théorie générale du langage. Il préconise, ici comme ailleurs, une méthode essentiellement psychologique, en insistant surtout sur le sentiment ou instinct linguistique (*Sprachgefühl*) — base, selon lui, de l'expérience immédiate de tout fait linguistique et, par là, de toute connaissance grammaticale.

On constate pourtant avec satisfaction que M. L., fidèle à son programme «systémologique» (exposé ici-même: I, p. 78-80), reconnaît la nécessité d'une définition logique de la notion de (pronom) réfléchi (p. 63). *V. Br.*

Lerch, Eugen: *Ist das Wort »Deutsch« in Frankreich entstanden?*. *Romanische Forschungen* 56 (1942), p. 144—78.

Der Titel dieses Aufsatzes richtet sich gegen die von Weisgerber vertretene These, dass das dem Worte *deutsch* zugrundeliegende **þeudisk* 'vulgaris' (auf die Sprache bezogen) zuerst in Westfranken verwendet wäre, indem Lerch dafür die Ansicht aufstellt, dass das mittellat. *theodiscus* nicht nur in der Überlieferung (in der ja die lateinischen Texte überwiegen), sondern auch genetisch älter sei als die entsprechenden Formen der Volkssprachen, dass also sowohl ahd. *diutisk*, mhd. *tiut(e)sch*, mnl. *duutsc/dietsc* u. s. w. als die romanischen Lehnwörter afrz. *tiois*, aital. *todesco* u. s. w. auf mlat. *theodiscus/theotiscus* u. ä. zurückzuführen seien.

Diese Erklärung ist nicht richtig. Ja, man muss sie wohl als so offensichtlich falsch bezeichnen, dass eine eingehende Widerlegung der Ausführungen des gelehrten und scharfsinnigen Forschers unterbleiben darf. Es wird genügen, auf einige für die Argumentation wichtige Missverständnisse hinzuweisen.

Der Verf. glaubt (S. 175), dass das *t-* von dän. schwed. *tysk* mit dem *t-* von mhd. *tiutsch* gleichzustellen sei und gegen die Ursprünglichkeit von *d-* im Hochdeutschen sprechen könne; aber das nord. *t-* ist ja ein älteres *þ-* (adän. *thydisk*, an. *þýðiskr*), und da die nord. Wörter dem Altsächsischen entstammen, erweisen sie für das Altsächsische einen Spiranten im Anlaut. Das allein genügt eigentlich als Gegenbeweis der ganzen verblüffenden These von Lerch.

S. 174 hat der Verf. das bekannte Anlautsgesetz Notkers unrichtig verstanden; es bezieht sich nicht auf das bei Notker feste hd. *t-*, das aus wgerm. *d-* entstand, sondern nur auf den aus wgerm. *þ* entstandenen Verschlusslaut, der im Hd. zunächst und im Allgemeinen als *d-* erscheint, aber von Notker im ungedeckten Anlaut und nach stimmlosem Konsonanten *t-* geschrieben wird. Notkers Formen *in diutiscûn* und *dero diutiskûn* erweisen also das höhere Alter von *d-* und genügen schon als Beweis gegen die von Lerch aufgestellte, auch aus anderen Gründen unmögliche hd. Grundform **tutisk*.

Dass wgerm. *d* auch im Inlaut zu hd. *t* wird, hat der Verf. vergessen, wenn er (S. 151) das — ganz regelmässige — *-t-* von ahd. *diutisc* auf dem bequemen Umweg durch Mischformen zwischen *theodiscus* und *teutonicus* erklären will.

Das anlautende *d-* von nl. *duitsch*, *dietsch*, nd. *düdesch* soll durch Anlehnung an *duiden* 'deuten' entstanden sein (S. 165); aber diese an sich unwahrscheinliche Erklärung wird u. a. durch die oben erwähnten nordischen Formen als falsch erwiesen.

Der Abschnitt IV »Der gelehrte Ursprung der Ableitungen vom Typus 'himmlisch'« (S. 170 f.) will den germanischen Ursprung von ganz geläufigen *isk*-Ableitungen wie *irdisch*, *himmlisch*, *heimisch*, *kindisch*, *abgöttisch* verdächtigen. Demgegenüber wird einem Germanisten Schweigen erlaubt sein.

Ein so gewandter und belesener Forscher wie Lerch schreibt eine solche Abhandlung nicht ohne gute Bemerkungen zu machen — wie z. B., dass *franciscus* als Latinisierung von ahd. *frenkisc* sich deshalb nicht durchgesetzt habe, weil es auch 'französisch' bedeuten würde — aber das Ganze ist eine Entgleisung, und man kann es nicht mit Freude begrüssen, dass die Abhandlung in erweiterter Form als Buch erscheinen soll.

L. L. Hammerich (Kopenhagen).

Menzerath, Paul: *Der Diphthong. Eine kritische und experimentelle Untersuchung. (Phonetische Studien herausgegeben von Paul Menzerath 2.)* Bonn & Berlin (Ferd. Dümmler) 1941. 139 S. 4to. RM 14.—.

Schon in der ersten Zeile seiner Arbeit stellt Menzerath das Hauptergebnis des Werkes fest: »In dieser Untersuchung wird der Nachweis erbracht, dass *ein Diphthong nur aus zwei Vokalen und aus sonst nichts besteht.*«

Ein solcher, vielleicht etwas ungewöhnlicher Anfang ist charakteristisch

für M.'s wissenschaftliche Darstellungsweise. M. versucht nicht, wie Jørgen Forchhammer dies in seiner Besprechung von Menzerath's Arbeit auffasst, die Tatsache zu verbergen, dass er durch seine Untersuchungen zu dem Ergebnis gekommen ist, welches die Darstellung des Themas bestimmt, nämlich, dass der Diphthong aus zwei Vokalen besteht. Man wird lediglich sofort davon unterrichtet, welcher von den verschiedenen Definitionen über das Wesen des Diphthongs M. sich — auf Grund seiner umfangreichen Versuche — anschliessen kann. Eine so offene Darlegung der Auffassung des Verfassers bewirkt, dass man mit grösserer Sicherheit an das Lesen der ausführlichen Schilderung der Litteratur über den Diphthong herangeht — so ist kein Argwohn über das Verfahren des Verfassers möglich.

Seite 11 sagt M.: »in der Tat ist eine richtige Diphthongdefinition nur mit Bezug auf die Silbe möglich«. Seite 96 teilt M. mit, dass die Silbentheorie als nächster Band dieser Reihe (*Phonetische Studien*) erscheinen wird. Für eine endgültige Beurteilung von M.'s Diphthongdefinition wäre es daher eigentlich notwendig, dass diese Darstellung bereits vorläge. Indessen lässt sich eine Beurteilung auf Grund des von M. bisher Veröffentlichten einigermassen durchführen.

M. unterscheidet in seiner Definition des Diphthongs scharf zwischen dem artikulatorischen und dem klanglichen Element. Der Diphthong ist für M. eine akustisch-vokalische Zweiheit, bei der eine Forderung nach Einheitsartikulation besteht. Dies scheint widerspruchsvoll zu sein, ist es aber nicht, indem M. nämlich die Forderung nach einer Einheitsartikulationsbewegung in der *Kieferbewegung* erfüllt zu finden meint. Im experimentellen Teil sucht er das Vorhandensein dieser Kieferbewegung nachzuweisen. Hierin besteht die Verbindung mit M.'s Silbentheorie, da er annimmt, dass jede Silbe in einen »Artikulationsbogen« hineinfällt. Die angenommene Kieferbewegung soll ein derartiger »Artikulationsbogen« sein. Gegenüber der willkürlich (vielleicht aus schematischen Gründen) gewählten Darstellung der Laute als Stellungen, wie man sie in der älteren Phonetik findet, mit einer Annahme von »Gleitlauten« als Übergangsstadien, stellt M. seine unmittelbar einleuchtende Auffassung der Laute als Bewegungen dar, und definiert so den Vokal als »Öffnungs-Schliessungs-Laut« und den Konsonanten als »Schliessungs-Öffnungs-Laut«. Das Vorhandensein von »Gleitlauten« sieht M. als unwahrscheinlich an. Diese Betrachtungsweise der Natur der Konsonanten und Vokale ist wertvoll, wenn sie als eine Definition von homorganen Lauten verstanden wird, wie M. sie selbst (Seite 24) darstellt. Bezüglich der Ablehnung von Gleitlauten kann man sagen, die *ältere* Phonetik ist uns noch den Beweis dafür schuldig, dass es »Gleite« *gibt*, ehe sie Auffassungen über diese Frage wie die von M. ganz verurteilen kann[1].

M. stellt die verschiedenen Theorien über die Definition des Diphthongs ausführlich dar. An dänischen Verfassern werden die Ohrphonetiker Jørgen und Viggo Forchhammer besprochen, welche der Meinung sind, dass das zweite Glied des fallenden Diphthongs ein Konsonant sei. J. F. findet eine grosse

[1] Siehe z. B. Jørgen Forchhammer: *Paul Menzerath: Der Diphthong. Archiv für vergleichende Phonetik* Bd. 6, S. 33 (1942).

Ähnlichkeit (aber keine Identität) zwischen den »offenen geräuschlosen Formen« des angenommenen Schlusskonsonanten des Diphthongs (diese können einen Öffnungsgrad wie ein Vokal haben) und einem Vokal, so dass leicht Verwechslungen entstehen können. J. F. kommt dadurch einer ohrphonetischen Definition des zweiten Diphthonggliedes als Vokal so nahe, dass man sich schwer vorstellen kann, mit welchen Methoden er beweisen will, es sei kein solcher sondern ein Konsonant. J. F. findet so, dass M.'s Untersuchungen seiner eigenen Auffassung widersprechen. Eine Entscheidung darüber, welche Auffassung die richtige ist, kann jedenfalls nicht durch die ohrphonetische Untersuchung mit dem unbewaffneten Ohr geliefert werden. Die grösste Aussicht auf eine phonetische Entscheidung scheint M.'s mikrotomische Methode (siehe unten) zu haben.

Die Auffassung des zweiten Gliedes im fallenden Diphthong als Konsonant ist alt in der dänischen phonetischen Literatur. Man findet sie bei Jacob Madsen Aarhus (1544), Høysgaard (1769), Rask (1826), Levin (1844), aber nicht gerade in der von J. F. vorgebrachten Form. Vilhelm Thomsen (ungedrucktes Vorlesungsmanuskript vom Jahre 1881) und Otto Jespersen definieren den Diphthong als aus zwei Vokalen in derselben Silbe bestehend.

Der 2. Teil von M.'s Arbeit ist experimentell. S. 97 ff. wird auf Geniogrammen der Nachweis einer (Kiefer-)Artikulationsbewegung versucht, welche in ihrer Eigenschaft als »Silbenbogen« die Elemente des Diphthongs vereinigt. Für M. ist es natürlich klar, dass der Unterkiefer kein Artikulationsorgan in dem Sinne ist, wie es z. B. J. F. in seiner Besprechung von M. auffasst.

Etwas anders ist es, ob M.'s experimenteller Beweis zutrifft. M. hat eine Theorie über eine grössere Kieferöffnung bei den stärker betonten Teilen der Rede aufgestellt, gestützt auf Alfred Schmitt (*Akzent und Diphthongierung* S. 88). M. erwähnt selbst A. Schmitts Darstellung S. 98 in seinem Buch. Ich will gleich sagen, dass ich nicht glaube, dass M.'s Theorie für alle Vokale stimmt. Bei denjenigen Vokalen, wo eine recht ausgeprägte Öffnung des Kiefers für die Vokalbildung charakteristisch ist, mag sie zutreffen. Wollte man a priori eine Theorie aufstellen, so müsste diese eher so lauten, dass man die Einwirkung der Stärkezunahme auf die Artikulation in der Weise verstehen kann, dass jeder Laut — — in Übereinstimmung mit seiner besonderen Natur — eine ausgeprägtere Bewegungsform bekommt — also die offeneren Vokale eine grössere Kieferöffnung, die runderen Vokale eine mehr charakteristisch rundende Lippenbewegung, die Vorderzungenvokale eine weitere Spannung der vorgezogenen Zungenmasse etc. Dies müsste jedoch experimentell erwiesen werden.

Bereits in Menzerath's *Koartikulation, Steuerung* .... findet sich ein Geniogramm: *Mein Mann kam fast lahm nach Jaffa* (mit lauter Vokalen mit grosser Kieferöffnung), wo die betonten Silben eigentlich alle die grösste Kieferöffnung zeigen sollten. Dies gilt nicht ausnahmslos für den ganzen eingesprochenen Satz, indem die beiden letzten Worte *nach Jaffa* das entgegengesetzte Verhältnis zeigen: die kleinste Kieferöffnung bei dem betonten Vokal. — Das angenommene Verhältnis scheint also nicht ganz sicher nachweisbar zu sein.

In dem vorliegenden Buche zeigen 3 Komposita *Kaufhaus, Freiheit, Heuscheuer* im Geniogramm eine grössere Kieferöffnung beim Fortisdiphthong als beim Semifortisdiphthong.

Wider M.'s Erwartung hat *ui* in *Luitpold* keine grössere Kieferöffnung als *-pold*. Er nimmt an, dass irgend eine Störung eingetreten ist. Dieser Diphthong *ui* zeigt nämlich im Wort *pfui* eine noch grössere Kieferöffnung als die Diphthonge *eu* und *ai*. Man kann nun rein sprachlich einwenden, dass dieses letzte Wort mit den anderen Beispielen nicht vergleichbar ist. Es ist ein »affektgeprägter Ausruf« und kann, sprachlich gesehen, in nichts mit den anderen affektlos eingesprochenen Wörtern verglichen werden.

Indem M. nun auf diesem Beispiel *pfui* fusst, legt er die »unechten fallenden Diphtonge« *ia*, *ua* u. s. w. so aus, als ob sie in Wirklichkeit echte seien, indem er meint, dass diese betonten engen ersten Glieder des Diphtongs mehr »offen« sind, als das zweite Glied. Da man nicht sagen kann, dass die Grundlage (das Geniogramm von *pfui*) genügend gesichert sei, muss diese Verallgemeinerung wegfallen.

Die Beschreibung der »lautmikrotomischen« Untersuchungen gehört zu den interessantesten des Werkes, weil hier eine neue experimentelle Methode, nämlich eine analysierende Abhörung mit Hilfe von Tonfilmstreifen angegeben wird. — Es würde hier zu weit führen, auf die technische Durchführung einzugehen. Das Endergebnis, dass ein Diphthong aus zwei Vokalen besteht, soll auch nicht angezweifelt werden. Doch müssen einzelne Bedenken erhoben werden. Zuerst im Hinblick auf das Material der Untersuchung: Eine kurz abgefasste Beschreibung unterrichtet uns darüber, dass das Material hauptsächlich aus Aufnahmen von Menzerath selbst bestanden hat, nur »zum kleineren Teile standen uns Kopien anderer Sprechfilme zur Verfügung.« In welchem Umfang dieses nicht-menzerathische Material M.'s Resultate stützte, darüber wird nichts berichtet. Wir bekommen nur zu wissen, dass es nicht immer möglich ist, zu demselben klaren Ergebnis zu gelangen. Eine Aufzählung der verwendeten Versuchswörter und Rechenschaft darüber, in welchen Fällen nur eine Aufnahme des isolierten Diphthongs (z. B. bei den Untersuchungen S. 127-28 über die Vokaldauer) angewendet wurde, wäre wünschenswert gewesen.

Eine eigentliche Rezension von M.'s Ergebnissen ist schwierig, da es sich um »Abhörergebnisse« handelt. Interessant, aber schwierig zu beurteilen, ist daher die Theorie über die »Diphthongschwelle«.

Widersprechende Ergebnisse sind anscheinend in Folgendem enthalten: Durch Experimente findet M. (S. 130), dass umgekehrte Diphthonge (d. h. Diphthonge, welche in der Weise abgehört sind, dass der Tonfilm rückwärts läuft) im allgemeinen einen deutlich zweigipflichen Eindruck machen — später aber (S. 137) ergibt eine entsprechende Umkehrung, dass die Diphthonge zu steigenden Diphthongen werden (Konsonant + Vokal).

Es erscheint also nicht überzeugend, wenn M. ausspricht: »dass es gleichgültig ist, ob der erste Teil des steigenden Diphthongs vokalisch oder konsonantisch ist, er klingt unter allen Umständen wie ein Konsonant.«

Eine interessante experimentelle psychologisch-akustische Untersuchungsmethode und ein interessanter Versuch ihrer Anwendung auf das Wesen des Diphtongs als phonetische Grösse ist das Haupterträgnis dieser umfassenden Untersuchung.

Svend Smith (Kopenhagen).

Valkhoff, Marius: *De expansie van het Nederlands. Bibliotheek voor weten en denken* XX. La Haye (H. P. Leopolds Uitgevers Mij. N. V.) 1941. 102 p. in 8°.

Ce petit ouvrage, dû au professeur de philologie romane de l'université d'Amsterdam, est consacré au rayonnement et au succès du néerlandais au delà de son domaine géographique proprement dit. Il s'agit donc des noms de lieux germaniques en Wallonie et dans le Nord de la France, des mots d'emprunt néerlandais notamment en roman et de la formation du néerlandais de l'Afrique du Sud (*het Afrikaans*, «l'africain»); l'auteur donne aussi un chapitre sur les modifications, d'une époque à l'autre, de la frontière linguistique franco-néerlandaise.

La présentation, très soignée mais modeste, de ce volume pourrait faire penser à un livre de simple vulgarisation. Mais cela n'est pas le cas. L'auteur nous apporte aussi de l'inédit, notamment dans les passages où il écrit en romaniste. Après avoir publié, en 1931, une importante étude sur *Les mots français d'origine néerlandaise*, il nous promet maintenant, en collaboration avec M. B. E. Vidos, un ouvrage sur les mots espagnols, portugais et catalans de même origine. Ce répertoire complémentaire, il nous en donne ici un avant-goût, en esquissant l'histoire de noms de bateaux, notamment de voiliers, tels que l'esp. *bote(quin)*, *belandra*, *filibote*, *lugre*, *urca*, le port. *flute*, le cat. *dogre*, de verbes de marine tels que l'esp. *amarrar*, *bojar*, *dragar*, *izar*, *toar*, de termes concrets de différentes espèces comme *arcabuz*, *aspa*, *belitre*, *escaparate*, *estocafis*, *falla*, de noms de produits etc. d'origine toponymique comme *anascote* < *Aarschot*, *balduque* et *belduque* < *Bois-le-Duc*, *brabante* < *Brabant*, *galdre* < *Gueldre*, *gante* < *Gand*.

Très curieuse est la comparaison que M. Valkhoff établit entre l'«africain», rejeton néerlandais du XVIIe siècle, et le latin vulgaire des provinces romaines, rejeton latin de l'antiquité. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'une langue de civilisation qui, transportée plus ou moins loin du centre par les conquérants et les colonisateurs, dans des régions de langues complètement différentes, a été suffisamment vivace pour y prendre la place des parlers autochtones, pour y mener une vie assez indépendante de la langue mère, pour y développer une riche littérature se suffisant à elle-même, pour s'y segmenter en dialectes, pour y donner naissance à une nouvelle langue de civilisation, pour s'y maintenir à travers les siècles jusqu'à nos jours. L'évolution de l'africain a été d'une rapidité étonnante. Plusieurs traits de cette évolution rappellent certaines particularités romanes. Le substrat hottentot en africain (noms de plantes et d'animaux comme *boegoe*, *gnoe*, termes de coutumes comme *abba* «porter un enfant sur le dos») correspond aux substrats ligure, celtique, ibérique, dace etc. du roman. M. Valkhoff note, en outre, des cas semblables d'assimilation (néerl. *kinders* à côté d'afr. *kinners*, de même que lat. class. *persica* à côté de lat. vulg. *pessica*), de contraction (afr. *t(e)rug*, lat. vg. *d(i)rectus*), de consonnes intervocaliques amuïes (*hagel* > afr. *haël*, *a(u)gustus* > lat. vg. *austus*), et une tendance à remplacer le prétérit simple par un prétérit composé avec «avoir» et le participe passé. Il est vrai que certains de ces traits se retrouvent dans bien des langues, par exemple ce dernier,

et celui qui consiste à laisser l'adjectif démonstratif d'une part s'affaiblir en article défini, de l'autre se combiner avec un élément de renforcement signifiant en lui-même «voici», «voilà», «ici» ou «là». D'autre part, on pourrait ajouter p. ex. que le passage très discuté $d > r$, dont il existe certains exemples latins et romans indéniables[1], se trouve aussi, depuis le XIX[e] siècle, en africain, où il occupe une place importante[2].

C'est un livre bien écrit, et qui intéressera à la fois le romaniste, le germaniste et le comparatiste.

Alf Lombard (Lund).

---

[1] Sur cette question, voir en dernier lieu: K. Michaëlsson dans *Studier i modern språkvetenskap* IX (1924) 259—298; E. G. Wahlgren, *Un problème de phonétique romane*, Upsal-Leipzig 1930; J. Brüch dans *Zeitschr. f. rom. Phil.* LV (1935) 126—154; J. Svennung, *Wortstudien* etc., dans *Uppsala Univ. Årsskrift* 1933, *Filos.* etc. V, p. 87; id., *Untersuchungen zu Palladius*, Upsal etc. 1935, pp. 126—129, 386 s., 631. Ajoutons ici quelques notes supplémentaires. Il reste à voir dans quelle mesure l'ancien passage latin de *ad-* à *ar-* devant labiales (F. Sommer, *Latein. Laut- u. Formenlehre* [2-3] 264) est en cause dans des mots roumains comme *armăsar* (lat. *armessarius* est attesté, *Thes.*), *arvocat* («avocat», dans le dialecte de la Țara Oltului; T. Dinu dans *Grai și suflet* I, 1923—1924, 135); devant non-labiale, on trouve dans le mot *arjun*, forme moldave de *ajun*, un *ar-* qui selon le *Dict. de l'Acad. Roum.* serait de même nature. En catalan d'Alghero *d* intervocalique (de *d*, *t* latins) passe à un *r* articulé avec un seul coup de la langue contre les alvéoles, dans *uró* < *odorem*, *vira* < *vita*, etc.; voir P. E. Guarnerio dans *Arch. glott. it.* IX (1886) 345 s., G. Morosi dans *Miscellanea Caix-Canello* (1886) 319, H. Kuen dans *Anuari de l'Oficina Romànica* V (1932) 149 s. Le cas du cat. *Arles* pour *Atlas* dans »*hòmens de poca estatura, los quals són en les parts de Libia en la montanya de Arles*» (*Faules Isopiques* p. p. R. Miquel y Planas, 1908, p. 96; XV[e] s.) et celui du fr. *boursoufler* (il y a une forme normande *boudsoufler*; Gamillscheg *Etym. Wb. d. frz. Spr.*) restent encore incertains. Quant au prov. *kúire* < *cubitum*, il serait dû à un changement de suffixe, selon E. Seifert (thèse de Berlin, 1919, pp. 71-73).

[2] Voir par exemple Th. H. Le Roux, *Beschrijvende klankleer van het Afrikaans*, thèse, Leyde 1910, pp. 111 s.: *skade* > *skare*, *ledig* > *lerig*, *middag* > *mirrag*, *na die dorp* > *na rie dorp*, etc. Le cas de l'africain n'est pas cité dans la partie du livre de Wahlgren consacrée au germanique.

Achevé d'imprimer le 31 décembre 1943.

L'ARCHITECTONIQUE DU TEMPS DANS LES LANGUES CLASSIQUES

par GUSTAVE GUILLAUME (Paris)

A M. Vendryes.

§ 1 — L'esprit humain est ainsi fait qu'il a l'expérience du temps, mais n'en a point la représentation. Il lui faut la demander à des moyens constructifs et descriptifs qui sont de l'ordre de l'espace. La représentation linéaire du temps qui fuit fait partie de ces moyens: elle est déjà dans sa simplicité première et, on le verra, fondamentale (§§ 19, 20, 22, 42) une certaine spatialisation du temps.

Les moyens constructifs et descriptifs, d'ordre spatial, auxquels la pensée recourt pour se donner à elle-même une vision du temps ont leur peinture fidèle dans les formes grammaticales que les langues destinent à l'expression de celui-ci. Il est en conséquence possible, avec le secours d'une méthode appropriée, d'en faire la découverte en partant de ces formes. C'est l'objet du présent travail.

§ 2 — La méthode longuement méditée qu'on y applique, très proche de celle qui triomphe actuellement en physique, pourrait être définie une alliance, en toute proportion utile, de l'observation fine du concret et de la réflexion abstraite profonde, le dernier mot appartenant bien entendu à la première, seule qualifiée pour décider en dernier ressort de la vraie nature des choses, le rôle de la réflexion dans l'alliance qu'elle contracte avec l'observation n'étant point de conclure à sa place, mais de la guider, de la rendre plus aiguë, plus pénétrante, et pour tout dire d'un mot, de lui conférer une «puissance» que, laissée à ses seules forces, elle n'aurait pas.

§ 3 — Une première loi mise en lumière par l'application de cette méthode (qui a fait ses preuves ailleurs) aux problèmes de linguistique est qu'une opération de pensée, si brève soit-elle, demande du temps pour s'accomplir et peut, conséquemment, être référée, aux fins d'analyse, aux instants successifs du temps qui en porte l'accomplissement et que nous nommerons le *temps opératif*.

Cette référence est, au surplus, le seul moyen que la pensée ait d'opérer une saisie intérieure de ce qui s'accomplit en elle-même: aussi en use-t-elle dans toute la mesure, variable avec l'état de civilisation, où elle n'accepte pas de s'ignorer.

Et comme il est de sa nature de ne pas s'abandonner à cette ignorance de soi, elle en use sans cesse. L'histoire de la morphologie des langues offre, à cet égard, les témoignages les plus probants. Les langues, dont la construction repose sur la puissance que possède l'esprit de réfléchir en lui-même, ainsi que dans un miroir où elle devient visible, sa propre activité, sont dans leur partie systématique, et le fait apparaît d'autant plus sensible qu'il s'agit des plus évoluées d'entre elles, la résultante d'une référence de ce que l'esprit édifie au temps qu'il met à l'édifier. Les analyses subtiles qu'opère la langue ne sont jamais autre chose que la division de ce temps opératif en instants originaux grammaticalement dénotés. L'indivision de ces instants, quel qu'en soit le motif, impuissance de les distinguer ou recherche d'effets expressifs, se traduit par une synthèse.

On est conduit ainsi, en se fondant sur l'observation historique attentive des faits et la perception, abstraitement acquise, qu'il n'existe pour l'esprit d'autres moyens de s'introduire à une connaissance analytique de ses propres démarches que de référer celles-ci au temps qu'elles mettent à s'accomplir en lui, à poser le principe, dont l'importance pour la linguistique générale ne saurait échapper, que la structure entière des langues, dans sa partie formelle, procède d'une référence du construit au temps opératif de sa construction, analytiquement divisé en moments différents que leur position dans l'entier caractérise.

§ 4 — C'est de cette manière, avec une netteté frappante et une rigueur — on aura l'occasion de le constater — qui ne se dément jamais, que s'est opérée la construction du temps linguistique.

La première démarche de l'esprit dans cette entreprise difficile, a été de référer cette construction au temps opératif qu'elle exige; et la seconde, dont il convient de faire ressortir le caractère tout particulièrement architectural, a consisté dans l'emploi de coupes destinées à saisir le temps opératif, et avec lui l'ouvrage en construction qu'il porte, *en long* et *par le travers*, selon un processus qui a le mérite d'offrir à la pensée pensante le spectacle intérieur de sa propre activité.

Une coupe en long, passant par l'axe de l'opération constructive, représentatif de sa durée d'accomplissement, du temps qu'il lui faut

pour s'accomplir, la saisit daus son cours en tant que procès longitudinalement suivi; après quoi d'autres coupes portées par le travers interviennent qui interceptent l'opération constructive engagée et l'obligent à se profiler sur le plan d'interception.

§ 5 — Les profils résultatifs obtenus de cette manière, d'autant plus complets qu'ils émanent de coupes transversales plus tardivement survenues dans l'opération de pensée constructive qu'elles interceptent, sont autant *d'images planes* du temps pourvues d'une hauteur et d'une largeur qui sont celles, au moment considéré, de l'édifice entier du temps linguistique (fig. 2). Chacune de ces images exprime sur ses deux dimensions un état plus ou moins avancé de la formation du temps: formation que la pensée, qui en est l'auteur, poursuit dans le sens longitudinal, opératif, aussi longtemps qu'elle ne juge pas opportun, au point de vue expressif, de faire intervenir, afin d'y mettre un terme, l'obstacle d'une coupe interruptive.

§ 6 — Tel est, ramené à ce qu'il a d'essentiel, le mécanisme constructeur auquel le temps linguistique doit d'avoir les mêmes trois dimensions qu'un ouvrage édifié dans l'espace: profondeur, hauteur et largeur. Ces dimensions proviennent de ce que la construction même du système du temps linguistique est référé au temps qu'elle exige pour s'opérer, saisi d'abord en long puis par le travers.

Le temps opératif saisi dans le sens longitudinal constitue la profondeur du système édifié. Saisi dans le sens transversal, il donne du système des profils pourvus seulement de hauteur et de largeur. Ces profils sont des images planes du temps exprimant en résultat sur leurs deux dimensions transversales ce qui s'est accompli antécédemment avec le concours d'une troisième dimension longitudinale jouant, réduite à son axe, le rôle qui est, en termes de pratique dans l'art de l'ingénieur, celui de la *ligne magistrale ou d'opération* des profils en travers.

§ 7 — La hauteur des images planes du temps ainsi produites représente la distance qui sépare dans l'esprit le *présent de conscience actuelle* — le présent proprement dit — et le *présent de mémoire*, généralement désigné sous le nom de parfait.

Cette distance est sujette à varier historiquement (§§ 19, 21) mais dans un système de date déterminée, où elle intervient comme élément constructeur, elle constitue un composant particulièrement stable qui tend à garder en toute position, sur tous les plans transversaux coupant la profondeur (fig. 2, 9, 15), la même grandeur et le même mouvement (§ 21).

§ 8 — La largeur des mêmes images planes du temps est, au contraire, sujette à varier avec la progression du temps opératif (fig. 1, 2). Au premier instant de celui-ci, sur l'arrière-plan déterminé par la première coupe transversale, et plus tard sur le plan moyen déterminé par la deuxième, elle a pour mesure la quantité de temps, qui va diminuant (§ 9), que retiennent en eux, au plus haut niveau de l'image-temps le *présent* et, au niveau le plus bas, *le parfait*; et elle finit à l'avant-plan, quand ces formes verbales à force de s'étrécir, selon la loi qui leur est propre (§ 32), ne contiennent plus que le minimum de temps indispensable à leur existence, par avoir pour mesure la quantité de temps devenue illimitée — n'étant plus contenue par rien — que lesdites formes ont expulsée d'elles-mêmes, rejetée à l'extérieur à gauche et à droite: la gauche figurant par convention le passé, et la droite le futur. Le présent apparaît ainsi, au terme de son étrécissement, un point à partir duquel s'étend à gauche un passé horizontal d'une étendue illimitée et à droite un futur horizontal également illimité. Le parfait, qui reproduit le présent à un niveau systématique plus bas, prend de même la figure d'un point inséré entre un passé horizontal développé à perte de vue à sa gauche et un futur horizontal développé à perte de vue à sa droite.

Cette construction géométrale de l'image-temps, selon laquelle on a régulièrement en face du parfait un passé et un futur est celle des langues qui observent avec rigueur dans leur architectonique du temps la règle de symétrie. C'est le cas du latin (fig. 8, 9). Elle subit certains changements dans les langues dont la propension naturelle à observer cette règle est moindre: ce qui est, on le verra, le cas du grec (fig. 14, 15). Il existe en grec un passé de parfait: un plus-que-parfait; il n'y existe pas, du moins régulièrement, un futur de parfait[1].

---

[1] La construction périphrastique *λελυκὼς ἔσομαι* introduite dans les paradigmes grammaticaux de la voix active par quelques grammairiens, au titre de futur antérieur, est, son caractère de périphrase l'indique, une construction hors système. C'est un trait du grec, en effet, que de n'admettre à l'intérieur du système que des constructions simples. Avec les constructions composées on passe à l'extérieur: elles sont exo-systématiques.

Pour ce qui est de la construction simple *λελύσομαι* qualifiée généralement de futur antérieur du passif, elle n'est pas autre chose que le futur sigmatique parfaitement régulier de *λέλυμαι* présent second et déterminé de la voix passive. La voix passive du grec a en réalité non pas un présent et un parfait, mais *deux présents*, l'un premier, *indéterminé*, *λύομαι* qui, par exclusion de l'idée

§ 9 — Au fur et à mesure que se développe le phénomène de la spatialisation du temps linguistique, la quantité de temps retenue à l'intérieur des constructions de présent et de parfait ne cesse de décroître, cependant que celle rejetée par ces constructions à l'extérieur, grandit à proportion. On voit ainsi le présent et le parfait d'abord très larges, au point de contenir approximativement le temps *in extenso*, devenir progressivement de plus en plus étroits et après

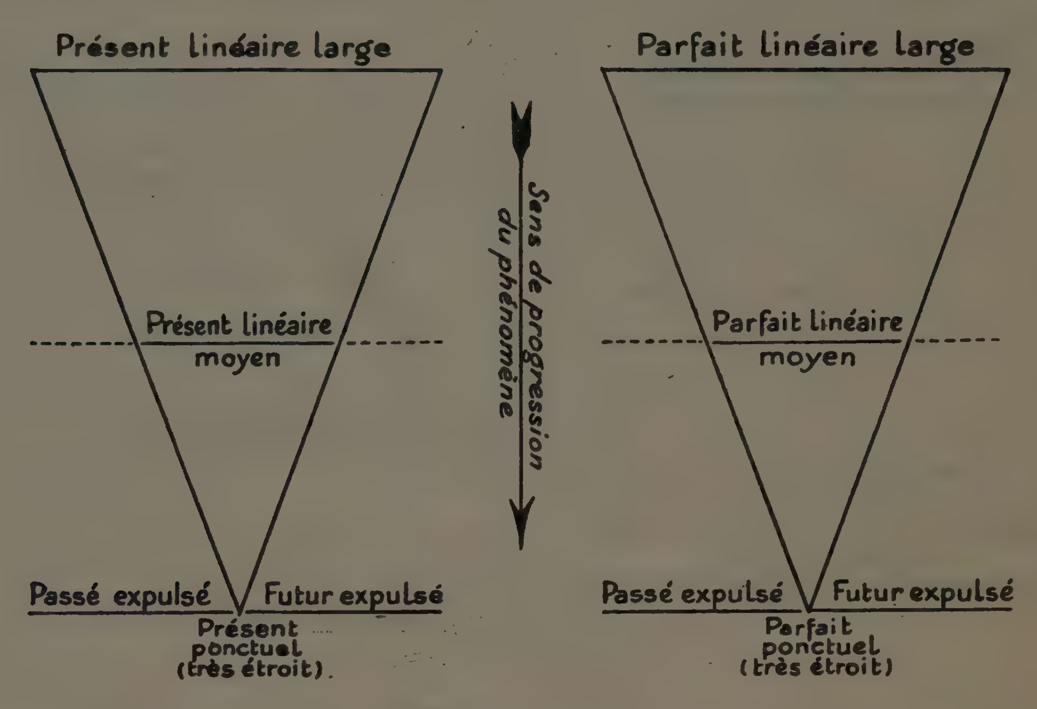


Figure 1.
L'étrécissement du présent et du parfait au cours du phénomène de la spatialisation du temps.

avoir, par largeur contenue, fait figure de lignes au début du phénomène, ne plus faire figure, quand celui-ci s'achève, que de *points* (§ 32).

Les deux schèmes reproduits ci-dessous, se rapportant l'un au présent proprement dit (présent de conscience actuelle) l'autre au parfait (présent de mémoire), figurent l'opération de pensée que l'on vient de décrire. La représentation graphique qu'ils en donnent permet

---

d'achèvement, confère à «je suis délié» le sens de: on me délie, on est en train de me délier; l'autre second, *déterminé*, λέλυμαι qui, par inclusion de l'idée d'achèvement, confère à «je suis délié» le sens de: on m'a délié, on a fini de me délier. Λέλυμαι n'est un parfait que dans la voix moyenne.

Sur la question du futur du parfait (futur antérieur) et de la possibilité de cette forme, voir, en outre, la note appartenant au § 49.

de s'en faire avec une grande économie d'explication une idée tout à fait exacte.

§ 10 — Ces deux schèmes représentatifs du système temporel construit ne font état chacun que de sa largeur et de sa profondeur. Il manque à l'édifice, pour qu'il soit complet, la hauteur. Il suffit

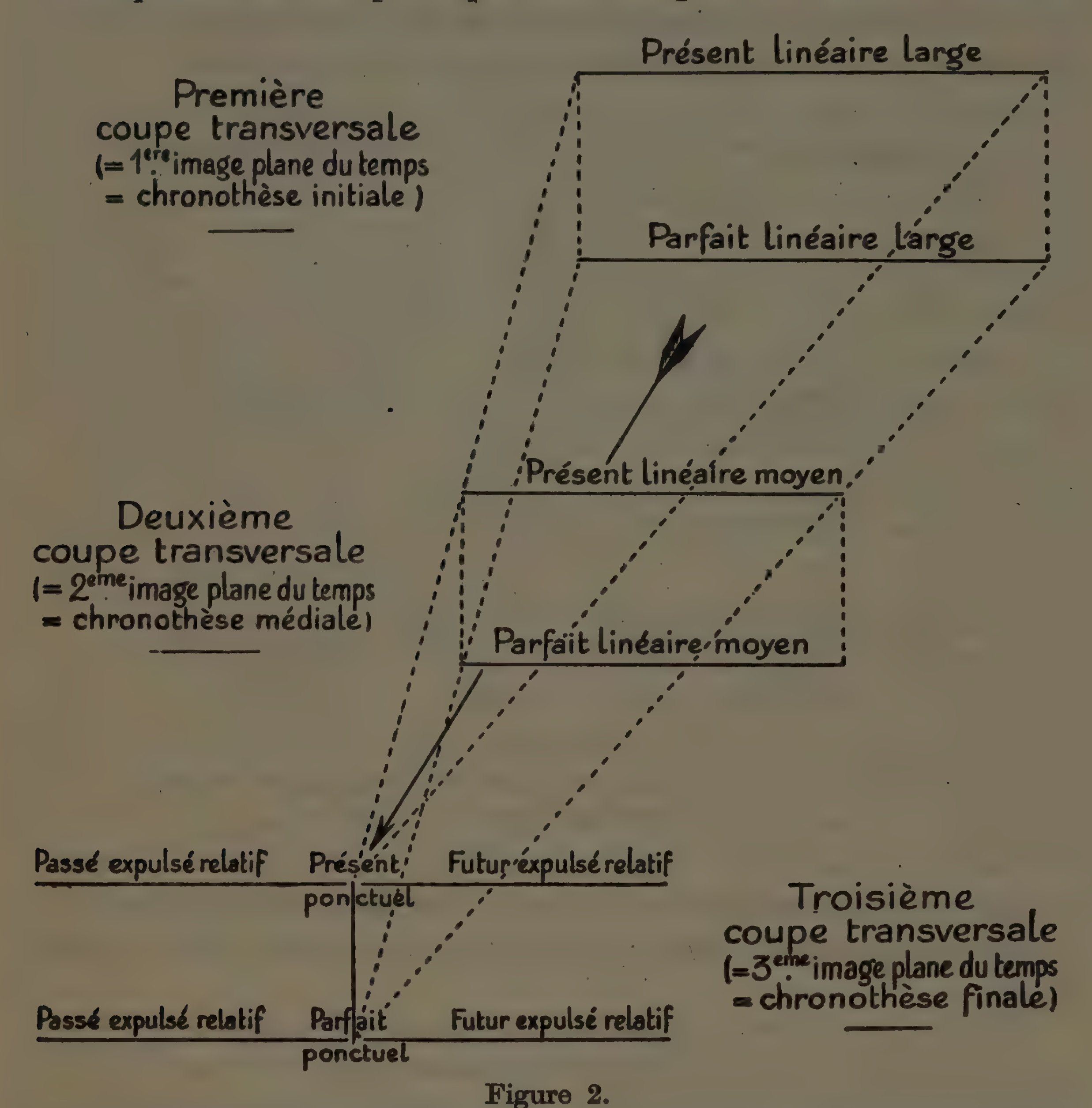


Figure 2.
Schéma général de la formation mentale de l'image-temps (La flèche intérieure indique le sens de la progression du phénomène).

pour l'avoir, et par là se conformer à la réalité, — incompatible, dès l'instant qu'on embrasse l'entier systématique, avec l'absence de l'une quelconque des trois dimensions spatiales — de superposer les deux schèmes en laissant entre eux la distance qui sépare dans l'esprit le présent du parfait. On obtient de la sorte une figure à trois dimensions,

la figure 2 ci-contre, qui constitue le *cadre géométral* de la formation du temps linguistique dans les langues indo-européennes en général, et plus généralement encore dans toutes les langues assujetties, en raison de leur évolution humaine sensiblement égale, aux mêmes nécessités constructives.

§ 11 — Dans un ouvrage (*Temps et Verbe, Collection linguistique,* XXVII) traitant spécialement le sujet, on a donné à la coupe en long du phénomène de la spatialisation du temps, le nom de *chronogénèse* et aux coupes par le travers intervenant de manière interruptive dans le phénomène afin d'en marquer une étape accomplie plus ou moins importante le nom de *chronothèse.* On continuera de se servir de ces deux termes dans le présent travail en raison de leur commodité et surtout de leur propriété. La chronogénèse, c'est la formation mentale du temps linguistique perçue en genèse, selon le sens longitudinal de la progression opérative. Les chronothèses sont les thèses du temps résultant de ce qu'une coupe transversale a arrêté la chronogénèse dans sa progression opérative et l'a obligée à se dessiner en résultat — à se profiler à plat — sur le plan de la coupe interceptive survenue afin d'empêcher le phénomène de la spatialisation du temps, avec lequel la chronogénèse s'identifie, de se poursuivre au delà de ce qui est jugé utile du point de vue expressif (§ 39).

§ 12 — On compte dans une langue autant de chronothèses — autant d'images planes du temps identifiées par l'unité de mode des formes composantes — qu'il s'y produit de coupes transversales de la chronogénèse.

Du point de vue géométral, rien ne limite le nombre de ces coupes transversales, lequel pourrait théoriquement devenir infini. Mais dans le langage, dont la visée reste en tout état de cause pragmatique, le nombre des coupes jugées utiles se réduit à trois (fig. 2, 9 et 15).

1°) une coupe initiale qui marque dans la chronogénèse une saisie de résultat précoce et, en quelque sorte, anticipée. Le phénomène de la spatialisation du temps est interrompu dès les premiers pas accomplis en lui-même, à un moment où il n'a porté que peu des conséquences qui lui sont propres et n'a donné a aucune son entier développement.

2°) une coupe médiale qui marque dans la chronogénèse une saisie de résultat moins précipitée. Le phénomène de la spatialisation du temps est interrompu dans sa phase moyenne, alors qu'il a déjà porté

une partie des conséquences qui lui sont propres, mais sans leur attribuer tout le développement dont elles sont capables.

3°) une coupe finale marquant dans la chronogénèse une saisie de résultat tardive, ultime, après laquelle il n'en est plus d'autre possible. Le phénomène de la spatialisation du temps est interrompu *in extremis*, alors qu'il a porté toutes les conséquences qui lui sont propres et donné à chacune d'elles son entier développement.

§ 13 — Ces principes généraux posés, dont on ne méconnaît pas le caractère abstrait, mais qui n'en sont pas moins, on le verra, l'expression fidèle de la réalité linguistique, notre tâche, strictement délimitée par le titre de ce travail, est d'en vérifier l'exactitude, dans deux langues, le latin et le grec, qui leur ont assuré en elles, par l'interprétation habile, et à un certain degré différente, qu'elles en ont faite, une fortune considérable.

Le meilleur moyen qu'on ait d'opérer cette vérification est de suivre pas à pas la progression opérative de la chronogénèse et de relever, dans l'ordre où elles interviennent, les coupes transversales sur le plan desquelles la formation architectonique du temps, opportunément interrompue, se profile en un résultat plus ou moins achevé.

§ 14 — Saisir par le travers la chronogénèse, c'est en suspendre la marche et l'obliger à se profiler en résultat, pour ce qui s'est jusque-là accompli d'elle-même, sur le plan d'une coupe transversale sécante.

La conséquence, dans la langue, de la saisie par profil de la chronogénèse, c'est un système temporel résumant «à plat» sur les deux seules dimensions planes, hauteur et largeur, ce qui s'est élaboré, antécédemment, dans la profondeur, non encore saisie résultativement par le travers. Ce système apparaît d'autant plus développé, d'autant plus riche de constructions contenues, qu'il émane d'une coupe interceptive plus tardivement portée dans la chronogénèse.

Un tel système du temps, issu d'une saisie par le travers de la progression chronogénétique, est ce qu'on nomme ici une «chronothèse». Les constructions temporelles qu'il assemble portent toutes une indication grammaticale relative au moment de survenance de la chronothèse dans la chronogénèse, c'est-à-dire, en remontant à la source des choses, au moment de survenance dans la chronogénèse de la coupe interceptive qui y déclanchera la formation d'une chronothèse.

Cette indication grammaticale, c'est *le mode*, lequel apparaît, tout bien considéré, avoir pour fonction exclusive de *dater*, et par là

d'individuer, dans la chronogénèse, les chronothèses successivement produites en elle (§ 39).

On serait fondé ainsi à définir le mode, la catégorie grammaticale chargée d'indiquer pour chacune des chronothèses sa position de formation dans le temps opératif de la chronogénèse.

§ 15 — Il convient d'ajouter aussitôt que cette définition du mode, qui vaut pour toutes les langues, ne vise que les seuls modes chronogénétiques: l'infinitif, le participe, l'optatif, le subjonctif, l'indicatif, c'est-à-dire ceux exprimant une étape d'accomplissement de la chronogénèse, et laisse en dehors d'elle les modes allocutifs, tels le jussif, l'injonctif, le prohibitif, etc., ainsi que notre banal impératif qui sont simplement des manières de s'adresser à la personne.

Une difficulté d'analyse, malaisément surmontable, naît de ce que le mode allocutif a inévitablement pour support un mode chronogénétique, de sorte que le mode effectivement exprimé, de quelque manière qu'on le dénomme, se trouve être en réalité le produit de l'interférence de deux visées modales d'espèce différente, dont il peut devenir fort difficile, sinon impossible, d'opérer, du point de vue morphologique, l'exact partage.

Il arrive qu'un même mode allocutif se distribue sur deux modes chronogénétiques. Ceci est le cas, notamment, en français où, selon le verbe employé, l'impératif, mode allocutif, interfère soit le mode indicatif, soit le mode subjonctif, l'un et l'autre chronogénétiques. Le support habituel de l'impératif français est l'indicatif, mais pour quelques verbes spéciaux qui, du point de vue psychique, en fournissent le motif (*être*, *avoir*, *savoir*) ce support est le subjonctif.

LA SPATIALISATION LATINE DU TEMPS

A — *Première coupe transversale de la chronogénèse.*

§ 16 — Il résulte de cette première coupe transversale de la chronogénèse une image plane du temps — une chronothèse — dont les caractéristiques géométrales et cinétiques, les premières relatives au tracé que suit le temps et les secondes au mouvement du temps sur le tracé, sont les suivantes.

§ 17 — Au point de vue géométral, le rapport synergique des deux dimensions intéressées, hauteur et largeur, est celui d'une verticalisation qui retient en elle de l'horizontalisation, autrement dit garde de la largeur: une largeur contenue dont elle ne s'est pas encore départie.

La verticalisation revêt ainsi dans la pensée la forme, non pas d'une simple ligne verticale infiniment étroite, mais celle d'une étendue comprise entre deux lignes verticales limitatives, dont l'écartement symbolise l'horizontalisation que la verticalisation, insuffisamment définie sous son espèce propre, n'a pas rejetée en dehors d'elle.

Ces mouvements complexes se prêtent mieux à la représentation graphique qu'à la description verbale. En voici le schéma:

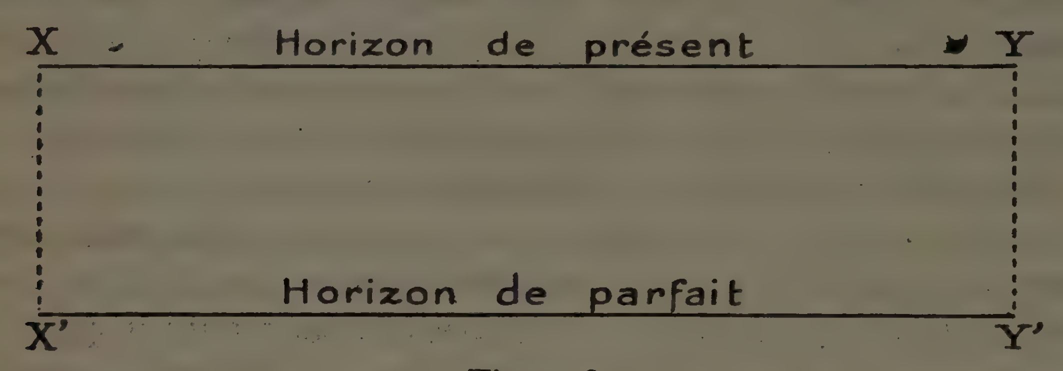


Figure 3.
Caractéristiques géométrales de la première chronothèse latine

Les lignes horizontales XY et X'Y' de ce schéma représentent respectivement les horizons de présent et de parfait (§ 7). Les verticales limitatives en pointillé indiquent par leur hauteur (§ 7) la distance existante dans l'esprit entre les deux horizons, et par leur écartement la largeur, l'horizontalisation, que la verticalisation n'a pas encore, à ce moment, répudiée.

§ 18 — L'horizon de présent est, dans la pensée, représentatif du niveau auquel opère la conscience actuelle. L'horizon de parfait, du niveau auquel, dans la profondeur de la pensée, opère la mémoire (§ 7).

§ 19 — Aux caractéristiques qu'indique la figure ci-dessus, il faut ajouter pour la rendre complète les caractéristiques exprimant le mouvement et la direction attribués au temps sur le tracé linéaire mis par construction géométrale à sa disposition.

Ce mouvement fait l'objet, d'une manière générale, de deux interprétations relatives à la direction qu'il suit: l'une objective et fondamentale (§ 1) que nous nommerons le cinétisme descendant (←—•), selon laquelle le temps est vu fuyant en direction du passé; l'autre subjective et inversée que nous nommerons le cinétisme ascendant (•—→), selon laquelle le temps est vu se développant en direction de l'avenir.

De ces deux cinétismes, le cinétisme descendant objectif et fondamental (§ 1) est seul représenté sur l'image plane du temps résultant de la première coupe transversale intervenue dans la chronogénèse. La chronogénèse, à ce moment, ne s'est pas encore assez avancée en elle-même pour que la pensée ait eu le temps — il faut du temps, si peu que ce soit, pour construire l'image-temps (§ 3) — de lui opposer la réplique d'un cinétisme ascendant (•——>) dirigé en sens inverse. La chronogénèse naissante ne dispose que des toutes premières données de l'esprit.

Le cinétisme descendant est rapporté, dès la première image plane du temps, et ensuite sur toutes les autres, au procès géométral d'horizontalisation et à celui de verticalisation.

Rapporté au procès d'horizontalisation, il anime les horizons de présent et de parfait d'un mouvement, conventionnellement indiqué de droite à gauche (<——•), de fuite du temps en direction du passé.

Rapporté au procès de verticalisation (↓) il produit l'écartement, plus ou moins grand au moment historique considéré, entre le présent proprement dit, le présent de conscience actuelle, et le parfait ou présent de mémoire.

§ 20 — Du jeu combiné de ces divers facteurs, les uns se rattachant plus particulièrement à l'espace, à la synergie morphogénétique de ses dimensions, et les autres plus particulièrement au temps et à sa fluence — ceux-ci prenant appui sur ceux-là (§ 19) — il résulte une image plane du temps, première en date dans la chronogénèse (§ 12, 1°) et, à cause de cela, d'une structure plus simple que celles qui se produiront ensuite quand la chronogénèse se sera avancée davantage en elle-même (fig. 5 et 8).

Cette première image plane du temps — cette première chronothèse (§§ 11, 14) — est celle qu'expriment les formes verbales appartenant au mode infinitif. Il y a lieu de la figurer comme suit:

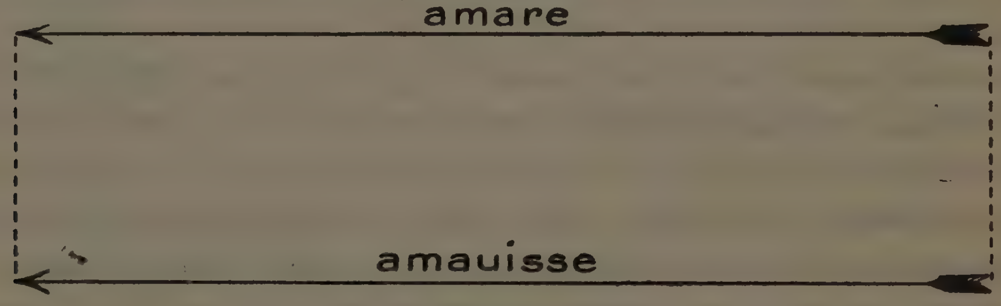


Figure 4.
La chronothèse latine initiale (Temps du mode infinitif).

§ 21 — La distance qui sépare les deux horizons, relativement stable dans un système momentanément considéré, est historiquement variable. D'une manière générale, et la démonstration pourrait en être faite aisément par l'étude comparative de la systématisation temporelle des langues romanes et de celle du latin, elle tend à diminuer; mais quelque grandeur qu'elle s'attribue, elle procède invariablement dans tous les modes du seul cinétisme descendant fondamental (§§ 1, 19) interprété verticalement.

L'horizon de présent est dans la pensée un horizon premier; l'horizon de parfait, un horizon second. *C'est là un ordre de succession irréversible.*

Cette irréversibilité a cette conséquence que si un verbe *ab initio rerum*, par sémantèse, naît sur l'horizon de parfait, il s'interdit *ipso facto* à lui-même le mouvement de remontée qui le porterait sur l'horizon de présent et, du même coup, s'oblige à avoir incessamment pour forme première la forme de parfait. La forme de présent, non retenue, éludée, apparaît inexistante.

Ceci est le cas surtout de verbes en rapport étroit par leur signification avec l'activité de la mémoire, et enclins, comme tels, à prendre leur naissance sémantique sur l'horizon de parfait, représentatif dans la langue du niveau auquel la mémoire opère dans la profondeur de la pensée.

Un verbe astreint par sémantèse à attribuer à la construction de parfait le rang premier, dévolu en principe aux constructions de présent, est un verbe qui échappe au mécanisme de successivité selon lequel le présent se dessine d'abord dans l'esprit, à un niveau supérieur, et le parfait ensuite, à un niveau inférieur subsident. Le parfait, en un tel cas, n'est plus senti un instant venu dans le temps après le présent. Or ne plus sentir dans le parfait un instant venu après le présent, ce n'est rien de moins que tenir pour nul, dans un cas particulier, le mouvement même de décadence verticale (fig. 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9) qui détermine la successivité des deux constructions temporelles.

L'annulation de ce mouvement — qui n'est pas autre chose que le cinétisme descendant fondamental rapporté au procès géométral de verticalisation (§ 19) — entraîne, il va de soi, celui de son effet: l'éloignement proportionnel du parfait par rapport au présent. Et cet éloignement annulé, devenu dans la pensée un facteur négatif, le parfait apparaît une construction qu'aucun écartement temporel positif ne tient à distance du présent, et qui n'en étant plus séparée,

de manière positive, par rien, est destinée à en devenir un équivalent sensible.

L'opération de pensée que l'on vient de décrire est celle qui a conféré au parfait latin *memini* et au parfait grec *οἶδα* (cf. fig. 8 et 14) la valeur d'un présent. Dans les deux cas, il s'agit d'un verbe né par sémantèse sur l'horizon de parfait.

Il y a lieu d'ajouter, afin de bien situer les choses dans la perspective historique, que la naissance sémantique du verbe sur l'horizon de parfait est un trait d'archaïsme.

L'évolution des langues indo-européennes s'est poursuivie selon une pente en vertu de laquelle les verbes, de plus en plus, naissent indifféremment, quelle qu'en puisse être la teneur, sur le seul horizon de présent, devenu pour tous l'horizon sémantique premier.

B — *Deuxième coupe transversale de la chronogénèse.*

§ 22 — La chronothèse (§ 11) résultante, médiale, diffère assez peu de la chronothèse initiale plus haut décrite (§§ 16 à 21 et fig. 3 et 4). La différence la plus sensible consiste dans l'introduction de la personne.

Cette différence mise à part, les caractéristiques géométrales et cinétiques de l'image plane du temps résultant d'une deuxième coupe transversale de la chronogénèse, interrompue en quelque sorte en son milieu, sont les suivantes:

Il est fait état, comme précédemment (§§ 19, 20), du cinétisme descendant fondamental (§ 1) selon lequel le temps s'écoule en direction du passé, mais à ce cinétisme s'oppose, en tant que réplique d'ordre subjectif (§ 19), un cinétisme ascendant exprimant, par inversion du cinétisme fondamental, l'ouverture et le développement du temps en direction de l'avenir.

Il convient d'observer que ce cinétisme de réplique, qui traduit une visée de la personne devant laquelle le temps apparaît s'ouvrir et se développer afin qu'elle y inscrive son activité, n'est exprimé qu'à partir du moment, qui est celui où survient dans la chronogénèse le mode subjonctif (fig. 9), où le verbe a incorporé l'indication grammaticale de la personne. Dans le mode infinitif, à la fois premier en date dans la chronogénèse et impersonnel, le cinétisme temporel ascendant n'existe pas. On voit par là combien tout se tient étroitement dans la langue, ainsi qu'aimait à le faire remarquer Meillet.

§ 23 — Le mouvement selon lequel le temps est vu fuir en direction du passé faisant, dans la chronothèse médiale, l'objet d'une réplique subjective qui en inverse la direction, le cinétisme que cette chronothèse attribue au temps est double: descendant (←—•) et ascendant (•—→). Il faut tenir compte, toutefois, que si l'horizontalisation du système accepte les deux cinétismes, la verticalisation continue, elle, et il en demeurera ainsi dans toute la chronogénèse, de n'en accepter qu'un, celui, descendant, qui exprime la fuite du temps dans le passé. Il s'ensuit, comme on l'a déjà fait remarquer (§ 21), que la relation, verticale par définition, de présent à parfait (§ 7) se présente toujours en latin, où qu'elle s'exprime, sous l'aspect d'un mouvement irréversible (§ 21) du temps en direction du passé, jamais sous celui, qui en serait l'inversion, d'une extension du temps en direction de l'avenir.

§ 24 — Quant au rapport synergique de la verticalisation et de l'horizontalisation, il reste dans la chronothèse médiale ce qu'il a été dans la chronothèse initiale (§ 17). La verticalisation intériorise de l'horizontalisation.

Les deux lignes verticales limitatives (fig. 2) entre lesquelles l'horizontalisation — la largeur retenue par la verticalisation — se développe se sont seulement rapprochées, en vertu de la tendance déjà signalée (§ 9) du présent et du parfait à devenir de plus en plus étroits. On a affaire dans la chronothèse médiale à un présent et un parfait qui ont gardé en eux de la largeur, c'est-à-dire retenu de l'horizontalisation, mais qui n'en ont pas gardé autant qu'ils en avaient dans la chronothèse initiale (fig. 4) où leur étrécissement (§ 9) était moins avancé.

§ 25 — Du jeu combiné de ces facteurs, il résulte une deuxième image plane du temps, simple du point de vue géométral parce qu'elle procède d'une seule et même coupe portée dans la chronogénèse, à un moment où celle-ci a déjà sensiblement progressé en elle-même (fig. 2), mais double du point de vue cinétique, du fait que le temps en suit le tracé linéaire dans deux directions opposées alternantes: selon le cinétisme descendant, objectif et fondamental, et selon le cinétisme ascendant, subjectif et second, qui en constitue la réplique (§ 19).

Cette deuxième image plane du temps, cette chronothèse deuxième en date dans la chronogénèse (§ 14), et par là d'une structure moins simple que la précédente (fig. 4), est celle qu'expriment les formes verbales du mode subjonctif. Elle peut être figurée comme suit:

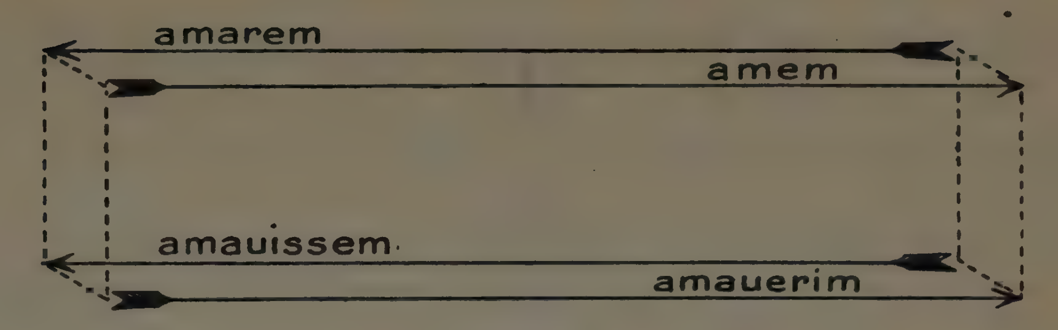


Figure 5.
La chronothèse latine médiale (Temps du mode subjonctif).

§ 26 — On ne manquera pas d'observer que le cinétisme descendant horizontal (←——«) a pour s'exprimer dans les deux chronothèses initiale (fig. 4) et médiale (fig. 5) une forme spécifique qui ne change pas. En face des formes de subjonctif *amarem* et *amauissem*, on a, le cinétisme n'ayant pas varié, les formes d'infinitif *amare* et *amauisse* qui ne diffèrent des formes subjonctives que par l'absence de la désinence personnelle, la personne ne s'exprimant pas dans la première chronothèse, trop proche du nom.

On surprend là, dans l'un de ses effets frappants, la loi qui fait reposer la construction des langues sur la recherche ininterrompue d'une congruence de plus en plus marquée — et *dont la marque ne sera jamais excessive* — entre le fait de parole et le fait de pensée.

C — *Troisième coupe transversale de la chronogénèse.*

§ 27 — L'image plane du temps résultant de cette ultime coupe de la chronogénèse, saisie au moment où, parvenue au voisinage immédiat de l'entier, elle n'a plus devant elle de devenir appréciable, constitue du point de vue géométral une antithèse des images planes du temps issues de coupes portées plus tôt dans la chronogénèse et qui l'avaient atteinte à un moment où elle disposait encore de la possibilité de progresser en elle-même.

A la verticalisation contenant de l'horizontalisation et de ce chef exprimée par deux verticales, dont l'écartement signifie l'horizontalisation contenue — la largeur conservée — a succédé la situation inverse: une verticalisation dénuée de toute largeur, pourvue seulement d'une hauteur et inscrite sous cette forme, celle d'une simple ligne verticale d'une étroitesse indépassable (§§ 9, 32), entre deux lignes horizontales illimitées.

Figurativement ce qui suit:

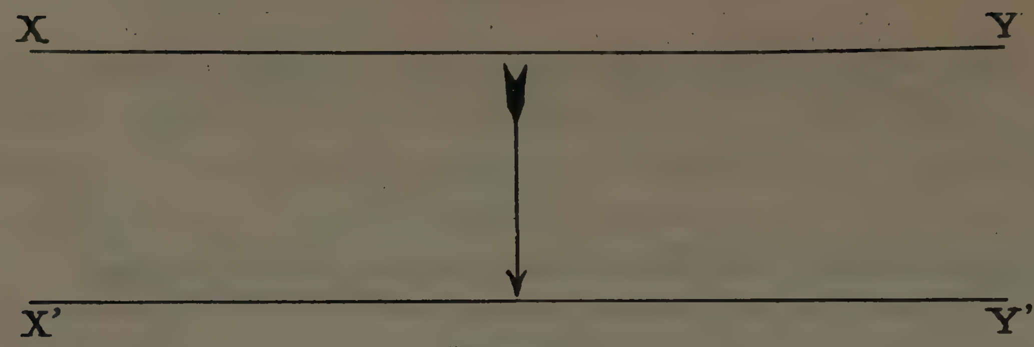


Figure 6.
Caractéristiques géométrales de la troisième et dernière chronothèse latine.

§ 28 — Une conséquence aussi visible qu'importante de la transformation géométrale qui a amené ce nouvel état de l'image-temps, c'est que cette image se trouve, par la verticale inscrite entre les deux horizontales, partagée en deux plans: l'un situé à gauche de la verticale de partage, que nous nommerons le plan *Ω*, l'autre situé à droite, que nous nommerons le plan *A*.

§ 29 — C'est dans une image plane du temps ainsi construite, divisée en deux plans que sépare une verticalisation axiale, qu'auront à se situer les deux cinétismes descendant (←——) et ascendant (——→) sur lesquelles repose l'interprétation latine (§ 19) de la mobilité du temps. Ces deux cinétismes de direction contraire trouvent dans l'opposition des deux plans un substrat en convenance avec leur opposition propre. Le cinétisme descendant se réserve le plan *Ω* et le cinétisme ascendant le plan *A*. Conséquemment, le plan *Ω* devient le plan du passé et le plan *A* le plan du futur.

Figurativement:

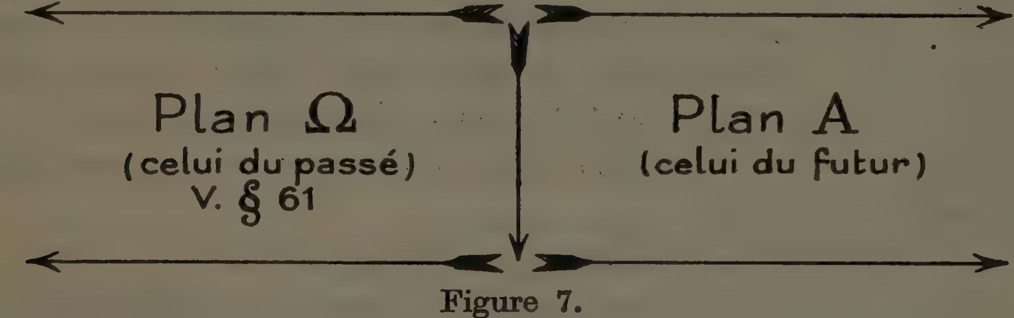


Figure 7.
Caractéristiques géométrales et cinétiques de la troisième et dernière chronothèse latine.

§ 30 — Il suffit de porter à leur juste place sur ce schéma les formes verbales latines qui en constituent la représentation linguistique pour avoir sous les yeux, dans son entier, la chronothèse finale du latin, dernière en date (§ 14) dans la chronogénèse, et, pour cette raison,

d'une structure plus complète (§§ 5, 12, 3°) que les précédentes (fig. 4 et 5).

La figure suivante représente cette chronothèse finale du latin:

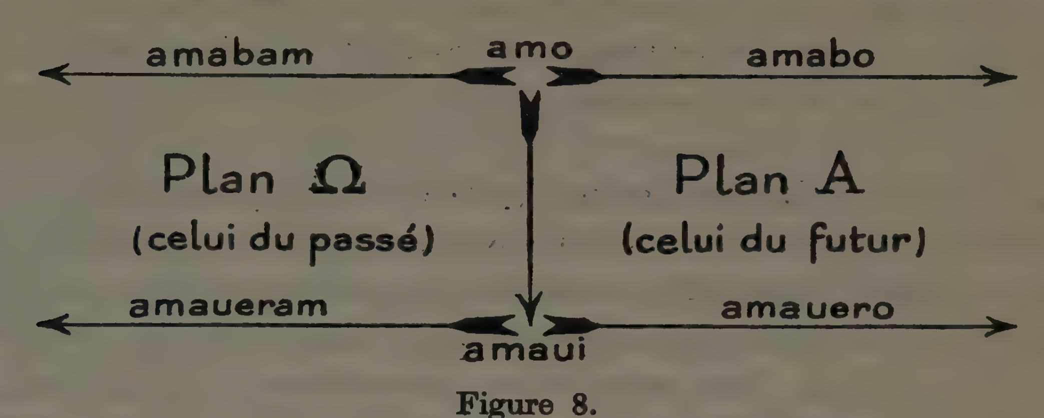


Figure 8.
La chronothèse latine finale (Temps du mode indicatif).

§ 31 — Dans cette image plane du temps, qui est celle qu'emporte avec soi le mode indicatif, la relation de présent à parfait qui avait été jusque-là, dans les chronothèses médiale et initiale (fig. 4 et 5), une relation interlinéaire large, embrassant une vaste extension des horizons de présent et de parfait, est devenue une relation inter-ponctuelle étroite, n'embrassant plus qu'un point particulier des deux horizons: le point *amo* pour l'horizon de présent, le point *amaui* pour celui de parfait.

Autrement dit, aussi longtemps que la verticalisation a gardé de la largeur, et pour autant retenu de l'horizontalisation (§§ 17 et 24), elle a signifié le rapport de tous les points de l'horizon de présent avec tous les points de l'horizon de parfait, mais quand elle a perdu toute largeur, ayant rejeté en dehors d'elle bi-latéralement toute horizontalisation (§§ 9, 27, 32), elle n'a plus signifié que le rapport d'un point singulier de l'horizon de présent avec un point subsident, symétrique et non moins singulier, de l'horizon de parfait.

Le fait nouveau, c'est que deux points singuliers, non encore perçus comme tels, de l'image plane du temps ont été identifiés: le point du présent situé au milieu de l'horizon de présent, et le point du parfait situé, en même position, sur l'horizon de parfait (fig. 8 et 9).

A cette identification de deux points jusque-là non expressément déterminés a correspondu dans la langue l'invention de deux formes verbales chargées spécialement de leur expression: la forme de présent (*amo*) et la forme de parfait (*amaui*).

L'existence de ces deux formes — les premières formes ponctuelles du système du temps qui n'avait connu jusqu'à ce moment que des formes linéaires (fig. 2, 4 et 5) — est une caractéristique de la chronothèse finale. Ce n'est, en effet, qu'en fin de chronogénèse, dans le mode indicatif, que le présent et le parfait, en conséquence d'un étrécissement porté au maximum (§§ 9, 27, 32), font figure de point (fig. 8).

Dans une chronogénèse moins avancée en elle-même (fig. 4 et 5) le présent et le parfait font figure de ligne plus ou moins étendue.

§ 32 — On s'est, dans cette étude de la spatialisation latine du temps, attaché jusqu'ici plus particulièrement au côté géométral du phénomène. Il s'agissait d'en surprendre le mécanisme constructeur. Le moment est venu de montrer que ce mécanisme dans ses jeux savants, d'une élégance souveraine, n'a jamais cessé, si abstraite qu'ait pu en paraître par instant la description, d'être au service d'une visée pragmatique. La verticalisation qui s'étrécit, qui répudie toute horizontalisation contenue, ce n'est pas autre chose que le *présent* allant toujours à plus d'étroitesse (§§ 9, 27). Le présent est un être *sténonome* qui obéit à une loi, *sa* loi (§ 8), selon laquelle tout en demeurant une quantité positive de temps, il lui faut se rapprocher de plus en plus de la quantité négative, et autant qu'il se peut, sans pour cela cesser d'exister effectivement, avoisiner zéro.

Au commencement, le présent était tout, il enfermait en lui le temps *in extenso*, l'expérience entière du temps. Obéissant à sa loi d'étroitesse, il s'est étréci progressivement, et par cet étrécissement, il a expulsé de lui-même, des deux côtés de lui-même — l'expulsion est bi-latérale (§ 8) — le temps contenu en excès. C'est de cette expulsion bi-latérale que sont nés le passé et le futur. Le passé, c'est le temps que le présent en s'étrécissant rejette en dehors de lui du côté de la mémoire. Le futur, le temps que le présent en s'étrécissant, rejette en dehors de lui du côté de l'imagination. Les langues, d'une manière générale, ont cherché, et souvent trouvé, un équilibre satisfaisant de ces deux mouvements expulsifs.

§ 33 — Une conséquence de l'étrécissement du présent qu'on voit historiquement se vider de plus en plus de son contenu de temps, c'est qu'à un moment donné, à force de s'étrécir, il s'est trouvé former, au sein de son ancienne largeur rejetée des deux côtés de lui-même (§ 8), un point de plus en plus étroitement serré, inséré, entre les quantités de cette largeur (§ 8), étendues à droite et à gauche,

qu'il n'accepte pas de garder en lui dans son besoin d'étroitesse (§ 32).

La situation du *présent* apparaît à ce moment inversée. Il avait été jusque-là, dans les modes infinitif et subjonctif, appartenant à une chronogénèse moins avancée (§§ 16—21 et 22—26) le contenant de son horizon (fig. 4, 5) — de la largeur de temps que l'extension de cet horizon figure; il devient, une fois privé de la largeur nécessaire pour contenir, une forme non plus contenante mais essentiellement contenue, c'est-à-dire une forme ponctuelle[1] qui opère, au sein de l'horizon infini qui la porte, une séparation en vertu de laquelle cet horizon se divise en deux segments, LE PASSÉ ET LE FUTUR RELATIFS (fig. 8), tous deux indéfiniment extensibles à partir de leur limite de séparation.

Entre ces deux segments, qui aboutissent à lui, dont il est la limite de départ centrique, le présent tient, dans le mode indicatif où il a pris la forme d'un point, le rôle d'un opérateur de séparation; dans les modes antécédents, où le présent garde la forme linéaire, son rôle est, au contraire, de ne pas les laisser se séparer, d'en produire autant que possible l'indivision (cf. fig. 4, 5 et 8). Ce rôle est celui d'un opérateur de liaison.

La ligne horizontale supérieure (fig. 2 et 9) qui dans le mode indicatif se recompose du passé (étendu), du présent (ponctuel) et du futur (étendu) clairement discriminés, est, dans les modes infinitif et subjonctif, une ligne de synthèse qui enferme ces trois époques sans en faire nettement la distinction. Elles forment ensemble, dans ces deux modes, l'étendue indivise d'un présent large, appelé, en vertu de la loi d'étroitesse du présent (§ 32), à devenir, dans un mode subséquent et final, l'indicatif, un point d'analyse, de coupure, dans l'étendue originelle demeurée jusque-là synthétique.

La déplétion du présent, l'expulsion qu'il accomplit, au cours de la chronogénèse, de sa propre largeur contenue, figurée, au plus haut niveau du système, par l'horizon de présent (fig. 2 et 9), est une opération qui se reproduit, de manière symétrique et identique, au plus bas niveau du système, sur l'horizon de parfait.

Le parfait est une réédition dans la mémoire de ce qu'a été le présent dans la conscience actuelle (§ 7). Il expulse, comme ce dernier, des deux côtés de lui-même, le temps qu'il avait jusque-là, dans les modes infinitif et subjonctif antécédents en chronogénèse à l'indicatif, retenu

[1] Le point est dans la pensée le symbole (symbolisme naturel) de *l'infiniment contenu*: non contenant.

en lui; et il apparaît ainsi, au terme de cette expulsion, quand il n'est plus qu'un point, opérer sur l'horizon de parfait la même séparation qu'opère le présent sur l'horizon sien. La position ponctuelle de parfait marque sur l'horizon de parfait une limite centrique de partage — et de départ — des deux côtés de laquelle s'étendent sans limitation, à perte de vue, un passé et un futur relatifs.

§ 34 — La construction spatiale du temps considérée *in toto* sur les trois dimensions d'espace, procède d'une manière générale, dans nombre de langues indo-européennes, de ce que l'opération d'étrécissement du présent, variable d'instant en instant, est incessamment interférée par celle, constante d'instant en instant, de la détermination d'une distance verticale entre ces deux postes (fig. 9).

L'image-temps construite est, en tout état de cause, un certain moment du phénomène complexe résultant de ce que ces deux opérations de pensée, l'une instable et l'autre stable, s'interfèrent. Au fur et à mesure que le présent et le parfait, obéissant à la sténonomie qui leur est propre (§ 32), se font plus étroits, sans pour cela que la distance verticale insérée *à priori* entre eux varie, la construction spatio-temporelle édifiée change intérieurement de dispositif, s'oppose à elle-même sous l'espèce de cas structuraux différents et consécutifs indiqués chacun par un mode, et dont la vision d'ensemble constitue, dans l'idiome où elle se produit, la conception architectonique que cet idiome s'est donnée du temps.

Les grands traits de cette conception architectonique du temps sont dans les langues classiques ce qui suit:

a) le mode *date* les chronothèses dans la chronogénèse (§ 14) et la dernière chronothèse ainsi datée en chronogénèse est celle où le présent et le parfait, parvenus à la limite de l'étrécissement possible, prennent la forme d'un point. Dans les chronothèses antécédentes, le présent et le parfait font figure de ligne (fig. 2 et 9).

b) Les chronothèses datées, par une indication de mode, dans la chronogénèse s'y échelonnent et leur échelonnement, dont la dimension portante est la profondeur (§ 6), constitue ce que nous nommerons la perspective modale.

§ 35 — Il suffit de situer à leur juste place dans cette perspective les différentes images planes du temps dont on a fait plus haut séparément l'étude pour avoir une vue de synthèse du système verbo-temporel latin.

Le schème ci-dessous, fort explicatif à tous les points de vue, offre

cette vue de synthèse, où la profondeur apparaît la troisième dimension portant l'échelonnement perspectif des modes.

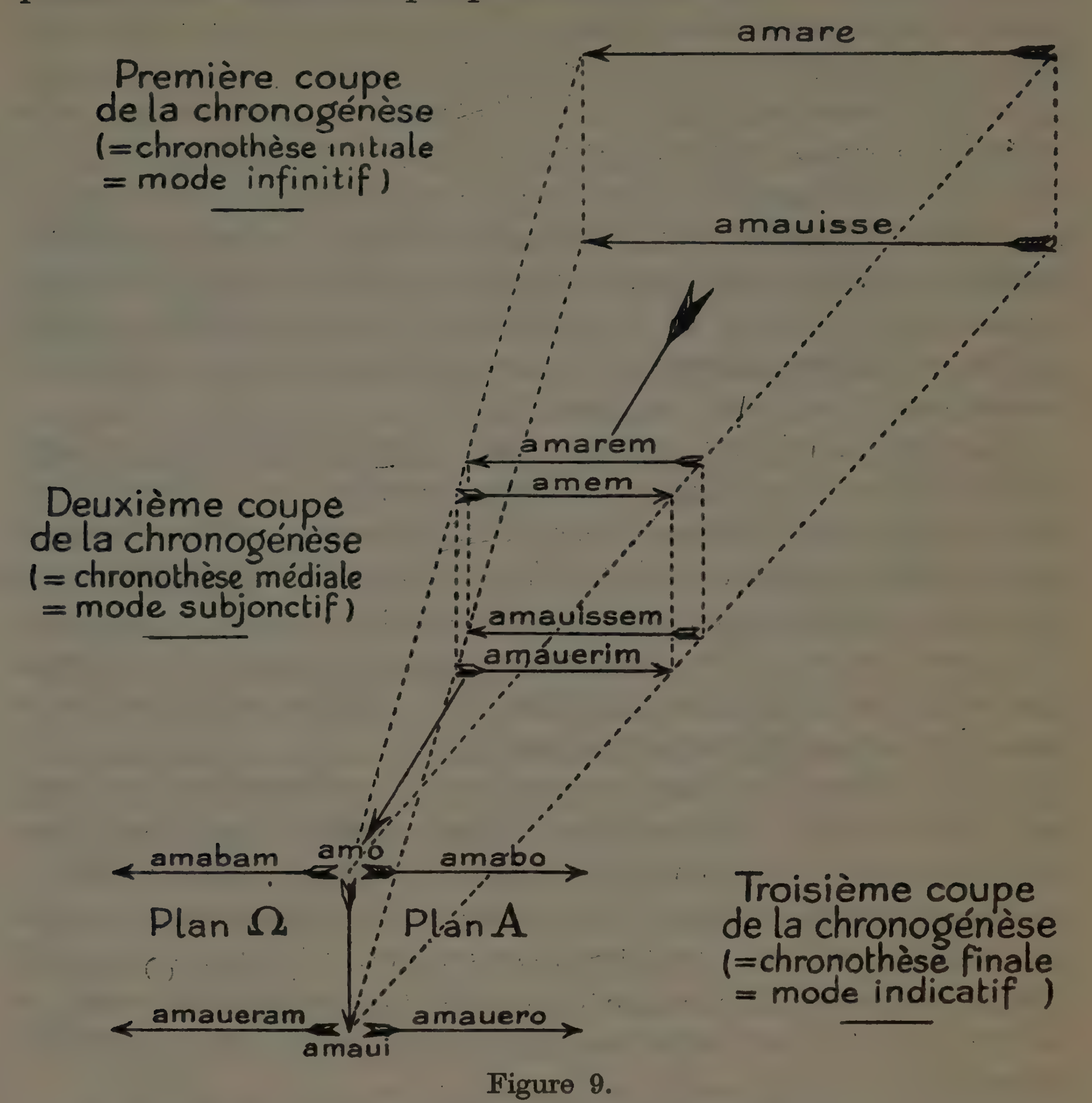


Figure 9.
La spatialisation latine du temps sur trois dimensions (La flèche centrale indique le sens de progression du phénomène).

Le schème reproduit ci-dessus permet d'embrasser d'un unique regard l'entier, développé sur les trois dimensions d'espace, du système verbo-temporel latin.

Toutes les formes exclusivement verbales du latin (§ 38) y figurent et la position qu'elles y occupent en indique la «valeur en puissance» qui ne change pas, et dont la constance se découvre, à l'examen, sous les «effets de sens» nombreux et variés que le discours en sait obtenir[1].

[1] La tendance du langage est d'obtenir à partir d'une seule et même forme psycho-phonétique, qui en soi ne change pas, sa position mentale en système

§ 63 — La place nous manque pour entreprendre, dans le cadre d'une étude des emplois, la démonstration du principe de l'invariance de la valeur en puissance des formes, valeur déterminée uniquement par leur position en système, et de la variabilité de leur valeur d'emploi, qui n'est jamais autre chose que l'exploitation pragmatique, aussi différenciée, aussi nuancée que possible de la puissance de signification qu'elles tiennent de leur position systématique. Le lecteur qui a en mémoire présente les particularités d'emploi des formes verbales latines n'aura, du reste, aucune peine à les fonder et à les justifier toutes en se reportant, même sans l'aide d'un commentaire, presque inutile, au schème général de la spatialisation du temps dont il a maintenant l'image sous les yeux (fig. 9).

Ce schème à lui seul explique, dans toute l'étendue de sa particularité, le jeu d'opposition des formes verbales, qu'il permet d'embrasser en entier d'un seul regard, et l'explication qu'il en propose, parce qu'elle se rapporte au tout d'un système dont la cohérence est l'état, et saisit intégralement en toute direction possible la relativité réciproque de ses parties composantes, passe en rigueur et en finesse, en clarté aussi, l'explication qu'il est de tradition, en philologie, de demander à la seule étude des emplois.

§ 37 — Parmi les faits grammaticaux insuffisamment expliqués qui trouvent leur entière raison, d'une manière aussi pertinente qu'aisée, dans la position que les formes latines occupent dans le système cohérent qu'elles constituent par leur assemblage, l'un des plus subtils, et digne à ce titre d'une extrême attention, est le parti que la pensée a su tirer, au point de vue de l'expression du temps, de la vision de l'échelonnement des modes dans la profondeur du système temporel.

Cet échelonnement est apparu dans la langue latine, et dans celles qui en dérivent, emporter avec soi la possibilité d'une chronologie spéciale s'exprimant par modes différents et non plus par temps différents.

étant déterminée une fois pour toutes, la diversité d'effets de sens dont elle se montre capable sans abandon de sa nature essentielle, invariante.

Si nombreuses que puissent être les conséquences du signe linguistique, elles trouvent leur limite dans l'unité, maintenue au fond de la pensée, de sa condition. C'est comme *condition une* que le signe linguistique existe dans la langue; et comme véhicule de *conséquences variées* qu'il se manifeste dans le langage (dans le discours). Une tâche du linguiste-grammairien est de faire apparaître l'unité de la condition sous la diversité des conséquences produites.

Une telle chronologie fondée sur la consécution des instants chronogénétiques — les instants appartenant au temps opératif pendant lequel a lieu la construction de l'image-temps (§ 3) — repose sur l'observation que si un mode naît en chronogénèse avant un autre mode, il se trouve *ipso facto* en être le passé chronogénétique.

Cette interprétation, dont on ne saurait méconnaître la justesse, conduit à voir dans le mode subjonctif un passé par rapport au mode indicatif, tirant sa qualité de passé de ce que le mode subjonctif est déjà né dans la chronogénèse (§§ 22—26) quand le mode indicatif y est encore à naître (§§ 27—32).

La chronologie rendue par les temps de chronogénèse que sont les modes pourrait à juste titre, en raison de l'emploi qu'en font les langues qui y ont recours, être dénommée *chronologie de raison.* Il lui est réservé, en effet, de substituer à la saisie de la suite réelle et concrète des choses, une saisie idéelle abstraite, fondée sur la successivité nécessaire — logique — que l'esprit découvre entre les notions, indépendamment de la réalité contingente que, par représentation du réel, elles sont sujettes à recouvrir.

C'est ainsi qu'en latin, le subjonctif faisant fonction de passé chronogénétique sert à exprimer, après une conjonction interprétée en conséquence, l'antériorité abstraite, nécessaire, de la cause par rapport à un effet indiqué à l'indicatif. Ex.: *Cum Clitum interfecisset, sui facinoris Alexandrum poenituit*; et qu'en espagnol, d'une manière plus systématique encore, le subjonctif sert à marquer l'antécédence obligée, nécessaire — l'antécédence de raison — de la condition par rapport à la conséquence. On dira: *Cuando tenga dinero, iré á Madrid,* et non pas: *Cuando tendré dinero,* . . .

Il est remarquable que les langues héritières du latin aient chacune de leur côté, à un moment donné de leur histoire, et avec un succès inégal plus ou moins durable, renouvelé la tentative déjà amorcée en latin de réserver l'expression du temps abstrait, inter-notionnel, le temps de raison, à la catégorie du mode, et de la soustraire à proportion à la catégorie du temps[1].

---

[1] La tentative qu'a faite le français en ce sens, originale par plus d'un trait, et qui a eu son aboutissant, le secours de la variation modale exclu, à l'intérieur du mode indicatif devenu capable par simple changement de temps d'exprimer la chronologie de raison — *si je le fais* (condition), *je réussirai* (conséquence) — a été brillamment étudiée par M. Wagner dans son beau livre sur *Les phrases hypothétiques commençant par si,* auquel nous renvoyons le lecteur que le

On assiste là, dans les langues romanes à un essai curieux de distinction de la chronologie qui s'établit dans l'esprit, par instants de raison[1], entre les notions et celle moins abstraite que la pensée observe dans la réalité entre les événements.

§ 38 — Dans l'étude que l'on vient de faire de la spatialisation du temps en latin, il n'a pas été fait état intentionnellement des formes déclinables du verbe. C'est que ces formes, toutes engagées assez profondément dans le système du nom, demandent à être étudiées séparément, en fonction partielle de la catégorie du nom à laquelle elles ne sont pas étrangères. Leur étude en devient pour partie extra-verbale.

La dernière et plus profonde construction verbale du latin, en se rapprochant du nom, c'est l'infinitif. Sa caractéristique essentielle est l'invariabilité. A une plus grande profondeur dans la chronogénèse les constructions rencontrées sont des constructions devenues suffisamment nominales pour, la variabilité recouvrée, se laisser décliner ainsi que le fait le nom. Les formes de participe, d'adjectif verbal, de gérondif et de supin sont en latin des formes à cheval en quelque sorte sur la catégorie du verbe et sur celle du nom, et trop engagées dans cette dernière pour pouvoir être étudiées indépendamment d'elle.

§ 39 — Ceci appelle l'attention sur une propriété non encore signalée de la chronogénèse. Elle n'est pas seulement la formation architectonique du temps dans la pensée, elle est aussi, d'une manière concomitante, le mouvement par lequel l'esprit s'évade du plan du nom pour pénétrer de plus en plus dans le plan du verbe. La chronogénèse fait le verbe à partir du nom. Tout au début de la chronogénèse le verbe est à peine un verbe. La position qu'il y occupe, indiquée par l'infinitif, est celle d'un verbe situé dans le plan du verbe à proximité extrême du plan du nom, sur la ligne de partage, pourrait-on dire, des deux plans.

---

sujet intéresse. Il serait désirable que la question fût examinée comparativement dans les autres langues romanes. Il y aurait là pour un étudiant compétent un intéressant sujet de thèse qui pourrait s'intituler: *L'expression hypothétique du temps dans les langues romanes* (ou dans une seule d'entre elles, par exemple: l'espagnol), si on bornait l'étude au rapport de la condition et de la conséquence, ou bien: *La chronologie de raison dans les langues romanes*, si on prenait le parti de traiter le sujet dans toute son ampleur.

[1] Selon la juste expression du P. Mariès, à qui nous l'empruntons, en lui demandant de nous permettre de nous en servir ici et ailleurs.

Ce n'est que plus avant dans la chronogénèse que le verbe acquiert sa pleine nature. On peut considérer celle-ci obtenue avec le mode subjonctif, premier à incorporer dans le verbe l'expression de la personne. Ce n'est, en effet, qu'avec l'expression intérieure de la personne que le verbe entre en possession de tous ses traits caractéristiques.

Ces traits caractéristiques s'affirment en lui de plus en plus au fur et à mesure que le temps, dont il est inséparablement porteur, se spatialise. Cette spatialisation étant au maximum dans le mode indicatif, c'est là que le verbe apparaît pourvu de tout ce que sa nature de verbe lui destine.

Le fait que le discours sait avec opportunité et finesse différer l'instant, représenté par le mode indicatif, qui marque à la fois l'achèvement de la spatialisation du temps et l'accession du verbe à la somme de ses propriétés, indique que la construction entière du système verbo-temporel repose, en dernière analyse, sur une visée pragmatique d'économie.

La spatialisation du temps à laquelle le verbe doit, outre son existence acquise à l'instant précis où la spatialisation s'engage, ses états modaux successifs, tributaires du développement qu'elle s'attribue, est un procès psychique dont le discours fait une judicieuse économie: il sait le porter au degré utile et ne pas outrepasser ce degré.

La chronogénèse crée d'instant en instant une puissance grandissante de former, par des moyens architectoniques, l'image-temps. La chronothèse, dans la série d'instants ainsi développée, choisit l'un d'entre eux qui portera l'exercice opportun de la puissance ainsi créée. Et s'il existe dans la langue plusieurs chronothèses marquant des pauses successives dans la chronogénèse — laquelle reste en soi unique (§§ 11, 12) — c'est afin que ne soit pas dépensé à la représentation effective du temps plus de puissance qu'il n'est nécessaire et qu'il en puisse néanmoins toujours être employé autant qu'il faut.

Quand la pensée prend son expression du temps dans le mode indicatif, c'est en vertu du besoin qu'elle éprouve de faire servir à la construction du temps toute la puissance qu'elle possède d'en former l'image. Quand elle la prend dans le mode subjonctif, c'est qu'elle éprouve intimement que l'exercice intégral de cette puissance serait dans le cas de discours visé excessif. L'emploi du mode infinitif traduit l'opportunité sentie d'utiliser moins encore la puissance acquise en chronogénèse de former l'image-temps.

§ 40 — Du point de vue de la linguistique générale, un aspect de

la question à ne pas négliger, c'est que cette économie de puissance acquise, que le discours recherche avec une opportunité toute pragmatique, est rendue possible par une grande dépense d'énergie faite dans un plan qui n'est pas celui du discours, mais celui de la langue, de la construction psychique de celle-ci. C'est de cet effort constructif occulte, dont les démarches, poursuivies dans le silence de la pensée, en dehors de l'acte effectif de langage, échappent à l'observation du linguiste, mais dont le résultat, représenté par les formes de la langue, est visible, que procède le système modal et temporel, plus ou moins élégamment édifié, de toute langue, lequel, parce qu'il résout, découpe en tranches distinctes la puissance acquise en chronogénèse de former l'image-temps, permet qu'on fasse de cette puissance disponible un emploi partiel, économique.

Ainsi l'économie de puissance dont il s'agit s'avère une économie supérieure, diplonomique. Dans le plan pragmatique de l'acte de langage, c'est la loi du moindre effort qui règne; mais elle a sa contrepartie obligée dans la loi inverse du plus grand effort, seule en vigueur aux arrière-plans de l'esprit, où s'opère la construction mentale de la langue.

Il y a là un mécanisme compensatoire qu'on n'a pas su jusqu'ici bien voir.

LA SPATIALISATION GRECQUE DU TEMPS

§ 41 — Il nous faut à présent examiner, dans la vue d'en faire ressortir les traits originaux, ce qu'a été la spatialisation du temps en grec ancien.

Les grands principes constructifs restent les mêmes. En grec comme en latin des coupes transversales interrompent la chronogénèse dans sa marche et il en résulte, pour chaque interruption, un profil de la chronogénèse, — une chronothèse sur les deux dimensions planes, — montrant, dans le cadre d'une construction systématique résultative, quel est l'état intérieur de développement de la chronogénèse à l'instant où survient son interruption.

Mais alors que le grec assoit cette construction systématique résultative sur une interprétation rigoureusement symétrique du mouvement du temps, selon laquelle deux cinétismes d'orientation inverse s'affrontent: l'un descendant (§ 19) représentatif de l'écoulement du temps en direction du passé, l'autre ascendant (§ 19) représentatif de

l'extension du temps en direction de l'avenir — le second servant de réplique subjective au premier (§§ 19, 22, 23) — le grec frappé surtout par le contraste de la mobilité du temps et du point d'immobilité qu'y inscrit le présent, et, de surcroît, fort subtil dans l'analyse qu'il fait de ce contraste, a eu recours pour sa représentation plane et résultative du temps, non pas à deux mais à trois visualisations cinétiques de l'extension linéaire de celui-ci, toutes trois relatives à la position statique de présent, à savoir:

1°) *l'efférence* du passé par rapport au présent (passé ←—• présent). Le temps est vu s'éloignant du présent en direction du passé.

2°) *l'efférence* du futur par rapport au présent (présent •—→ futur). Le temps est vu s'éloignant du présent en direction de l'avenir.

3°) *l'afférence* du futur par rapport au présent (présent ←—• futur). Le temps est vu venant du futur et arrivant d'instant en instant au présent.

§ 42 — Cette dernière représentation cinétique du futur a joué en grec un rôle si important qu'il n'est pas exagéré de dire que le système entier du verbe grec lui est redevable d'une part importante, et la plus originale, de sa physionomie.

Alors que le latin a vu seulement dans le futur une réplique inversée du passé, le grec, sans exclure cette vue inversive dont il fait état dans l'un de ses modes (§§ 49, 50), accorde la primauté à une interprétation du futur selon laquelle ce dernier s'attribue dans son plan propre (le plan *A*.—V. fig. 10 et 14) le même cinétisme descendant que le passé. Le passé efférent du présent (←—•) apparaît en grec continuer l'afférence du futur au présent (←—•) et en être le prolongement au delà du présent même. La distinction des deux époques, le passé et le futur, séparées par le présent, est maintenue, mais le temps que chacune exprime est animé du même mouvement, en vertu d'une interprétation cinétique, remarquable par son objectivité, selon laquelle le temps naît dans le futur, arrive au présent et s'écoule dans le passé.

§ 43 — Cette unité de direction, vivement perçue par la pensée grecque, établit entre le passé, efférent par définition (§ 41), et le futur saisi en afférence (§§ 41, 3°, et 42) une étroitesse de lien qui les fait complémentaires et inséparables.

Il s'ensuit que le grec est incapable d'évoquer le passé, et d'une manière générale l'écoulement du temps en direction du passé, sans du même coup appeler, complémentairement, le futur afférent. Le

cinétisme descendant du temps, fuyant à partir du présent en direction du passé, et celui également descendant et complémentaire du futur perçu, selon l'interprétation afférente, en continuelle approche du présent ne peuvent en grec être évoqués l'un sans l'autre. Leur liaison dans l'esprit est inéluctable.

Aussi le grec, quand il lui faut évoquer le futur selon l'interprétation, seule existante en latin (§ 19 et fig. 9), de son efférence par rapport au présent (▪——➤), est-il obligé de renoncer à l'expression du passé — toute vision de cette époque entraînant obligatoirement la vision du futur afférent, et du même coup, l'exclusion du futur efférent, rejeté à une position modale où il ne pourra jamais être qu'un futur non adossé au passé, siégeant seul en face d'un passé inoccupé, absent (fig. 13).

§ 44 — Avoir discerné ces principes constructifs, c'est déjà s'être introduit fort avant à la connaissance de la systématique verbo-temporelle du grec, qui en est dans ses traits originaux une conséquence directe.

De même que le latin, le grec porte dans la chronogénèse, interrompue à différents moments d'elle-même, des coupes transversales qui en dessinent chacune un profil, une chronothèse; autrement dit une image résultative inscrite sur les deux seules dimensions planes.

Il suffit donc, comme on l'a fait pour le latin (§§ 16 à 40), de relever l'une après l'autre ces coupes transversales et d'en indiquer les effets, compte tenu de l'afférence du futur qui n'est pas un fait latin, pour avoir une vue aussi complète qu'exacte du système verbo-temporel grec, — dont une caractéristique est la prépondérance qu'il accorde, contrairement au latin qui en produit l'équilibre, à la visualisation objective descendante du temps sur la visualisation subjective ascendante.

A — *Première coupe transversale de la chronogénèse*

§ 45 — Il ne fait pas doute que, comme en latin (§ 19), le cinétisme en convenance avec cette coupe, qui n'est précédée d'aucune autre, est le cinétisme descendant fondamental: celui de l'écoulement du temps en direction du passé (§ 1). Mais tandis qu'en latin le cinétisme descendant possède une autonomie qui lui permet de s'exprimer seul, il est en grec, ainsi qu'on vient de l'expliquer (§ 43), inséparable de la vision du futur afférent, qu'il appelle à soi dès l'instant qu'il paraît. La conséquence se découvre d'emblée: c'est que le grec se voit dans

l'obligation, dès la première coupe portée en chronogénèse, de joindre à la représentation fondamentale du temps fuyant en direction du passé celle complémentaire et inéluctable (§ 43) du futur afférent au présent (§ 41,3°), et simultanément d'écarter la vision, inadmissible en ce cas, du futur efférent, rejeté à un mode qui, afin de pouvoir rendre cette interprétation du futur, devra être un mode sans passé (fig. 13).

De cette liaison inévitable du cinétisme descendant du temps, fondamental, et du futur afférent, complémentaire en grec, résulte une image plane du temps qui est la suivante:

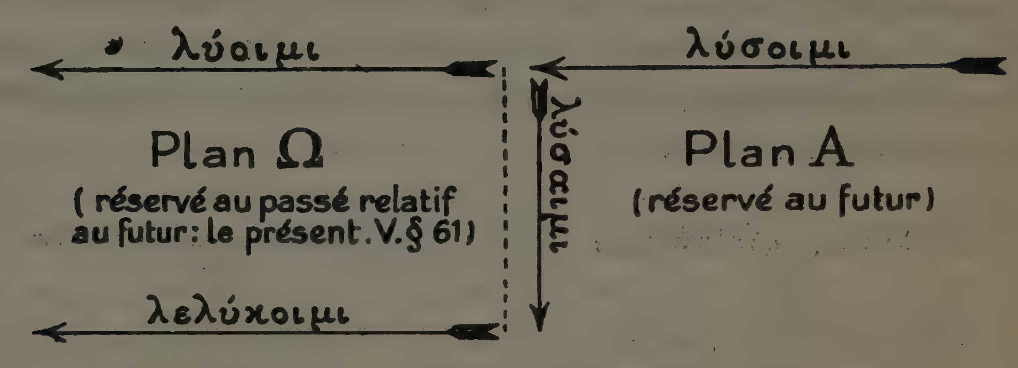


Figure 10.
La chronothèse initiale du grec (Temps du mode optatif)

Cette image plane du temps est celle qu'exprime au moyen des formes verbales lui appartenant, le mode optatif.

§ 46 — Le rôle de l'aoriste (*λύσαιμι*) dans cette image plane du temps est d'exprimer la possibilité qu'a le futur afférent de rejoindre, par simple décadence verticale, l'horizon de parfait sans quitter le plan *A*, sans pénétrer, si peu que ce soit, dans le plan *Ω* (§ 63).

§ 47 — On remarquera que dans l'image plane du temps figurée ci-dessus la relation de présent à parfait, nonobstant la distinction des deux plans *Ω*, réservé au passé, et *A* réservé au futur, que le grec indique d'ores et déjà, alors que le latin, en même position chronogénétique (§§ 16 à 21), ne la marque pas encore, offre l'aspect d'une relation interlinéaire entre un présent étendu (*λύοιμι*) et un parfait d'étendue égale (*λελύκοιμι*). Ce n'est que dans le mode indicatif, le dernier à survenir en chronogénèse, qu'elle revêt, en outre, l'aspect inter-ponctuel d'une relation entre deux formes verbales — *λύω* et *λέλυκα* — représentatives l'une et l'autre d'un point n'ayant gardé que la largeur minimale indispensable à son existence (fig. 14, 15). Il n'en va pas autrement en latin (fig. 8, 9).

§ 48 — Le mode optatif représente la saisie par profil d'une chronogénèse peu avancée en elle-même, quoique déjà parvenue à un point de son développement où le verbe qui a incorporé la marque de la personne indique par là qu'il est devenu pleinement lui-même, s'est abstrait entièrement de la catégorie nominale. Plus en amont, vers la source de la chronogénèse, on rencontre les modes nominaux du verbe, infinitif et participe, que leur proximité plus grande du nom fait en un certain sens plus virtuels que les modes expressément verbaux (§ 39).

Cette virtualité accrue n'entraîne cependant aucun changement dans la structure de l'image plane du temps. La structure des modes nominaux ne fait, en grec, que reproduire celle du mode optatif, ainsi que le montrent les deux schèmes suivants qui sont ceux de l'infinitif et du participe.

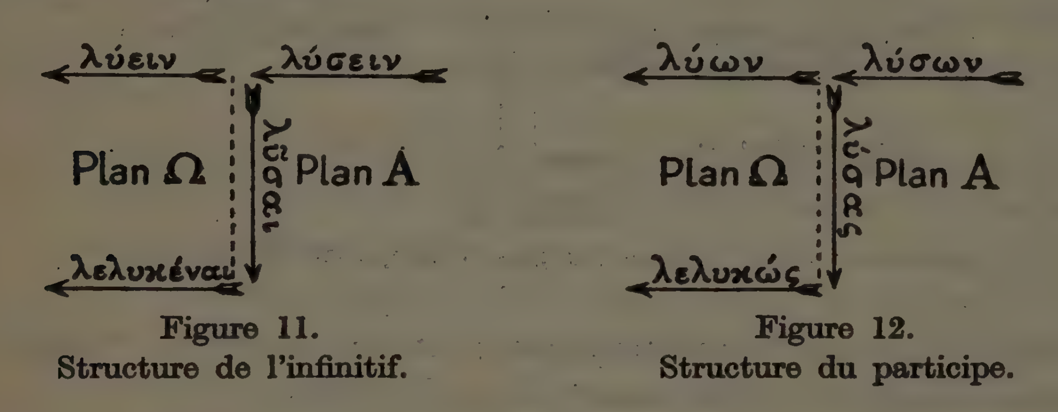


Figure 11.
Structure de l'infinitif.

Figure 12.
Structure du participe.

La raison de cette identité de structure de l'optatif et des modes nominaux, infinitif et participe, réside en ce que le mode optatif du grec (fig. 10) comporte du côté du futur une virtualisation du temps indépassable, portée à son maximum : de sorte que les modes nominaux ont beau, en s'éloignant du verbe pour s'approcher du nom (§ 39), tendre à plus de virtualité encore, l'effet de cette tendance est, au point de vue structural, nul. Il leur faut s'en tenir à la structure de l'optatif, qui marque, en ce qui concerne le temps, la limite de la virtualisation possible.

Ce maximum de virtualisation de l'image-temps qu'emporte avec soi le mode optatif tient à ce que le futur afférent, dont il enferme l'expression, y constitue la représentation virtualisée d'une forme déjà virtuelle par elle-même: le futur afférent d'indicatif est intrinsèquement du temps qui vient (§ 41,3°), qui n'a donc pas encore été réalisé par la pensée, qui est seulement attendu, imaginé et n'a derrière soi l'appui d'aucune présence positive.

Il passe par là en virtualité, — sous la réserve, bien entendu, d'opérer la comparaison en même position modale (V. § 60), — le futur efférent qui a nécessairement derrière soi l'appui d'un présent, déjà acquis, dont il s'éloigne. Le futur afférent constitue en soi une anticipation du futur efférent: le présent auquel il se réfère signifie pour lui l'avenir; le présent auquel se réfère le futur efférent signifie pour lui le passé. Ne faut-il pas au futur arriver au présent avant que de pouvoir en sortir et s'en éloigner?

B — *Deuxième coupe transversale de la chronogénèse.*

§ 49 — Le profil résultant de cette coupe de la chronogénèse est représenté en grec par le mode subjonctif et n'a pas, pour ce qui est de sa teneur, sinon de sa position, de correspondant exact en latin.

Le mode subjonctif du grec, c'est le futur efférent, exilé des autres modes pour les raisons qui ont été exposées plus haut (§ 43), et siégeant dans un mode dont il constitue l'entière substance et dont la caractéristique est de n'opposer au futur aucune contre-partie dans le plan du passé (fig. 13). Le plan Ω reste inoccupé.

Après s'être référé au présent, le futur efférent se réfère symétriquement au parfait. De cette double référence[1], assujettie aux

[1] On ne manquera pas d'observer que le futur efférent qui existe en grec comme en latin, mais pas en même position modale, se comporte dans les deux langues de manière identique. Il se répète sur les deux horizons du système: l'horizon de présent et l'horizon de parfait, tandis que le futur afférent ne peut exister que sur le seul horizon de présent (cf. fig. 8, 10, 13, 14).

La différence, d'une langue à l'autre, est que l'efférence du futur se marque en latin dans le mode indicatif, alors qu'elle se marque en grec dans le mode subjonctif, lieu de refuge (§§ 43, 45, 50) du futur efférent, expulsé des autres modes.

Il n'est pas dénué d'intérêt, d'autre part, d'attirer l'attention sur ce que le grec moderne, qui a substitué partout à la conception afférente du futur celle du futur efférent, s'est adressé quand il a eu besoin de cette dernière au mode subjonctif où elle avait, dans le grec ancien, trouvé asile. Le grec moderne construit son futur au moyen d'une périphrase composée de la particule θà suivie du mode subjonctif. Les conséquences s'enchaînent dans le renouvellement historique des grands systèmes de la langue avec une rigueur surprenante qui n'est jamais en défaut. Mais pour percevoir cette rigueur, il faut avoir, au préalable, réussi à reconstruire, au moyen de schèmes, le système même, qui est l'expression de la loi d'assemblage des parties composantes. Or, le linguiste n'est pas tenu par la connaissance, si parfaite soit-elle, qu'il a de ces parties d'avoir saisi la loi qui les tient rassemblées. On ne parvient à la connaissance de cette loi, et par conséquent du système, qui ne s'en distingue pas, que par-

conditions qui viennent d'être indiquées, le résultat est une image plane du temps, représentable comme suit:

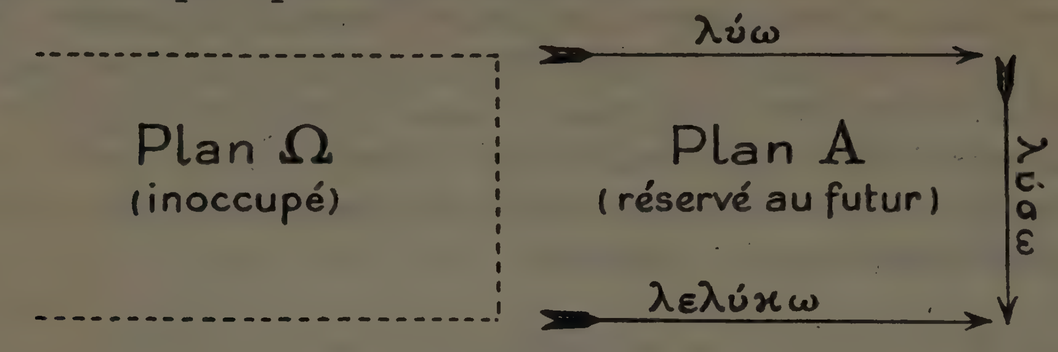


Figure 13.
La chronothèse médiale du grec (Temps du mode subjonctif).

§ 50 — Que le futur efférent constitue à lui seul le mode subjonctif et n'ait pas de vis-à-vis dans le plan du passé (Ω) est une chose qui s'explique tout naturellement si l'on se reporte aux principes constructifs qui ont été posés au début de l'étude des faits grecs (§§ 41 —43).

L'expression du passé est en grec inséparable (§ 45) de celle du futur afférent. Si donc, dans le mode subjonctif, on voulait exprimer, fût-ce de la manière la plus générale, le passé, il s'ensuivrait un appel inéluctable du futur afférent complémentaire (§§ 43, 45), ce qui entraînerait, il va de soi, l'expulsion du futur efférent, rejeté automatiquement à un mode dont il deviendrait, — et c'est ce qui a lieu effectivement en grec, — l'unique composant.

Ce mode réservé au seul futur efférent, c'est le subjonctif grec, dont la disparition équivaudrait à la perte par cette langue de toute expression de l'efférence du futur.

Perte totale qu'une langue aussi évoluée que le grec ancien ne pourrait, on le conçoit, que très difficilement accepter. Il lui faudrait, en

---

un travail considérable d'analyse et de synthèse, dont le présent article suffit à donner une idée, et qui est en linguistique quelque chose de tout à fait nouveau.

Les formes composantes d'un système sont des êtres de langue à priori visibles. Le système lui-même est une entité abstraite, qui ne tombe pas sous le coup de la simple observation directe, mais qui n'en est pas moins, avec son caractère abstrait *inhérent à sa nature*, une *réalité profonde* de la langue, dont l'édification et la transformation historique peuvent être observées et décrites en faisant appel à une méthode appropriée. L'histoire du système ne se confond pas avec celle des constructions qui en font partie. Elle est autre chose: son objet n'est pas la formation des êtres liées en système, mais la formation abstraite de leur cohérence. Les deux histoires, au surplus, s'éclairent réciproquement.

effet pour cela, renoncer à voir dans le futur la simple inversion cinétique du passé (§§ 19, 22, 23) et se priver par là, du même coup, de la représentation la plus «active» du temps.

Le futur efférent, c'est le temps dont l'extension part de la personne humaine et se développe, s'ouvre devant elle, afin qu'elle y puisse porter son activité (§ 22). Le futur afférent, c'est l'arrivée à la personne humaine du temps destructeur qui livre toute chose et la personne humaine elle-même au passé mort.

§ 51 — La présence d'un aoriste (λύσω) parmi les formes du mode subjonctif (fig. 13) est justifiée par le fait de la résidence obligée du mode subjonctif dans le plan *A*. Il a été indiqué (§ 46) et on le constatera de nouveau plus loin (§§ 57, 58), quand il sera question du mode indicatif (fig. 14), que l'aoriste est la marque des constructions verbales soumises, d'une part, au cinétisme descendant interprété verticalement (§ 19) et, d'autre part, astreintes à ne pas pénétrer, si peu que ce soit, dans le plan *Ω* (§ 46).

§ 52 — Quant à la relation de présent à parfait, elle est dans le mode subjonctif du grec ce qu'elle est en même position chronogénétique en latin (§§ 22—26): une relation interlinéaire entre un horizon étendu de présent et un horizon étendu de parfait. Elle n'a pas encore revêtu la forme inter-ponctuelle qu'elle prendra dans le mode indicatif où le présent et le parfait, parvenus tous deux au maximum de leur étrécissement, font, au milieu de leur horizon respectif, figure de points (fig. 9 et 15).

§ 53 — Une singularité du grec qui aurait dû, semble-t-il, retenir davantage l'attention est que le mode subjonctif ne possède pas dans cette langue de futur. On n'a jamais indiqué la raison de ce fait frappant. Elle ressort avec une entière évidence de ce qui vient d'être exposé. Si le mode subjonctif n'a pas en grec de futur, c'est qu'il *est* lui-même intrinsèquement un futur, le futur efférent de cette langue que les autres modes pour des raisons qui ont été dites (§§ 43, 49) expulsent et obligent à se déterminer sous un mode distinct. On constate, une fois de plus, combien tout se tient dans la structure des langues (§ 22).

C — *Troisième et dernière coupe transversale de la chronogénèse.*

§ 54 — L'image plane du temps qui résulte de cette coupe est, parce que dernière en date dans la chronogénèse, plus complète que celles qui l'ont précédée (§§ 5, 14). Sur l'horizon même de présent et sans qu'il

soit besoin, comme c'est le cas dans les autres modes (fig. 10, 11, 12, 13), de descendre au niveau du parfait, elle exprime distinctement en elle le passé et lui oppose, selon une loi constructive que le grec n'enfreint jamais, le futur afférent, seul possible, on le sait (§ 43), dès l'instant que le plan du passé Ω ne reste pas vide de formes verbales. Le futur efférent, incompatible avec l'expression du passé, est rejeté en dehors du mode indicatif, dans la perspective modale, où il constitue, ainsi qu'on l'a expliqué précédemment à propos de l'optatif (§ 45), un mode distinct: le mode subjonctif. Ce mode représente, dans la perspective modale du grec, le lieu de refuge du futur efférent, exclu des autres modes par la nécessité d'y produire le futur afférent, seul possible dès l'instant que le plan Ω n'est pas laissé inoccupé. Dans le cas du mode indicatif, le plan Ω est occupé par l'extension linéaire de l'imparfait et du plus-que-parfait. Dans celui du mode optatif, le plan Ω est occupé par une extension linéaire du présent et du parfait, non encore parvenus dans ce mode au degré d'étrécissement qui, l'indicatif atteint, en fera des formes ponctuelles (fig. 15).

§ 55 — L'obligation d'introduire le futur afférent dans la chronothèse finale d'indicatif, au titre de vis-à-vis d'un passé, l'imparfait, appartenant à l'horizon de présent (fig. 14), confère à cette chronothèse une structure qui, dans les grandes lignes, reproduit celle qu'on a en grec dans la chronothèse d'optatif située à l'arrière-plan du système. Cette similitude de structure du mode qui occupe le fond de la perspective modale et de celui qui en occupe le devant est un trait du grec. Le latin n'offre rien de semblable. A chaque coupe portée par le travers de la chronogénèse correspond dans cette langue un mode d'une structure différente (cf. fig. 9 et 15).

Entre l'optatif, mode d'arrière-plan du grec, et l'indicatif, mode d'avant-plan, la différence, qui est moins de structure que de contenu, réside uniquement en ce que l'optatif, incapable d'avoir ni un imparfait, ni un plus-que-parfait, formes amodales par définition (§ 69), les remplace respectivement dans le plan du passé Ω par un présent et un parfait étendus, non encore réduits, selon la loi d'étrécissement qui est la leur (§§ 9, 32), à l'état de points (cf. fig. 14 et 10).

Ainsi, tandis que dans la première image plane du temps, celle d'optatif, appartenant au début de la chronogénèse, la relation de présent à parfait, demeurée interlinéaire, ne recourt pas pour s'expliciter à des formes verbales ponctuelles, absentes, non encore définies (§§ 9, 22, 26, 47, 52), dans la dernière image plane du temps, celle

d'indicatif, appartenant à la chronogénèse achevée, la même relation, tenue entre des termes devenus d'une étroitesse extrême, fait appel pour s'expliciter à des formes verbales non moins dépourvues d'étendue, et par là ponctuelles.

Ces formes ponctuelles qui sont en grec *λύω* et *λέλυκα* indiquent sur les deux horizons de présent et de parfait le point de départ et celui d'arrivée de la ligne verticale de partage du système verbo-temporel en deux plans *Ω* et *A*. Cette ligne verticale de partage, dont le cinétisme est descendant (§§ 19, 21), constitue l'axe du système. Elle n'est expressément représentée par des points limites, auxquels correspondent des formes verbales ponctuelles spéciales, que dans le mode indicatif (fig. 15; cf. fig. 10, 11, 12, 13, 14).

Les formes verbales ponctuelles *amo-amaui*, s'attribuent en latin le même rôle de points limites de l'axe du système, axe dont la définition, corrélative de l'étroitesse acquise, n'apparaît entièrement achevée, en latin comme en grec, que dans le mode indicatif (fig. 9, cf. fig. 4, 5, 8).

§ 56 — Compte tenu des conditions de structure qui viennent d'être exposées, l'image plane du temps issue d'une ultime coupe de la chronogénèse doit être représentée comme suit:

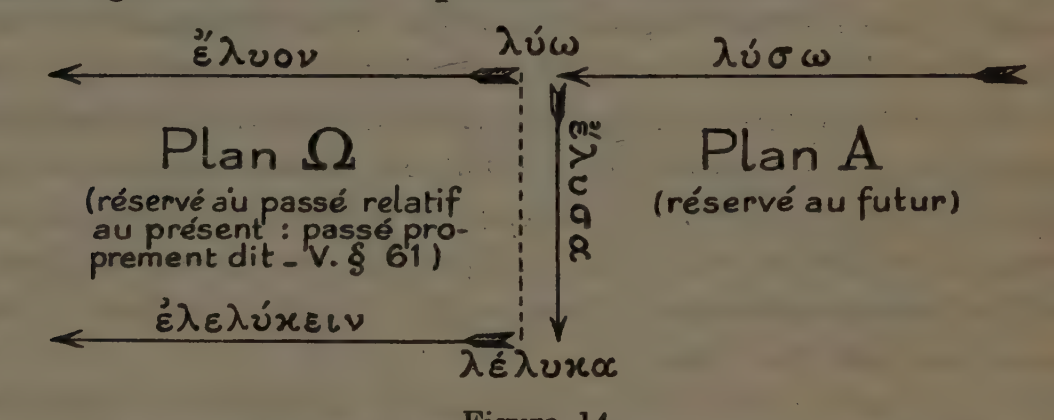


Figure 14.
La chronothèse finale du grec (Temps du mode indicatif).

Cette image plane du temps est celle qu'exprime en grec au moyen des temps qui lui appartiennent le mode indicatif.

§ 57 — Les observations qu'elle appelle sont assez nombreuses et découlent toutes du cinétisme temporel invariablement descendant (§ 1) qui s'y exprime. On y voit le temps naître dans le futur, et, sous les traits du futur afférent (§ 41, 3°), arriver au présent qu'il se trouve, au moment où il y accède, dans l'alternative de franchir ou de ne pas franchir (fig. 14).

§ 58 — Ne pas franchir le présent, c'est pour le futur afférent s'interdire la pénétration dans le plan Ω et devoir dès lors se continuer, — le présent rencontré mais non franchi, — dans le plan A, par une sorte de glissement (fig. 14) le long de l'axe du système, représenté par la relation inter-ponctuelle λύω-λέλυκα.

L'aoriste exprime ce glissement vertical, générateur d'un passé qui a la propriété remarquable de ne pas pénétrer dans le plan Ω et de rester, sans pour cela perdre sa valeur de passé, dans le plan du futur A (§§ 46, 51). La moindre pénétration dans le plan Ω amènerait au lieu de l'aoriste l'imparfait (§ 63). Après l'aoriste on rencontre, toujours en suivant la marche naturelle fuyante du temps (§ 1) sur le tracé géométral qui lui est imposé (§ 10), le parfait, lequel constitue dans la subsidence verticale du présent de conscience actuelle, un présent de mémoire (un absent rattrapé) construit à l'image du présent de conscience actuelle, dont il répète la forme à un niveau inférieur dans l'esprit (§ 7).

Le parfait a en commun avec le présent, d'être comme celui-ci une forme ponctuelle (§ 33), axiale et *statique* (fig. 14) marquant de manière subjective — et fictive — un arrêt de l'écoulement du temps.

Arrêt que la pensée, par une violence faite au réel, s'accorde pour un instant, sans pouvoir s'opposer à ce que dans l'immédiat le temps reprenne son mouvement de fuite, en définitive incoercible, et, après avoir, au point qu'indique le parfait, franchi l'axe du système spatio-temporel, s'engage dans le plan Ω (§ 65). La forme résultant de l'impuissance finale de la pensée à suspendre la fluence du temps sur la position de parfait, c'est le plus-que-parfait: une forme qui dans le sens de la marche naturelle du temps (§§ 1, 19, 41,3°) allant du futur au passé n'a pas d'au delà.

§ 59 — Il suffit, comme on l'a fait pour le latin (§ 35), d'échelonner en profondeur selon leur ordre de survenance sur cette dimension, qui porte la chronogénèse et son progrès, les trois images planes du temps, les trois chronothèses ci-dessus décrites pour avoir une vue d'ensemble du système verbo-temporel du grec. La figure 15 reportée à la page suivante indique cet échelonnement.

§ 60 — Les lignes obliques en pointillé faisant partie de cette figure compliquée servent à y délimiter la chronogénèse proprement dite, simple étrécissement progressif de la largeur initiale du présent et du parfait, et la séparent d'opérations de pensée qui en grec s'adossent à elle au cours de son développement, tout en lui demeurant

intrinsèquement étrangères, à savoir: 1° l'afférence première du futur dans le mode optatif et sa suite aoristique dans ce mode; 2° l'inversion du mouvement d'afférence du futur en un mouvement d'efférence appartenant au mode subjonctif et comportant lui aussi, au moment où il s'achève, une suite aoristique (§ 51); 3° l'inversion de ce mouvement d'efférence — inversion obtenue par le tournant du prolongement aoristique (V. infra et fig. 15) —, en une afférence seconde, comme précédemment future et aoristique, attribuée au mode indicatif.

Ces opérations de pensée extérieures à la chronogénèse, et en quelque sorte greffées sur elle, sont toutes inexistantes en latin (Cf. fig. 9 & 15). La raison en est qu'elles constituent chacune une expression,

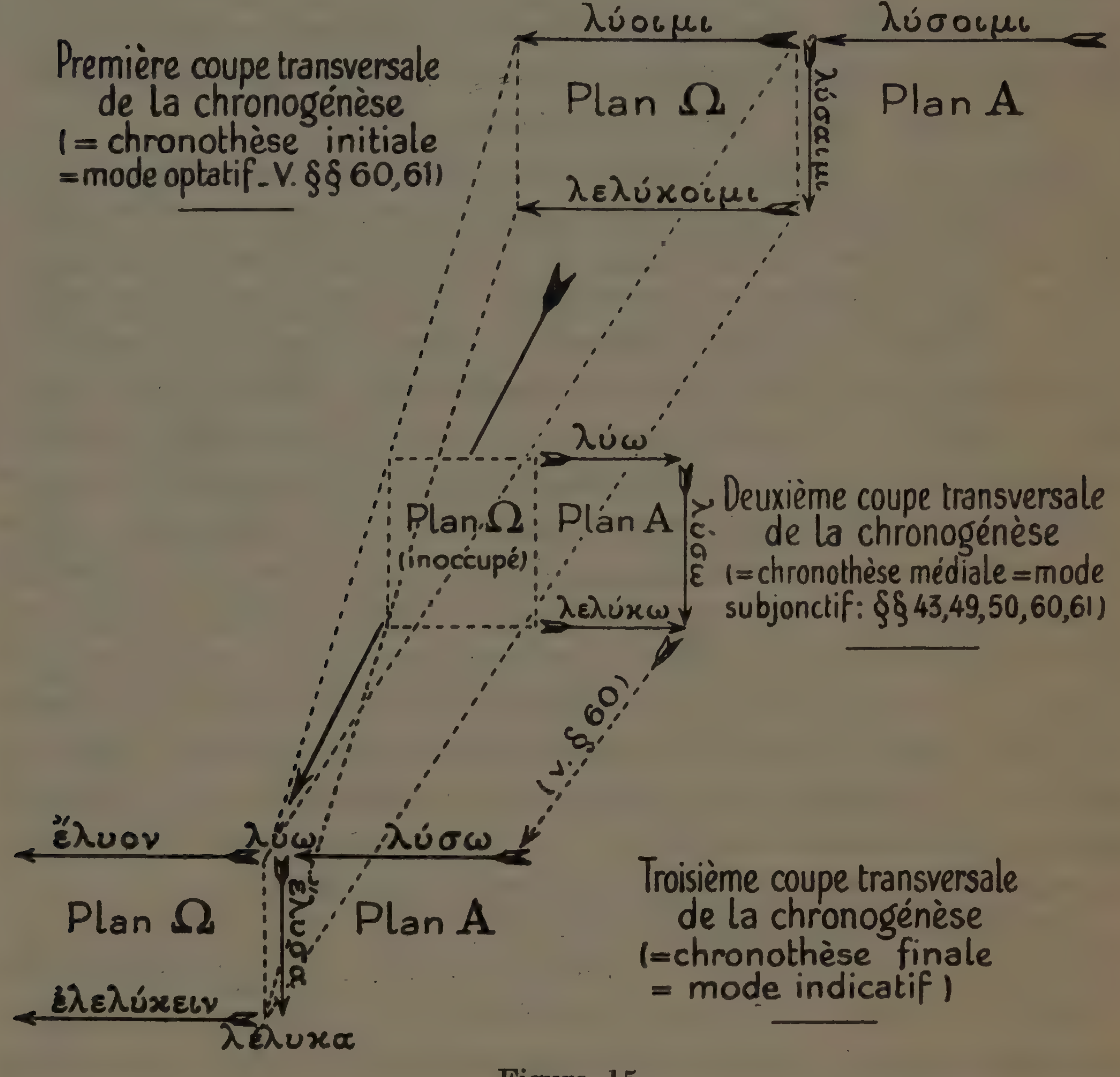


Figure 15.
La spatialisation grecque du temps sur trois dimensions. (La flèche centrale indique le sens de progression du phénomène).

en lui-même ou dans quelqu'une de ses conséquences, du mouvement d'afférence du futur, que le latin ignore.

Les conséquences, nombreuses et variées, du mouvement d'afférence propre au futur du grec sont les unes chronothétiques et les autres chronogénétiques. Une conséquence chronothétique reproduite dans chaque mode est la suite verticale aoristique attribuée au mouvement horizontal du futur, quelle qu'en soit la direction: afférente ou efférente. Le mouvement d'afférence du futur se résout, à la limite, dans le mode optatif en un aoriste d'optatif et dans le mode indicatif en un aoriste d'indicatif; cependant que dans le mode subjonctif le futur efférent se résout, à la limite également, en un aoriste subjonctif indiquant le moment, — étendu à l'intervalle perspectif de deux modes (V. fig. 15), — où l'efférence du subjonctif présent (λύω), qui est elle-même une inversion de l'afférence antécédente du futur optatif (λύσοιμι), s'inverse à son tour en une nouvelle et dernière afférence (λύσω) destinée au mode indicatif.

Avec ces mouvements d'inversion, accompagnés chaque fois d'un changement de mode, se développent les conséquences chronogénétiques de l'afférence du futur grec. L'aoriste de subjonctif (λύσω) constitue, par sa position en système (fig. 15), une forme de transition — un tournant — entre l'efférence subjonctive de λύω, parvenue à son terme, et son renversement, dans le mode indicatif conséquent, en une afférence λύσω exprimant en grec, de la manière la moins virtuelle possible, — la plus réalisée ainsi qu'il sied dans le mode indicatif — l'approche incessante du futur. Cette transition opérée par l'aoriste de subjonctif (fig. 15) entre le présent de subjonctif finissant, pourvu à ce moment d'une valeur de futur virtuel, et l'afférence naissante du futur d'indicatif se présente assez continue pour que la forme d'aoriste subjonctif et celle de futur d'indicatif ne se distinguent pas à la première personne du singulier, représentative ici du contact entre deux positions systématiques, et exerçant entre elles une fonction spéciale de liaison, non observée jusqu'à présent, qu'on pourrait appeler la *fonction synaptique*.

L'identité de forme du subjonctif présent et du présent de l'indicatif, limitée elle aussi à la première personne, chargée seule de la fonction synaptique, dénonce pareillement une sorte de continuité des deux présents, résultant de leur proximité et de leur consécution immédiate possible dans le système chronogénétique. Le subjonctif présent λύω occupe en effet, à son départ, sur l'axe longitudinal de

la chronogénèse, une position (fig. 15) qui va devenir dans le mode indicatif celle du présent λύω, sans que pour cela il soit besoin du moindre déplacement de pensée dans le sens transversal. Il suffit à la pensée pour atteindre λύω indicatif en partant du subjonctif λύω saisi à l'état naissant, de s'abandonner purement et simplement au mouvement longitudinal non intercepté, et conséquemment continu, de la chronogénèse. On conçoit que plutôt que de suivre dans la transition de λύω subjonctif à λύω indicatif les longs chemins latéraux menant du présent de subjonctif λύω à l'aoriste λύσω et de celui-ci au futur indicatif de même forme (V. supra), pour atteindre enfin le présent d'indicatif (fig. 15), la pensée préfère prendre plus économiquement la voie chronogénétique conduisant directement du présent de subjonctif au présent d'indicatif. La fonction synaptique exercée entre les deux modes par la première personne λύω, tenue inchangée dans le passage de l'un à l'autre, n'est pas autre chose que l'indication grammaticale de cette voie courte.

Les mouvements successifs d'inversion du futur, d'abord afférent dans le mode optatif, puis efférent dans le mode subjonctif, et finalement afférent de nouveau dans le mode indicatif, posent au linguiste, dans une construction aussi cohérente que le système spatio-temporel du grec, la question de leur raison d'être. Elle réside dans la chronologie nécessaire des mouvements de pensée (Cf. § 37). L'afférence du futur au présent est un mouvement d'approche. Or une approche qui s'est accomplie, si elle doit se renouveler relativement au même but, ne le peut qu'à la condition que la pensée, par un mouvement d'éloignement, c'est-à-dire d'efférence, revienne sur ses pas afin de reprendre son ancienne position de départ. Cette interpolation obligée d'une efférence entre une afférence achevée, celle d'optatif, et une afférence à recommencer, celle d'indicatif, apparaît, en dernière analyse avoir été la cause profonde de l'existence en grec d'un futur efférent inter-modal dont on n'apercevrait pas autrement la raison d'exister dans un système à ce point dominé par la conception afférente du devenir que le futur efférent n'a pu y trouver place qu'en y formant un mode à part (§§ 43, 50) inséré dans la perspective modale entre les deux modes personnels extrêmes, l'un et l'autre incomposables avec lui.

§ 61 — L'inexistence en latin et l'existence en grec d'une para-chronogénèse latérale réservée aux mouvements successivement inversifs du futur et venant s'adosser à la chronogénèse proprement dite,

soit du côté de la fin soit du côté du commencement de ces mouvements (fig. 15), expliquent que la langue latine ne fasse la séparation des plans Ω et A qu'au terme de la chronogénèse, dans le mode indicatif, alors que le grec la marque tout le long de la chronogénèse, dans tous les modes qui s'y échelonnent en des positions plus ou moins avancées. La distinction ininterrompue que fait le grec des plans Ω et A n'est, au fond, que celle de la chronogénèse, produisant le présent par étrécissement de la vision temporelle primordiale, et de l'afférence du futur devant aboutir deux fois de suite au présent: ce qui suppose, ainsi qu'on vient de l'expliquer (§ 60), l'interpolation entre les deux mouvements d'afférence d'un mouvement médiateur d'efférence.

Le plan Ω représente invariablement dans les deux langues le réceptacle du passé, mais tandis qu'en grec dans le mode indicatif le passé logé dans le plan Ω s'antériorise au présent, prenant du même coup la forme spécifique de passé, dans les modes moins avancés en chronogénèse le passé logé dans le plan Ω s'antériorise directement au futur et prend *ipso facto* la forme immédiatement antécédente de présent, dont le parfait n'est, on le sait (§§ 7, 8, 33), qu'une réédition subsidente.

Les formes de présent et de parfait obtenues ainsi par une antériorisation immédiate du passé au futur acceptent, en direction du passé, qu'elles subsument entièrement, une extension illimitée qui leur permet de faire l'équation du futur entier tout aussi bien que pourrait le faire des formes spécifiques de passé. Cette équation est une condition d'équilibre à laquelle satisfont, grâce à un présent et un sous-présent (parfait) étendus tenant lieu en eux de passé spécifique, les modes infinitif, participe et optatif du grec, c'est-à-dire tous ceux des modes antérieurs dans la perspective modale à la première inversion du futur, passant de son afférence initiale à une efférence médiatrice dont le mode subjonctif est, sans plus, l'expression (fig. 10, 11, 12, 13).

On peut poser, en thèse générale, que seul le dynamisme de réduction du présent et du parfait, l'un et l'autre en progression égale et solidaire vers l'étroit à partir de leur extension originelle illimitée, exprimant le moment où l'esprit humain n'avait que l'expérience indivise et point encore la représentation divise du temps, — en peut poser que seul ce dynamisme constitue la chronogénèse. Tout

ce qui ne lui appartient pas en propre, soit qu'il l'accompagne soit qu'il lui succède, est para-chronogénétique.

La chronogénèse, à son point de départ et en cours de progression, porte un présent et un parfait étendus, d'aspect linéaire, qu'elle réduit; et quand la progression cesse, un présent et un parfait étroits, d'aspect ponctuel, devenus pour elle irréductibles. A ce moment qui marque, en latin comme en grec, la cessation du phénomène sur la dimension longitudinale (Cf. fig. 9 & 15), on voit dans les deux langues la para-chronogénèse prendre bi-latéralement, du côté du passé (Ω) et du côté du futur (A) une extension dans le sens de la largeur que rien ne limite, avec cette différence qu'en latin le mouvement extensif est uniformément des deux côtés un mouvement d'éloignement du présent, tandis qu'en grec il est un mouvement d'éloignement du côté du passé et d'approche du côté du futur, l'éloignement pouvant être pratiquement appréhendé à plus ou moins grande distance de son *terminus a quo* et l'approche à plus ou moins grande distance de son *terminus ad quem*.

Du latin au grec il existe cette différence, capitale au point de vue systématique, que le latin ne sort de la chronogénèse qu'au terme de celle-ci, résultant de son épuisement, alors que le grec, sans avoir à attendre cet épuisement, sait s'en évader à tous moments mais du côté du futur seulement.

Toutes ces relations, d'une signification philosophique profonde sur laquelle l'occasion nous sera peut-être offerte de nous arrêter un jour assez longuement pour l'élucider, ressortent avec évidence de la comparaison méditée des figures 9 et 15 qui doivent leur vertu explicative à ce qu'elles simultanéisent, à un degré qui ne pourrait être atteint au même degré d'aucune autre manière, la synthèse et l'analyse des systèmes subtils et compliqués qu'elles identifient, délimitent et représentent en totalité et partie par partie.

§ 62 — La remarque a, du reste, déjà été faite à propos du latin, que la découverte, par les voies de l'analyse, du système spatio-temporel d'une langue, quelle qu'elle soit, procure du jeu d'opposition des formes modales et temporelles de cette langue une vue d'ensemble, intégrante, qui passe en puissance explicative ce qu'on pourrait obtenir de la seule considération, si attentive fût-elle, de leurs emplois.

Dans le cas particulier du grec, bien des faits qui, pris en dehors de l'entier systématique dont ils font partie, paraîtraient arbitraires,

immotivés, trouvent dans cet entier, ramené à un schéma qui permet de l'embrasser d'un regard unique, une raison profonde d'exister qui ne devient sensible que là.

Un premier exemple probant à cet égard a été fourni par l'inexistence en grec d'un futur du subjonctif (§ 53).

Si le futur fait défaut dans le mode subjonctif, c'est que ce mode est lui-même *in toto* un futur: ce qui exclut pour lui, il va de soi, la possibilité d'en avoir un (§ 53).

La puissance explicative que possède, de quelque langue qu'il s'agisse, le schème intégral de sa spatialisation du temps, tient à ce qu'une langue n'est pas seulement, selon la juste définition de F. de Saussure, un système *d'oppositions*, mais de plus, par antécédence, un système de *positions*. Le jeu pragmatique de l'opposition des formes, si varié soit-il, n'est jamais qu'une conséquence de leur position en système qui, elle, ne varie pas (§ 35). Cette vérité, déjà signalée en des termes un peu différents à l'occasion des faits latins (§ 36), exigerait pour sa démonstration des développements qui ne sauraient trouver place dans ce travail où la place nous est mesurée. Il est toutefois possible sans en accroître beaucoup la longueur de présenter, relativement aux faits grecs qui s'y prêtent aisément, des observations propres à la mettre en lumière.

§ 63 — Il existe en grec un morphème - σ - qui intervient d'une manière dominante — les traitements asigmatiques qui continuent d'exister ont perdu leur pouvoir de propagation et représentent la résistance — au futur et à l'aoriste. Cette présence du sigma dans les deux formes ne signifie pas que cet indice grammatical remonte dans l'une et l'autre à une commune origine: elle dénonce seulement qu'il est devenu à un moment donné dans les deux le signe d'une propriété commune, à savoir leur incapacité de sortir du plan *A*. Le sigma des constructions d'aoriste aussi bien que celui des constructions de futur est un morphème de position excluant pour ces constructions toute pénétration si minime soit-elle (§§ 46, 51 — fig. 14) dans le plan *Ω*.

Dès l'instant qu'une forme pénètre, si peu que ce soit, dans le plan *Ω*, ce qui est le cas des formes de présent et de parfait à cheval sur les deux plans (fig. 8, 9, 14, 15) et engagées l'une et l'autre pour une égale et infime partie d'elles-mêmes[1] dans le plan *A* et dans le plan *Ω*, le morphème - σ - n'a plus dans cette forme de raison d'exister.

[1] Parcelles que l'on a dans *Temps et verbe* (*Collection linguistique*, XXVII) désignées sous le nom de chronotypes: l'un ω représentatif de ce que le présent

Le sigma persiste dans les aoristes modaux de subjonctif, d'optatif, d'infinitif et de participe parce que ces aoristes, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par l'examen de leur position en système (fig. 10, 11, 12, 13 et 15), ne sortent pas du plan *A*.

§ 64 — Un autre morphème intéressant du grec est l'augment. L'augment est en grec un morphème de mouvement. Il dénote un éloignement d'une forme devenue ponctuelle: c'est là sa valeur générale.

Dans le mode indicatif, d'où il ne sort pas, l'augment indique un éloignement soit de la forme du présent soit de celle du parfait, devenues l'une et l'autre, on le sait (§§ 9, 32), ponctuelles dans ce mode. Aussi se rencontre-t-il dans les trois constructions qui expriment ce mouvement: l'imparfait, l'aoriste et le plus-que-parfait (fig. 14, 15). L'imparfait s'éloigne horizontalement du présent, l'aoriste s'en éloigne verticalement; le plus-que-parfait s'éloigne horizontalement du parfait.

Et si on ne rencontre pas l'augment dans les aoristes de subjonctif et d'optatif, c'est que le présent et le parfait ne sont pas dans ces modes, pour des raisons qui ont été exposées (§§ 47, 52), des points mais des lignes (fig. 15). Il faut avoir atteint le mode indicatif pour que la relation de présent à parfait devienne inter-ponctuelle (§ 55). Dans les modes survenant plus tôt en chronogénèse, elle reste interlinéaire (§§ 47, 52 — fig. 2, 9, 15).

§ 65 — Le fait que le plus-que-parfait enferme en lui et l'augment et le redoublement attire l'attention sur le rôle opposé de ces deux morphèmes.

Le rôle du redoublement, dont l'emploi grammatical se limite au passé, — l'application du redoublement au présent est un fait de sémantèse (§ 66) — est de marquer pour un instant *fictif*, que la pensée se donne à elle-même en vue de fins expressives, un arrêt de la fuite du passé. Cet arrêt constitue une sorte de reproduction dans le passé du rôle qu'a joué antécédemment le présent, comme opérateur de séparation, entre le passé et le futur. C'est cette reproduction du présent, dans des conditions irréelles, qui sont celles de l'absent — le passé est en soi une absence et ne reste présent que par l'intervention de la mémoire — qu'exprime le redoublement grammatical.

---

retient en lui du passé, l'autre *a* représentatif de ce que le présent retient en lui du futur. Cette *énexie* de *passé* et de *futur* qui est la caractéristique du présent tend incessamment des deux côtés vers la limite zéro, toujours plus approchée mais *non atteinte* (proximité asymptotique).

Ainsi, tandis que l'augment apparaît un *morphème cinétique*, un morphème de mouvement indiquant l'éloignement d'une position ponctuelle (§ 64 — fig. 14, 15), le redoublement apparaît à l'inverse un *morphème statique*, un morphème d'immobilisation dont le rôle est de marquer dans la subsidence verticale du point statique (fig. 14, 15) que constitue le présent de conscience actuelle un point statique nouveau: le présent de mémoire.

Le présent de conscience actuelle a pour expression grammaticale le présent proprement dit. Le présent de mémoire, le temps désigné dans les deux langues classiques, et dans une foule d'autres, sous le nom de parfait.

Dans le plus-que-parfait, qui fait suite, dans le sens de la marche horizontalement reprise du temps (fig. 14, 15), au parfait, on voit l'augment, morphème cinétique, détruire, en quelque sorte, ce qu'avait produit le redoublement, morphème statique.

Le passé, après s'être, en effet, arrêté, par une fiction expressive, sur la position de parfait reprend sa marche fuyante dans l'au delà horizontal (fig. 14, 15) de cette forme, sans qu'aucun nouvel arrêt puisse, dès lors, trouver dans la structure géométrale du système une occasion de se marquer (fig. 14). Ainsi dans le plus-que-parfait, le rôle du redoublement est d'indiquer un arrêt fictif de la marche du temps sur une position caractéristique du système spatio-temporel et celui de l'augment de révoquer cet arrêt et de rétablir, d'une manière définitive cette fois, le mouvement du temps momentanément suspendu.

§ 66 — Le redoublement dont il vient d'être parlé est le redoublement grammatical: celui qui sert, d'une manière générale, à former le parfait. A côté de ce redoublement, de caractère grammatical, il existe un redoublement d'une autre espèce et d'une autre intention qu'on pourrait appeler, afin de l'opposer au premier, le redoublement lexical.

C'est celui qu'on rencontre en grec, dès le présent, dans les verbes dits à redoublement (*ἵστημι, τίθημι, δίδωμι*). Ce redoublement est un archaïsme: il remonte à une époque où l'esprit humain considérait moins la fugitivité même, fort abstraite, du temps que la fugitivité, plus concrète, des choses dont le temps est le support.

Il a été un moyen, et il est encore cela en grec classique à un certain degré, de déclarer que ce qu'on exprime doit être considéré soustrait à la fugitivité banale de l'événement. *Δίδωμι* a signifié à

l'origine: je donne, et le don que je fais, je le tiens irrévocable, non soumis à la précarité ordinaire des actes humains.

Dans les deux cas, on le voit, le redoublement, morphème statique, apparaît porteur d'une impression d'anti-fugitivité dont le grec tire parti dans le domaine systématique de la morphologie et, accessoirement, dans celui, où règne davantage la contingence, de la sémantèse.

§ 67 — Les morphèmes inclus dans les constructions modales et temporelles du grec indiquent avec une rigoureuse exactitude la position que ces constructions occupent en système et qui détermine par avance leur possibilité d'emploi (§§ 35, 62).

L'imparfait, par exemple, est un passé que l'augment entraîne horizontalement dans le plan Ω (fig. 14, 15) et il doit à cette position sienne une vue perspective sur le plan opposé A, qui est celui du futur. Cette vue perspective sur le futur, qui lui est inhérente, en a fait la forme verbale chargée, partout où c'est expressivement utile, d'opposer à l'accompli dépassé — dont rien du reste ne limite ni en plus ni en moins l'importance quantitative — l'inaccompli perspectif.

Cette ouverture devant l'accompli d'une perspective d'inaccompli (plus ou moins subtilement perçue) est universellement, du point de vue psychique, la caractéristique de l'imparfait.

Cette caractéristique est absente de l'aoriste. Elle y est remplacée par la caractéristique contraire. L'aoriste est, universellement, du point de vue psychique, la forme verbale qui écarte de la pensée l'opposition de l'accompli dépassé à l'inaccompli perspectif.

Et tout comme l'imparfait, il est redevable de cette valeur significative à sa position en système. L'aoriste[1] est un passé obtenu sans aucune pénétration dans le plan Ω (§§ 46, 51, 63 — fig. 14, 15), un passé qui siège dans le seul plan A et ne saurait, pour cette raison, avoir de perspective ouverte sur un plan subséquent d'une autre espèce. En effet, si au delà du passé, dans la perspective d'inaccomplissement, on découvre le futur, au delà du futur, dans la même perspective, c'est le futur encore, le futur toujours. Le futur n'a pas, en direction de l'inaccompli, d'au delà spécifique.

La conclusion à tirer de ces remarques ayant trait à la position respective de l'imparfait et de l'aoriste dans le système verbo-temporel du grec, c'est que l'imparfait y est une forme intrinsèquement perspective, emportant avec soi, comme telle, la distinction (dont l'inter-

[1] Il n'est expressément question ici que de l'aoriste d'indicatif, seul opposable directement, sans intervention de la variation modale, à l'imparfait.

prétation est laissée au discours) de l'accompli et de l'inaccompli et l'aoriste une forme intrinsèquement aperspective n'emportant pas avec soi cette distinction, qu'elle élude.

§ 68 — Possèdent pratiquement un aoriste, de quelque manière spatiale qu'elles l'obtiennent, toutes les langues qui disposent d'une forme de passé excluant la division mentale du passé en accompli et inaccompli. C'est, notamment, le cas du français dont le prétérit défini, incompatible avec la séparation intérieure de l'accompli et de l'inaccompli, n'est pas autre chose qu'un aoriste obtenu dans des conditions de spatialisation du temps qui ne sont pas celles du grec, mais, du point de vue pragmatique, n'en portent pas moins dans le discours les mêmes conséquences utiles.

Alors que dans l'imparfait *Pierre marchait*, on voit le procès se couper, en quelque sorte, en deux parties: l'une se rapportant à la marche déjà faite, et l'autre à la marche encore à faire, dans le prétérit défini *Pierre marcha* — l'aoriste du français — on ne voit pas le verbe opérer en lui la même coupure. L'accompli et l'inaccompli ne s'y opposent point, et le propre de la forme verbale est, précisément, d'en interdire la discrimination.

§ 69 — Le simple examen du schème général (fig. 15) de la spatialisation du temps en grec rend raison d'une foule de traits de la morphologie verbale de cette langue insuffisamment expliqués ou même, si frappants soient-ils, passés, pour l'ordinaire, sous silence.

L'un de ces traits frappants du grec, sur lesquels on néglige d'attirer l'attention, est l'impossibilité de soumettre à la variation modale les constructions d'imparfait et de plus-que-parfait. On les rencontre dans le mode indicatif et là seulement, les autres modes les ignorent.

Il en faut voir la raison en ce que l'imparfait et le plus-que-parfait sont des formes temporelles qui ont franchi l'axe du système (fig. 14, 15) et perdu, en conséquence, toute attache avec le plan A. L'imparfait, pour avoir dans le sens horizontal du changement de plan, outrepassé le présent, et le plus-que-parfait, pour avoir, dans le même sens horizontal, outrepassé le parfait, sont des formes verbales situées intégralement dans le plan du passé Ω et nanties, dès lors, sans atténuation d'aucune sorte, de la réalité appartenant à cette époque.

Le haut degré de réalité ainsi échu, par position en système, aux constructions d'imparfait et de plus-que-parfait, en fait des formes verbales incompatibles avec les modes virtuels, — participe, infinitif,

optatif, subjonctif, — marquant les étapes successives de la progression chronogénétique saisie dans son cours, avant qu'elle n'ait atteint son terme. Aussi ne rencontre-t-on ces deux temps que dans le seul mode indicatif, moment dernier d'une chronogénèse achevée, close, parvenue à l'état d'entier et pourvue de toute la réalité que cet état comporte.

La loi à laquelle obéit le grec en ce qui concerne la variation modale, c'est que seules relèvent de cette variation les formes qui ont gardé en elles, par position en système, quelque chose de la virtualité inhérente au plan du futur A.

Ces formes sont: 1°) celles de futur et d'aoriste, exemptes l'une et l'autre, de toute pénétration dans le plan Ω. (§§ 46, 51, 63 — fig. 14, 15); 2°) celles de présent et de parfait, situées toutes deux sur la ligne de partage des deux plans Ω et A et appartenant pour une minime partie d'elles-mêmes à l'un et à l'autre, qu'elles séparent (fig. 14). Le présent et le parfait sont des formes contenant, du côté du plan A une parcelle de futur, et du côté du plan Ω, une parcelle de passé.

Dans *Temps et verbe*, ouvrage qui traite le sujet, la parcelle de passé retenue par le présent a été nommée le chronotype ω et la parcelle de futur, le chronotype α.

L'imparfait et le plus-que-parfait sont des formes auxquelles la parcelle de futur α fait défaut. C'est ce qui les rend amodales: incapables d'accepter le changement de mode.

On surprend là, si l'on va au fond des choses, le jeu délicat d'une loi d'accord entre les deux opérations psychiques, portées sur des dimensions hétérogènes, qui président à l'architecture du temps: la chronogénèse longitudinale et la chronothèse transversale (fig. 9 et 15). A une chronogénèse inaccomplie, rendue par des modes virtuels tels que le subjonctif, l'optatif, l'infinitif, le participe, ne pourront correspondre que des formes de chronothèse, telles que le futur et l'aoriste, le présent et le parfait, qui gardent en elles, par leur position en système, quelque chose de la virtualité, de l'inaccomplissement du plan du futur A.

§ 70 — Aux faits grecs déjà cités qui trouvent en système une justification qu'on chercherait vainement ailleurs au même degré, nous n'ajouterons plus qu'un seul, aussi connu que les précédents et aussi peu expliqué. Il s'agit de la capacité que possède l'optatif de suppléer les modes subséquents en chronogénèse, le subjonctif et

l'indicatif, dans le cas où il y a lieu de resserrer le lien d'une subordination étendue au passé. On en découvre la cause dans la situation de l'optatif au fond de la perspective modale (fig. 15) et dans son extension aux deux plans du système verbal Ω et A (fig. 10).

Le mode optatif, situé tout au fond de la perspective modale est, par excellence, le mode de la virtualisation: celui qui convient le mieux, par conséquent, quand il s'agit de diminuer la réalité indépendante de la subordonnée par rapport à la principale. Il est par là éminemment propre à marquer la subordination dans ce qu'elle a de plus étroit.

Un autre trait du mode optatif est d'être, contrairement au subjonctif (cf. fig. 10 et 13), un mode développé dans les deux plans Ω et A; c'est-à-dire exprimant en soi la jonction de l'époque passée et de l'époque future. Il doit à cela son aptitude spéciale à exprimer la subordination quand celle-ci, de son côté, opère la soudure des deux mêmes époques.

Ces deux caractères du mode optatif: puissance de resserrer le lien de subordination et convenance dans le cas où la subordination comporte une attache du passé au subséquent, présent ou futur, interviennent simultanément dans l'emploi que le grec fait de ce mode — lequel emploi, au surplus, n'est pas indépendant de la conjonction chargée d'exprimer matériellement la subordination, d'en régler la conception et la force particulières.

§ 71 — On pourrait multiplier largement les exemples de difficultés rencontrées dans l'explication des faits verbaux du latin et du grec, que suffit à lever un regard sur l'architecture du temps dans ces langues, telle qu'elle ressort des schèmes analytiques qui la figurent en genèse et en résultat dans le présent article.

La valeur explicative de ces schèmes est si grande, qu'il pourrait sortir de leur considération méditée un long ouvrage qui résoudrait mieux qu'on n'a su le faire jusqu'à présent des problèmes grammaticaux de toute sorte sur lesquels l'attention, d'une manière générale, ne s'était point suffisamment arrêtée et dont on n'avait pas discerné pleinement l'étroite connexion. On verrait, notamment, les jeux d'opposition les plus délicats, ceux dont le motif subtil tend le plus à échapper, trouver leur raison évidente dans la position des formes au sein du système cohérent dont elles font solidairement partie.

Cette étude n'a jamais été jusqu'ici entreprise parce que nul ne s'était préoccupé de reconstituer, comme on vient de le faire, le

système architectural du temps, d'où les langues classiques tirent la valeur d'emploi de leurs formes modales et temporelles. Il y a là, non seulement pour le linguiste, mais pour le philologue et le psychologue une matière quasi inexplorée.

En thèse générale, on peut poser, et ce sera notre conclusion, que l'histoire des systèmes linguistiques est encore tout entière à écrire. La brève étude qu'on vient de faire du système verbal du latin et de celui du grec a fait connaître dans toute leur précision analytique, deux des grands résultats systématiques, choisis parmi les plus marquants, auxquels a abouti à un moment donné le phénomène de la spatialisation du temps dans des langues qui ont été l'une et l'autre, à cet égard, d'éclatantes réussites.

Mais ces résultats systématiques avant de se produire avaient été précédés de résultats différents qui en avaient constitué, en quelque sorte, la préparation. Et ils ont été suivis dans les langues romanes, pour ce qui est du latin, et dans le grec moderne pour ce qui est du grec ancien, d'autres résultats différents à leur tour, et qui en sont apparus soit une continuation, soit une refonte.

Ces systèmes, ces résultats systématiques de la spatialisation du temps, phénomène humain obligé, les uns antécédents, les autres conséquents aux deux systèmes spatio-temporels que l'on vient de décrire, pourraient leur être utilement comparés dans le cadre d'une méthode qui, compte tenu de la différence d'objet, ne différerait que peu de la méthode traditionnellement pratiquée en grammaire comparative. La comparaison au lieu de porter sur des phonèmes notés avec les moyens d'une algèbre spéciale, habile à les évoquer en des moments différents de leur évolution physique, porterait sur des systèmes notés avec les moyens d'une représentation géométrale analytique propre à les montrer dans la successivité historique, évolutive ou révolutive[1], de leur transformation psychique, qui est une création continuée.

[1] Il arrive que la transformation historique d'un système linguistique s'opère selon un processus révolutif, tel que celui d'un changement de la relation axiale servant, dans le système, de base analytique. Il s'ensuit dans la langue du côté apparent — le côte sémiologique — des variations importantes qui surprennent par la rapidité avec laquelle elles se produisent.

[Par exemple, dans le passage du système spatio-temporel du latin, à celui, différent, du français; du système spatio-temporel du grec ancien à celui, plus différent encore, — et d'ailleurs très proche de celui du français (parallélisme de développement curieux) — du grec moderne]. La rapidité de la transfor-

Ainsi se trouverait fondée et *dotée d'une méthode sûre* la grammaire comparative de la partie la plus abstraite et la plus difficilement saisissable du langage: la partie proprement systématique.

---

mation est parfois si grande qu'il devient impossible d'en suivre dans les textes, en l'absence du langage parlé dont le témoignage fait défaut, la continuité phonétique, *qui a existé cependant*, l'évolution systématique, si rapide soit-elle, se greffant toujours sur l'évolution phonétique: obligée, quand l'évolution systématique s'accélère, d'accepter une accélération égale.

Cette dernière remarque précise, d'une manière propre à écarter par avance tout malentendu, notre position en doctrine, demeurée strictement orthodoxe (nos travaux sont additifs, non subversifs, relativement à ce qui a été fait d'excellent depuis la découverte du sanskrit) et conforme à l'enseignement, vivant en nous, de notre maître Antoine Meillet. L'évolution systématique du langage, celle que, peu à peu, nos recherches mettent en lumière, n'est pas indépendante de l'évolution phonétique: elle s'y involue et lui impose du dedans une tension et une direction.

NÉCROLOGIE

OTTO JESPERSEN

A l'âge de presque 83 ans Otto Jespersen a décédé le 30 avril 1943, après une maladie de quelques mois. C'est la fin d'une longue vie tranquille et heureuse dévouée entièrement à la science.

Otto Jespersen était né le 16 juillet 1860 à Randers, la même ville de Jutland dans laquelle Vilh. Thomsen passait la plus grande partie de son enfance. C'est toutefois au lycée Frederiksborg (en Sélande) que, après la mort de ses parents, il a passé son baccalauréat. A l'université de Copenhague il a commencé par étudier le droit; ce choix lui avait été imposé par la tradition: il était issu d'une ancienne famille de fonctionnaires, dont plusieurs, et d'entre eux son père, avaient porté la robe. Mais depuis son enfance, où, comme tant de linguistes danois de sa génération et des générations suivantes, il avait été enthousiasmé par la lecture des travaux de Rasmus Rask et de la biographie de Rask écrite par N.-M. Petersen, ses goûts le portaient d'une façon de plus en plus décisive vers la linguistique, et c'est avec un véritable soulagement qu'il a enfin secoué le joug de la tradition et s'est plongé dans les études de cette science, qui l'attirait par la nouveauté des points de vue, des méthodes, des problèmes et des résultats — cette nouveauté quasi éternelle de la linguistique qui avait charmé avant lui les Rask et les Thomsen et qui nous charme encore aujourd'hui. La linguistique a le pouvoir de se renouveler; comme à l'époque de Rask les découvertes qui permettaient d'esquisser les premiers contours des grandes familles de langues indo-européennes et finno-ougriennes, et comme à l'époque actuelle le point de vue structural et ses conséquences encore incalculables pour toutes les branches de notre science, ainsi à l'époque du jeune Jespersen c'étaient les triomphes des méthodes diachronique, physiologique et psychologique qui constituaient le renouvellement et qui étaient aptes à enthousiasmer la juvénile ardeur du maître décédé. Copenhague était un centre vigilant de ces mouvements nouveaux; c'est par l'enseignement de Vilh. Thomsen, de Karl Verner et de Herman Möller que Jespersen a été initié aux études. Parmi ces maîtres éminents c'est à Thomsen qu'il accordait la place principale; malgré la différence des esprits et des intérêts, Jespersen s'est constamment senti comme son disciple et a parlé de lui d'un ton où se mêlaient à la fois l'affection, la fierté et l'humilité. Mais Jespersen est aussi élève de Harald Høffding et appartenait au cercle qui se réunissait régulièrement chez lui; c'est par son intermédiaire que Jespersen a été introduit dans la pensée de Darwin, de Mill et de Spencer et dans la psychologie introspective.

Ces diverses influences ont été pour lui décisives, et Jespersen est pendant toute sa vie resté fidèle aux idéals et aux méthodes qui lui avaient été transmis par ses maîtres de jeunesse. C'est la tenue positiviste et évolutionniste, ce sont les méthodes physiologiques et psychologiques dans leur forme classique, c'est l'humanisme libéraliste enfin qui constituent les traits essentiels de sa physionomie.

Jespersen s'est spécialisé d'abord dans les langues romanes. Dès sa première jeunesse il s'était intéressé à ce domaine et avait étudié les grammaires espagnole et italienne de Rask. Mais ici on devine aussi l'influence de Vilh. Thomsen qui, à l'instar de Rask, avait un intérêt particulier pour les langues romanes, et qui voyait dans ces langues un domaine qui se prête particulièrement bien à l'initiation du linguiste débutant, permettant de suivre dans tous les détails, et selon des méthodes éprouvées, une évolution linguistique à la fois longue et variée et pleinement documentée. En outre ce n'étaient pas uniquement les problèmes linguistiques qui intéressaient Jespersen; dès sa première jeunesse il professait avec enthousiasme (comme il le faisait en effet jusqu'à sa mort) les doctrines et les idéals de la révolution française et de l'époque des lumières, et il s'est concentré dès le début sur l'étude des grands encyclopédistes. En 1887 il a passé l'examen universitaire du français; comme sujet spécial présenté pour cet examen il avait choisi Diderot.

Mais avant cette époque il avait déjà commencé sa production, en publiant une série de petits travaux qui contiennent en germe ce qui devait rester pendant toute sa vie ses intérêts et ses points de vue principaux: il a traité du danois, du français et de l'anglais, de l'enseignement pratique des langues modernes, de questions phonétiques, de la question d'une langue auxiliaire internationale, du problème des lois phonétiques; il avait même publié, dès 1885, une petite grammaire anglaise pour démontrer les méthodes qu'il préconisait.

Le plus connu d'entre ces travaux de jeunesse est le mémoire *Zur lautgesetzfrage* (publié en 1886, à l'occasion de la thèse de Kr. Nyrop, *Adjektivernes kønsbøjning i de romanske sprog, med en indledning om lydlov og analogi*; réimprimé dernièrement dans Otto Jespersen, *Linguistica*, 1933, p. 160—92, suivi de deux postscriptums datant de 1904 et de 1933). Il contient certaines vues fondamentales dont Jespersen a fait profession à travers toute sa production, et qui ont été décisives pour son œuvre linguistique dans son ensemble. A l'encontre de Nyrop, qui dans sa thèse avait soutenu la nécessité de conserver la doctrine de la nature absolue des lois phonétiques comme une hypothèse de travail indispensable, Jespersen s'attaque à cette doctrine et montre qu'elle est à la fois inexacte et superflue. Pour Jespersen (v. surtout p. 191—2 dans les *Linguistica*) les lois phonétiques sont des généralisations comparables non aux lois physiques mais à certaines lois de l'évolution biologique, et qui ont leur valeur en tant que *formules* au service des étymologies, valables dans la perspective «téléscopique» mais non dans la perspective «microscopique». On sait combien cette vue a été confirmée par l'évolution ultérieure des diverses branches de notre science, depuis la géographie linguistique jusqu'à la phonétique évolutive de Grammont (il est vrai que Jespersen a toujours gardé une attitude réservée à l'égard du concept 'loi' dans l'acception de Grammont).

Mais il y a surtout deux considérations qui l'ont amené à nier l'exactitude de la loi phonétique dans la perspective qu'il appelait «microscopique»: c'est d'une part l'importance relative des mots pour la société qui les utilise (c'est là le point de vue qu'il a qualifié plus tard d'«anthropocentrique», et qui n'est pas sans rapport avec un certain utilitarisme pratique dans toute sa manière de voir), et d'autre part le lien nécessaire qui unit l'expression au contenu. Dans ses deux postscriptums il a insisté surtout sur ce dernier point, qui est en effet une position-clef dans sa méthode. C'est de ce point de vue qu'il a étudié d'abord les changements subis par le système casuel de l'anglais, et ensuite le système général de la grammaire, qu'il divise en deux parties fondamentales: la morphologie, qui considère le jeu de l'expression et du contenu en partant de l'expression, et la syntaxe, qui considère ce même jeu en partant du contenu (v. surtout *Philosophy of Grammar*, 1924, p. 39—46, avec renvois). C'est de ce point de vue aussi qu'il a étudié la phonétique et qu'il s'est opposé aux néo-grammairiens, ce qui se voit d'une façon particulièrement nette dans son postscriptum de 1904 (*Linguistica*, p. 193—7); c'est ainsi que — malgré l'abîme indéniable qui sépare ses travaux phonétiques du structuralisme moderne — il a pu réclamer avec une certaine raison sur plusieurs points les droits d'un précurseur du point de vue phonémique, et que la Réunion phonologique internationale tenue à Prague en 1930 a pu saluer en sa personne «un des pionniers des nouvelles méthodes en linguistique» (*Linguistica*, p. 212, note). Mais le premier point précité: le point de vue «anthropocentrique», n'est pas dans la pensée de Jespersen moins fondamental. Ce point de vue l'a amené à conserver son intérêt pour la langue auxiliaire internationale aussi bien que pour l'enseignement des langues; encore ce point de vue est derrière sa doctrine fondamentale, celle du progrès du langage; il est d'ailleurs aussi derrière sa conception fonctionnelle qui consiste à réserver aux différences «glottiques» (c.-à-d. pertinentes au point de vue de la langue) une importance particulière. D'une façon générale les vues de Jespersen ont été moins dirigées par des considérations théoriques que par une conception pratique, et par là même largement «fonctionnelle», du langage; en tant que théoricien du langage Jespersen a su se tenir à terre grâce à un certain bon sens qui était un trait fondamental de son caractère, et qui lui a permis de garder le juste milieu et d'éviter les affirmations trop exclusives, même là où certaines de ses thèses hardies (comme surtout celle du progrès du langage) pourraient inviter à des exagérations.

D'ailleurs la jeunesse de Jespersen est surtout caractérisée par son intérêt pratique pour les principes de l'enseignement. En 1886 il a pris part au Congrès de philologie tenu à Stockholm et a fondé ici, avec le Norvégien Aug. Western et le Suédois J.-A. Lundell, un groupement scandinave pour le renouvellement de l'enseignement des langues, sous le nom de *Quousque tandem* (nom qui avait été utilisé par Viëtor dans une brochure allemande visant aux mêmes buts). Ce jeune groupement enthousiaste (qui a publié un organe sous le même nom) voulait donner l'assaut à la méthode traditionnelle de l'enseignement des langues, caractérisée surtout par la grande part donnée à la grammaire théorique et aux exercices de traduction, et a propagé l'enseignement de la langue parlée et vivante par la méthode «directe» et phonétique. Ce mouvement, qui a été considéré à l'époque comme très radical, a contribué large-

ment à frayer la voie en Scandinavie à cette réforme de l'enseignement et de l'étude des langues modernes pour laquelle Jespersen a été de tout temps un des plus ardents promoteurs. Sur ce point Jespersen s'est toujours complu à jouer le rôle d'avant-garde; pour réclamer l'estime du langage parlé, et pour attaquer et même ridiculiser l'esprit conservateur du style écrit, Jespersen en venait jusqu'à provoquer à dessein l'indignation, en attaquant les autorités d'enseignement, en usant d'une orthographe radicale jusqu'à l'extrême, et en usant délibérément d'un style qui évite soigneusement tous les traits élevés et toute dignité traditionnelle. Dans ce domaine comme partout, toute autorité et toute tradition conservatrice le répugnaient. Le juste milieu et le bon sens qui le caractérisaient sont contre-balancés par un parti-pris inexorable et par un esprit foncièrement révolutionnaire. Jespersen était le Jacobin parmi les linguistes.

Jespersen a poursuivi ses études à Paris (avec Gaston Paris surtout), en Angleterre, à Berlin (où il a suivi l'enseignement de Zupitza) et à Leipzig. Ce qui pendant ces voyages a été surtout d'importance pour son développement, c'est qu'il a fait la connaissance personnelle de Paul Passy, qui était du même âge que lui, et de Henry Sweet, qui était son aîné de 15 ans, et qu'il a considéré comme un de ses maîtres principaux. L'influence de Sweet a été décisive pour sa production; il a trouvé en Sweet un esprit congénère, et les vues professées par Jespersen en phonétique, en grammaire et en linguistique génétique témoignent de façon très manifeste de la profonde parenté intellectuelle qui les réunissait.

C'est sans doute en grande partie l'influence de Sweet qui a décidé également le changement d'intérêts qui s'accomplit pendant son voyage: dès cette époque ce n'est plus le roman mais l'anglais qui l'occupe en première ligne. Sa thèse, soutenue en 1891, traite, on le sait, du système casuel de l'anglais (*Studier over engelske kasus, med en indledning om fremskridt i sproget*). Et l'anglais le retient, bien que les motifs pour ce choix aient pu être en partie d'ordre extérieur: son maître Vilh. Thomsen lui avait en effet donné le conseil de se préparer pour la chaire de langue et de littérature anglaises qui deviendrait vacante en 1893 après la retraite de George Stephens. Dans cette chaire Jespersen a consacré la plus grande partie de ses forces à l'étude scientifique et à l'enseignement de l'anglais, sans cependant pour cela perdre de vue ses intérêts plus larges. Par sa riche production il a eu une importance inestimable pour l'étude linguistique de l'anglais sous tous les aspects, mais aussi pour la linguistique générale et, bien qu'à un degré moindre, pour la philologie nordique. Jespersen a été le premier grand linguiste à occuper la chaire d'anglais à l'université de Copenhague, comme Kr. Nyrop à y occuper la chaire de français. Bien des traits communs réunissent ces deux amis de jeunesse. Tous deux ont, chacun dans son domaine, réorganisé fondamentalement l'enseignement et organisé pour la première fois sur une base solide et moderne l'étude génétique et statique de la langue qu'ils étaient appelés à enseigner, en introduisant les méthodes modernes de la phonétique et de la linguistique comparative, et en composant de grands traités magistraux de grammaire historique. Tout en tenant compte de la malheureuse cécité qui a frappé Nyrop et entravé en

partie son activité, et malgré les très grands mérites de Nyrop, inégalés en effet dans son domaine, on ne saurait méconnaître que d'entre les deux c'est Jespersen qui a eu l'horizon le plus large et la plus grande originalité.

Jespersen a occupé la chaire d'anglais jusqu'en 1925, quand il s'est retiré, nullement parce que ses forces étaient épuisées, ce qui était très loin d'être le cas, mais parce qu'il avait déjà depuis longtemps pris la ferme décision de se retirer à l'âge de 65 ans pour céder la place à la jeunesse, en vue de servir au mieux les intérêts de la science et de l'enseignement. Il a poursuivi d'une façon inlassable son activité scientifique jusqu'à sa mort.

Jespersen a été une des personnalités les plus marquantes de la linguistique internationale. Par ses travaux sur l'anglais il a joui dans les nations anglo-saxonnes d'une réputation très haute. Par ses travaux de linguistique générale, et surtout après la parution de ses grands livres *Language* (1922) et *Philosophy of Grammar* (1924), il a été connu et admiré partout dans les cercles linguistiques. Des honneurs lui ont été accordés en très grand nombre. Il a été président du IVe Congrès international de linguistes, tenu à Copenhague en 1936, le dernier avant la guerre actuelle.

La production de Jespersen est d'une étendue très considérable. Il travaillait constamment d'une façon très assidue, et il produisait très facilement et très vite; il avait le don d'écrire d'une façon très facile à comprendre, et le nombre de ses lecteurs est sans doute immense. Dans les Mélanges qui lui ont été offerts à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire (*A Grammatical Miscellany Offered to Otto Jespersen*, Copenhague et Londres 1930), une bibliographie de ses travaux a été établie par M. C.-A. Bodelsen (p. 433—57). L'éloge prononcé par M. L.-L. Hammerich à l'Académie de Copenhague en 1943 est accompagné d'une bibliographie par M. Niels Haislund couvrant la période de 1930 jusqu'à sa mort (*Oversigt over det kgl. danske Videnskabernes Selskabs Forhandlinger* 1943-44, p. 17-23). Ces deux bibliographies ensemble comprennent 487 numéros. Jespersen a lui-même réuni une partie de ses écrits (dont la plupart ont paru antérieurement dans divers périodiques) dans deux volumes (*Tanker og studier* 1932 [en danois]; *Linguistica* 1933 [en allemand, en anglais et en français]). Rappelons également qu'il a publié en 1938 une autobiographie (*En sprogmands levned*), qui toutefois, tout comme celle de son maître Høffding, a malheureusement été écrite trop tard pour permettre à son auteur de donner une impression assez vivante des qualités qu'on lui connaissait et de la richesse de sa vie. Ajoutons enfin que Jespersen a consacré deux de ses travaux à des prédécesseurs danois dans la linguistique: l'un à *Rasmus Rask* (1918, en danois), l'autre à *Karl Verner* (1897, *Linguistica* 12—23).

Parmi les disciplines générales la *phonétique* est sans doute celle à laquelle Jespersen a apporté les contributions les plus durables. Son grand traité de phonétique (*Fonetik, en systematisk fremstilling af læren om sproglyd*, 1897—99, avec les versions internationales: *Phonetische Grundfragen* et *Lehrbuch der Phonetik*, toutes deux parues en 1904, la dernière parue en 2e éd., légèrement remaniée, 1912, et celle-ci reproduite à plusieurs reprises (4e éd. 1926); *Elementarbuch der phonetik* 1912) restera pour très longtemps un chef-d'œuvre indispensable et une source d'information de premier ordre. Ce n'est pas que ce

soit un travail d'une très grande originalité; comme c'est naturel, il est bâti sur les grands traités du même ordre parus antérieurement et dus à Brücke, à Sievers, à Sweet, à Viëtor et d'autres, et la tâche de Jespersen n'a pas consisté à frayer la voie à une nouvelle discipline et à des points de vue nouveaux, mais plutôt à faire la mise au point en s'appuyant, selon un procédé éclectique, sur les résultats acquis. Ce n'est pas non plus que les résultats soient à considérer comme définitifs; au contraire les points de vue préconisés sont sujets à discussion, et le fond même de la discipline sera sans doute à remanier d'un bout à l'autre en accentuant d'une façon plus suivie et plus fondamentale le point de vue structural et en faisant dominer d'une façon plus décisive la forme linguistique sur la matière phonique. Mais la force du livre est dans les faits mêmes, dans la finesse de l'observation et dans la richesse de la documentation. De plus, ce qui lui assure une place dans la linguistique générale pour très longtemps, c'est justement le fait qu'il n'est pas un travail initiateur, mais l'aboutissement et le couronnement d'une époque et pour ainsi dire le dernier mot de la phonétique classique. Or, les méthodes de la phonétique classique, qui consistent surtout en l'observation immédiate des faits physiologiques, pourront être complétées par d'autres, telles que l'observation au moyen d'instruments, l'enregistrement des faits acoustiques, l'interprétation apportée par la linguistique théorique; elles ne pourront cependant jamais être remplacées par elles. L'observation directe conservera toujours une certaine valeur, ne serait-ce que comme point de départ et comme une première approximation; le problème myocinétique restera toujours primaire et capital, et pour le résoudre il faudra toujours avoir recours à l'observation immédiate.

Il est vrai que les matériaux analysés dans la phonétique de Jespersen sont assez limités. Ce fait est dû à la scrupulosité de l'auteur: Jespersen ne voulait pas émettre une opinion sur les sons qu'il n'avait pas entendus lui-même et appris à reproduire à la satisfaction des indigènes. C'est un principe à la fois louable et dangereux; il est dangereux parce que les linguistes ne sont presque jamais polyglottes; sauf les grandes langues de la civilisation européenne, Jespersen ne pratiquait aucune langue étrangère avec facilité; il n'avait pas le don extraordinaire d'imitation d'un Sievers. La phonétique de Jespersen est donc loin de répondre aux exigences d'une véritable phonétique générale et en même temps comparative, embrassant le plus grand nombre de faits possible. Mais l'ouvrage de Jespersen a le grand avantage d'être correct et solide. D'une façon générale Jespersen était un très bon observateur, même de nuances subtiles, et les descriptions qu'il donne sont détaillées et consciencieuses. Il connaît à fond les faits dont il parle, et, dans les cadres qui sont posés par la méthode classique, il ne perd jamais de vue le point de vue linguistique ni le jeu intime entre contenu et expression. Cette même attitude lui a permis plus tard de s'intéresser au problème de la valeur expressive des sons et de donner à la solution de ce problème une contribution suggestive (*Symbolic Value of the Vowel i*, 1922, réimprimé dans *Linguistica*, p. 283—303).

Parmi ses contributions à la phonétique celles qui visent aux artifices pratiques et techniques ne sont pas les moindres. Avant tout le système de formules *antalphabétiques*, inventé dès 1889 (*The Articulations of Speech Sounds*), constitue un instrument très ingénieux et utile pour décrire d'une façon exacte

et détaillée les positions des organes, et il présente en outre le grand avantage théorique de rappeler constamment qu'il est impossible de dresser un tableau éternel des sons du langage, et que les dimensions physiologiques sont des continus, admettant une infinité de variations, et dans lesquels il n'existe pas de frontières universelles, mais seulement pour chaque langue les frontières imposées à la matière par le système propre à cette langue. — Rappelons en outre que Jespersen, qui depuis 1890, pour propager les nouvelles méthodes en linguistique, a fondé, avec Kr. Nyrop, la revue *Dania*, a créé pour les besoins de cette revue un système de notation phonétique qui est usité encore aujourd'hui par les dialectologues de notre pays. C'est un système qui se prête particulièrement bien à la notation du danois. Jespersen a toujours été sceptique à l'égard d'une écriture phonétique universelle, et il n'a pas adopté l'écriture de l'Association phonétique internationale (on sait d'autre part qu'il a pris part à la conférence de Copenhague en 1925, dont il a été un des promoteurs); il est vrai qu'on peut y voir une manifestation de son esprit indépendant et rebelle, qui ne se serait jamais subordonné à une simple décision majoritaire.

Dans le domaine de la *grammaire* l'ouvrage le plus intéressant de la main de Jespersen est *Sprogets logik* (1913, programme d'université), qui traite de la différence entre substantif et adjectif, du nom propre, de la subordination grammaticale et des membres de la proposition. C'est dans ce travail que Jespersen émet pour la première fois sa théorie de la subordination (termes primaire, secondaire et tertiaire) (cp. aussi le mémoire *Die grammatischen Rangstufen*, de 1925, dans la revue *Englische Studien* 60.300—09, et le mémoire *Word-Classes and Ranks*, de 1940, dans le *Journal of English and Germanic Philology* 39.197—299; exposé systématique *Philosophy of Grammar* 96—107). Le grand avantage de cette théorie (dont les contours se dessinent déjà chez Sweet) est celui d'insister, à l'intérieur de la jonction, sur la différence entre *mots* et *termes*, ce qui marque un progrès décisif vis-à-vis de la grammaire traditionnelle. Il est vrai que, malgré ce mérite incontestable, les détails de la théorie sont sur certains points susceptibles d'évoquer des doutes[1], surtout en ce qui concerne l'utilité de se borner à reconnaître trois catégories et de généraliser les termes de subordination à la proposition entière, en définissant le verbe comme un terme secondaire (les derniers mots de Jespersen à ces égards se trouvent dans son *Analytic Syntax*, 1937, p. 120—1, 132—3).

Une autre contribution à la grammaire générale, liée étroitement à la théorie de la subordination, est la théorie sur la *jonction* et le *nexus* (émise d'abord dans *De to hovedarter av grammattiske forbindelser*, 1921, dans les publications de l'Académie de Copenhague; exposé systématique *Philosophy of Grammar* 108—44). Cette partie de la doctrine grammaticale de Jespersen est connue comme un de ses traits originaux, mais est en réalité d'une importance moindre. Théoriquement la distinction entre jonction et nexus ne ressort pas d'une façon nette, les notions fondamentales sont laissées sans définition, et la conséquence de ce fait est une généralisation de plus en plus grande de la notion de nexus, de façon à y comprendre non seulement les propositions, mais aussi

---

[1] Pour ma part j'ai soumis cette théorie à un examen assez détaillé dans mes *Principes de grammaire générale*, 1928, p. 128 sv.

des noms tels que angl. *arrival* et *cleverness* (v. *Philosophy of Grammar* 136). Ces généralisations ne laissent pas d'être inquiétantes, et il paraît évident que la théorie ne pourra pas être maintenue sous cette forme.

Mais il y a d'autres points de la grammaire générale où la pensée de Jespersen a jeté de la lumière. Rappelons surtout la distinction importante établie par lui entre *temps grammatical* (angl. *tense*, dan. *tempus*) et *temps notionnel* (angl. *time*, dan. *tid*) (*Tid og tempus*, 1914, dans les publications de l'Académie de Copenhague; *Philosophy of Grammar* 254—89), parallèlement à la distinction entre genre grammatical et sexe, par exemple. Il est vrai que cette distinction s'impose déjà naturellement par la terminologie qui est d'usage en anglais, et qu'elle est déjà nettement établie par Sweet. Il n'en reste pas moins que l'énergie avec laquelle elle est maintenue par Jespersen et établie par lui sur une base générale a largement contribué à apporter de la clarté. On en peut dire autant de la manière dont Jespersen a suivi Sweet en insistant sur la définition du pronom comme *shifter* (*Language* 123—4, *Philosophy of Grammar* 83—4).

Parmi ses travaux de grammaire générale il faut mentionner encore *Negation in English and Other Languages* (1917) et *Analytic Syntax* (1937). Le premier de ces travaux contient bien des observations intéressantes et donne, comme tous les travaux de Jespersen, ample matière à réflexion, mais il ne constitue qu'une esquisse qui n'apporte pas l'examen à la fois général et comparatif de la négation qu'il faudrait; pour ce faire il faudrait s'appuyer sur des matériaux plus solides empruntés à un nombre plus grand et plus varié de langues différentes. Le dernier travail[1] présente surtout un intérêt technique, en proposant un système de symboles permettant une sorte de notation syntaxique, qui pourtant ne pourra guère réclamer la même utilité que les notations phonétiques inventées par le même auteur. Dans la deuxième partie de ce livre (p. 97—167) l'auteur revient une dernière fois sur les problèmes fondamentaux de la grammaire (plus tard encore il a pris la parole sur la théorie de la proposition subordonnée et de ses espèces: *The 'Split Infinitive' and a System of Clauses*, = *S. P. E. Tract* no. 54 p. 151—71, 1940; aussi (en danois) dans *Acta philologica Scandinavica* 14.65—74). Un résumé de sa théorie grammaticale a été donné dans *The System of Grammar* 1933 (réimprimé dans *Linguistica*, p. 304—45). Il va de soi en outre que les vues générales de Jespersen ont été exposées et utilisées dans ses divers traités de grammaire anglaise; pour se former une idée complète de ses vues il faut se reporter dans une large mesure à ces applications.

L'intérêt théorique pour le système phonique et grammatical est chez Jespersen intimement lié à l'intérêt pratique pour l'enseignement. Il est donc naturel de rappeler, dans cette connexion, ses travaux sur les principes de l'enseignement linguistique (*Sprogundervisning* 1901, nouv. éd. 1935; *How to Teach a Foreign Language* 1904) ainsi que les divers manuels (phonétiques et autres) d'anglais, de français et de danois qu'il a écrits lui-même ou auxquels il a con-

---

[1] Cp. le compte rendu de ce travail donné ici-même, vol. I, p. 200—05, par M. Paul Diderichsen.

tribué de manière décisive, et qui constituent l'application et la démonstration pratique de ses théories statiques.

En *linguistique génétique* la grande contribution de Jespersen est sa thèse fondamentale du *progrès du langage*, soutenue déjà dans sa thèse pour le doctorat de 1891 (aussi séparément dans *Fremskridt i sproget*, de la même année), élaborée dans son fameux livre *Progress in Language* 1894, et maintenue par lui pendant toute sa vie avec ferveur (v. surtout *Language* 319—95, 412—42, et, dernièrement, *Efficiency in Linguistic Change*, 1941, dans les publications de l'Académie). C'est à la fois le côté le plus personnel et le plus délicat de l'œuvre de Jespersen. Il y a eu au début derrière cette thèse une réaction naturelle et utile contre la théorie de Schleicher, qui, on le sait, voyait dans le développement historique des langues indo-européennes une décadence. La thèse s'inspire dès l'abord de la théorie de Spencer, qui, lui aussi, parle d'un progrès du langage. Par cette thèse Jespersen a voulu ranger la linguistique parmi les sciences biologiques et, par une analogie avec ces dernières, expliquer les faits du langage par la doctrine évolutionniste, en appliquant aux formations linguistiques le principe darwinien du *survival of the fittest*. Selon cette doctrine l'évolution du langage serait, sinon dans tous les détails et dans toutes ses vicissitudes, du moins dans ses grandes lignes, un progrès aboutissant, à travers d'étapes successives, à un état de langue où un maximum d'efficacité est obtenu au moyen d'un minimum d'effort. Cette doctrine favorite de Jespersen se heurte incontestablement à diverses difficultés. Sans entrer dans le détail il convient surtout de faire observer que l'auteur de cette thèse n'a pas réussi à donner des définitions convaincantes de ce qu'il faut comprendre par les termes assez vagues et ambigus d'efficacité et d'effort. De plus, même en adoptant ces termes tels quels, il y a grand nombre de langues où le développement parcouru va à l'encontre de l'hypothèse[1]. Dans la forme proposée par l'auteur cette thèse est donc loin de convaincre. Mais elle a été émise et maintenue avec une habileté spirituelle et a éveillé un intérêt considérable.

Devinant, en vrai biologue, dans l'ontogénèse une récapitulation abrégée de la phylogénèse, Jespersen est de ce point de vue venu à s'intéresser vivement au développement du langage chez l'enfant (*Nutidssprog hos børn og voxne* 1916, *Børnesprog* 1923, *Sproget: barnet, kvinden, slægten* 1941; l'essence de ces travaux danois a été rendue en anglais dans le Livre IIme de l'ouvrage *Language* 1922). C'est surtout de ce point de vue aussi qu'il a déployé des efforts très considérables pour la langue auxiliaire internationale, domaine où il a pu utiliser à la fois ses vues théoriques sur la grammaire et ses idées du maximum d'efficacité et du minimum d'effort, en mettant ainsi la théorie au service de la vie pratique (v. surtout *An International Language* 1928; *Novial Lexike* 1930; *A New Science: Interlinguistics*, :*Psyche* 11 (1931) 57—67). Ces efforts, qui ont amené la collaboration de Jespersen avec Louis Couturat d'abord, avec Edward Sapir ensuite, ne sont pas dénués d'intérêt au point de vue théorique, et ne devraient pas être négligés par les théoriciens du langage. Les solutions proposées par Jespersen dans ce domaine souffrent il est vrai d'un

[1] Voir dernièrement les observations remarquables de M. Björn Collinder, *Introduktion i språkvetenskapen*, Stockholm 1941, p. 167—78.

inconvénient qui se retrouve en effet dans ses travaux phonétiques et grammaticaux aussi bien que dans sa théorie génétique: les expériences sur lesquelles elles s'appuyent sont, bien que souvent profondes, trop peu vastes[1].

Dans le domaine dont il s'est occupé spécialement, celui de la *langue anglaise*, Jespersen a composé plusieurs grands traités systématiques.

Il s'agit d'abord, et en première ligne, de l'œuvre monumentale *A Modern English Grammar on Historical Principles*, qui a en réalité occupé son auteur pendant toute la vie, et qui est le résultat à la fois de ses méditations théoriques, dont on vient de faire mention, et d'un vrai labeur de dépouillement et de classement. Le premier volume a paru en 1909; le dernier volume qu'il a pu publier de cet ouvrage, le volume VI, a paru en 1942[2]; Jespersen a travaillé jusqu'au moment de sa mort au volume VII; ce volume — le dernier de l'ouvrage — a été presque achevé par lui et sera publié prochainement par les soins de son secrétaire et collaborateur M. Niels Haislund. Le premier volume traite de la phonétique historique, le vol. VI traite de la morphologie, les autres volumes (y compris le vol. VII projeté) sont consacrés à la syntaxe (les termes de morphologie et de syntaxe étant pris ici dans le sens de Jespersen, cf. plus haut, p. 121). C'est donc la syntaxe qui constitue la plus grande partie de l'ouvrage, ce qui reflète bien le penchant des intérêts de l'auteur; la phonétique et la morphologie historiques l'ont moins intéressé que la syntaxe et ont été sans doute regardées par lui comme une simple besogne, alors qu'il a trouvé dans le travail syntaxique une véritable récréation (cf. la préface du vol. II, p. v). Ce grand ouvrage a les mêmes mérites et les mêmes qualités impérissables que la *Fonetik* du même auteur: il conservera pour un avenir incalculable une très haute valeur par la riche documentation de faits qu'il apporte. Il constitue à toute probabilité le travail le plus durable issu de sa plume[3].

Dans un volume très connu et hautement apprécié partout dans le monde, honoré en outre du prix Volney de l'Institut de France, *Growth and Structure of the English Language* (1905; 9e éd. 1938), Jespersen a donné un aperçu d'une histoire de la langue anglaise depuis les débuts jusqu'aux temps modernes. C'est un livre très bien écrit et largement instructif. De plus, c'est un des travaux de sa main qui présentent le plus d'intérêt immédiat pour la linguistique structurale. De ce point de vue on retient surtout la caractéristique grammaticale donnée dans le chapitre VIII.

Enfin, dans le volume intitulé *Essentials of English Grammar* (1933), Jespersen a donné une application à l'anglais moderne de sa théorie statique (accompagnée de quelques remarques génétiques, surtout dans la partie phoné-

---

[1] Rappelons à ce propos les remarques suggestives de N.-S. Troubetzkoy dans les *Travaux du Cercle linguistique de Prague* 8.5—21 (1939).

[2] C'est à un problème spécial traité dans ce volume, et présentant un intérêt de principe, qu'est consacré l'article dont il a honoré, en 1939, le premier fascicule des *Acta linguistica*.

[3] Les volumes V et VI ont été appréciés ici-même, vol. II, p. 117—22 et p. 259—61, par M. C.-A. Bodelsen.

tique). C'est un précis systématique composé surtout pour les buts pratiques de l'enseignement universitaire.

L'activité scientifique de Jespersen couvre une période de plus de 60 ans. Pendant cette longue période Jespersen a suivi d'un intérêt toujours vigilant l'évolution de la linguistique et les nouveaux courants qui ont successivement ranimé notre science. Toutefois il les a toujours accueillis avec réserve, et sans jamais se ranger complètement à l'avis d'une école nouvelle. Jespersen était de sa nature individualiste, solitaire, isolé, et les seules influences qu'il a vraiment subies sont celles de sa première jeunesse. Jespersen est toujours resté ce qu'il était d'abord; il y avait dans son radicalisme un trait conservateur; dans une certaine mesure il avait tendance à considérer comme définitifs les points de vue adoptés par sa génération et les résultats qu'il en avait déduits, et à méconnaître les nouveaux progrès théoriques en n'y voyant qu'une répétition de ce qui avait été déjà pensé et écrit par d'autres il y a longtemps. C'est ainsi que, positivement et négativement, les idées de sa jeunesse ont toujours constitué son point de départ et l'angle duquel il appréciait la pensée d'autrui, et qu'à une nouvelle génération il pouvait donner l'impression d'un ambassadeur qui, en fin observateur de l'époque actuelle, représentait lui-même une époque étrangère. Donc, pour pouvoir apprécier à fond la pensée de Jespersen et porter un jugement équitable sur elle, il faut essayer de se pénétrer des idées de son époque et de faire table rase de ce qui lui a succédé. Or c'est là une abstraction qui peut être malaisée à accomplir: il faut se rendre compte de l'immense différence qui sépare les deux époques. C'est une différence du tout au tout. Le fait qui décide pour notre génération, c'est la *découverte de la forme* derrière la substance, la découverte et la mise en relief d'une structure relativement constante derrière la bigarrure variée des manifestations: le phonème derrière les sons, la forme grammaticale et lexicale derrière les significations. Pour la génération de Jespersen c'est tout le contraire: pour elle le grand exploit est la *découverte de la substance*, la mise en relief de la manifestation au détriment de la forme qui avait seule fait l'objet de la linguistique d'autrefois: donc, remplacement de la «lettre» par le son, remplacement du schéma rigide de la grammaire traditionnelle par les multiples nuances des significations. En un mot, on pourrait caractériser notre époque par la devise: découverte de la langue, et celle de Jespersen par la devise opposée: découverte de la parole. Deux grandes découvertes, égales en importance sans doute, et qui toutes deux, chacune de son point de vue, se réclament de la *réalité*: la réalité de la nuance et de la variation contre celle de la forme et de la constance; la variante contre l'invariant. Or pour saisir l'essentiel dans la pensée de Jespersen il convient de ne pas perdre de vue que pour lui, comme pour sa génération, la grande découverte et la grande réalité restait celle de la phonétique et de la sémantique classiques, celle du fait psycho-physiologique de la parole. De ce point de vue tout autre fait devient pour ainsi dire instinctivement secondaire et est subordonné à ce fait principal.

Cette circonstance permettra de comprendre l'attitude de Jespersen vis-à-vis du structuralisme en général et de la linguistique saussurienne en particulier.

Le compte rendu qu'il a donné en 1916 du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure, et qu'il n'a pas hésité à reproduire en langue française en 1933 (*Linguistica* 109—15), ne se comprendra que de ce point de vue; le compte rendu contient en effet des injustices évidentes qui ne s'expliquent que par le fait que la pensée de F. de Saussure n'a pas été saisie par son critique: le principe lui échappe simplement. On le voit tout particulièrement par la façon dont il a attaqué, à plusieurs reprises, la distinction fondamentale entre *langue* et *parole* (cf. surtout *Linguistica* 128—9), tout en l'utilisant à l'occasion comme une étiquette pour ainsi dire superposable à une doctrine foncièrement différente (v. *Analytic Syntax* 120). Son attitude vers le point de vue phonémique est analogue, ce qui explique qu'il en est venu jusqu'à dire que son traité de phonétique danoise aurait pu porter aussi bien le titre de «Phonologie» (*Modersmålets fonetik*, 3e éd., 1934, p. 2), observation qui ne manquera pas de surprendre le lecteur (le livre comprend à la fin un relevé rapide des combinaisons de sons utilisées en danois, sous le titre un peu trompeur d'«aperçu phonologique»). L'explication est que Jespersen a vu dans le structuralisme un supplément extérieur à la linguistique classique, non une modification fondamentale de son édifice. La demande d'un renouvellement des méthodes lui a paru une exagération; il a cru pouvoir concilier les deux points de vue, tout en restant dans les cadres de la linguistique classique et en conservant celle-ci comme point de départ et comme fondement.

D'une façon générale on peut être surpris par le fait que Jespersen n'a presque jamais adopté les points de vue avancés par d'autres même dans les cas où ils sont assez près des siens et paraissent aptes à les corroborer. Malgré sa conception du langage comme un jeu intime entre son et signification, et malgré l'intérêt qu'il a toujours porté à la caractéristique nationale des langues, c'est dans une mesure extrêmement restreinte qu'il a adopté les points de vue et les méthodes du structuralisme ou les principes phonémiques, même là où ils se présentent comme les conséquences logiques de ses propres vues. D'une façon analogue il a maintenu avec énergie le progrès du langage, mais sans vouloir s'associer si peu que ce soit ni au point de vue téléologique des phonologues de Prague, ni à la notion de tendance (Grammont) ou de *drift in language* (Sapir; voir dernièrement *Efficiency* 56—7, où une hypothèse qui pourrait paraître très semblable à celles de Jespersen est totalement écartée). En dernière analyse cette attitude solitaire est due à des causes psychologiques.

Les travaux d'Otto Jespersen constitueront pour très longtemps une mine inépuisable d'information et d'inspiration pour tous ceux qui s'intéressent à la linguistique, et la linguistique structurale trouvera dans ses travaux, même là où des nuances ou des abîmes les séparent, des faits et des pensées dignes d'attention et largement utilisables. La mémoire de sa personnalité vivra parmi tous ceux qui l'ont connu. Il y en a parmi eux qui partagent sa foi en l'humanité et sa confiance en la victoire de l'esprit sur la violence, et qui unissent leur voix à la sienne dans ce *Quand-même* qu'il a inscrit sur la dernière feuille d'un livre récent:

All is not for the worst in the only world we know and in which we have to live on in spite of everything.

Louis Hjelmslev.

COMPTES RENDUS.

Falc'hun, F.: *La langue bretonne et la linguistique moderne. Problèmes de phonétique indo-européenne. (Conférences universitaires de Bretagne)*. Paris (Librairie celtique) 1943. 64 p. in-8vo. Fr. 20.—

Le livre dont on vient de lire le titre est une étude de phonétique générale. L'auteur, breton d'origine et de langue, a soumis quelques problèmes de phonétique indo-européenne à une étude approfondie en partant d'expériences faites sur l'articulation du breton moderne. Le titre du livre — qui indique plutôt un ouvrage consacré essentiellement au breton — s'explique par la façon dont l'étude a été présentée au public. C'est à l'origine une conférence faite devant un auditoire — en partie bretonnant — de Rennes, qui a pour but d'initier les auditeurs aux résultats de la linguistique actuelle et de leur faire voir le profit — trop souvent négligé — que le linguiste peut tirer d'une étude phonétique de la langue de la Bretagne. C'est ainsi qu'il faut expliquer aussi les parties populaires du livre, ainsi que les réflexions d'un caractère plutôt romantique par lesquelles l'auteur a trouvé bon de commencer et de terminer son travail. Nous nous occuperons ici surtout de ce qui intéresse la phonétique générale.

Le grand problème que soulève l'étude de M. Falc'hun est celui de la différence articulatoire entre les occlusives aspirées (du type germanique) et les occlusives non aspirées (du type roman ou slave). On enseigne depuis longtemps que la différence essentielle entre les deux types consiste en la position des cordes vocales pendant la durée de l'occlusion. Puisque les cordes vocales sont fermées pendant l'articulation d'une occlusive française, les vibrations peuvent suivre immédiatement l'explosion, tandis que, pour les occlusives germaniques, l'air, de plus en plus comprimé dans la cavité buccale à cause du passage libre dans le larynx, est obligé de sortir par la bouche, avant que les vibrations puissent commencer. Cette théorie, on la retrouve un peu partout[1]. En réalité, c'est une explication qui, selon M. Falc'hun, ne repose sur aucune base expérimentale sûre. Seul l'abbé Rousselot, dans ses *Principes de phonétique expérimentale* (t. I, p. 469), lui fournit un semblant de justification en alléguant, avec des réserves, une seule expérience, d'ailleurs fort douteuse. M. Falc'hun a par

[1] Voir Grammont, *Traité de phonétique*, p. 108 (pour M. Grammont, les occlusives aspirées sont moins tendues que les autres, contrairement à l'opinion de M. Falc'hun), id. *Traité pratique de prononciation française*, p. 84, Jespersen, *Lehrbuch der Phonetik*, p. 103, Viëtor, *Kleine Phonetik des Deutschen, Englischen und Französischen*, pp. 71, 73, 74, Nyrop, *Manuel phonétique du français parlé*, § 27, Forchhammer, *Theorie und Technik des Singens und Sprechens*, pp. 327—329, id., *Deutsche und allgemeine Sprachlautlehre*, p. 42, Meillet, *Caractères généraux des langues germaniques*, p. 35—37, etc.

conséquent repris la question, et les résultats de ses enregistrements méritent bien l'attention des phonéticiens. L'auteur possède, dit-il, dans sa langue maternelle les deux types d'occlusives sourdes. En examinant, sur le tracé cymographique, le type aspiré, il a obtenu les résultats suivants en ce qui concerne la durée du souffle: 1) le souffle s'allonge de *p* à *t*, et surtout de *t* à *k*; 2) après *t*, il est sensiblement plus long devant voyelle fermée que devant voyelle ouverte; 3) il est plus long après voyelle accentuée qu'après voyelle inaccentuée, dans *áta* que dans *atá*.

Ce résultat remarquable a amené l'auteur à soumettre la théorie de la glotte ouverte à un examen nouveau. Car la théorie qui explique la différence entre les deux types doit aussi expliquer les variations de la durée du souffle, constatées expérimentalement. Ce qu'il importerait d'expliquer, ce serait donc pourquoi le retard de la fermeture de la glotte après l'explosion des occlusives sourdes pourrait dépendre 1) de la zone d'articulation de l'occlusive, 2) du timbre de la voyelle suivante, 3) de la place de l'accent. Rien dans la théorie officielle ne saurait y fournir même un semblant d'explication. Ce triple problème, l'auteur a essayé de le résoudre en supposant — gratuitement pour commencer — que dans les deux types d'occlusives la glotte reste fermée. La démonstration expérimentale de cette assertion, dont dépend toute la valeur des thèses que soutient M. Falc'hun, sera présentée ailleurs. En attendant la publication de cette démonstration, d'un intérêt capital pour la phonétique, le lecteur n'a qu'à accepter la théorie en question s'il veut suivre l'auteur dans la discussion des nombreux problèmes relatifs.

Avec ce point de départ, l'auteur constate que pendant l'articulation de toute occlusive sourde la cavité buccale est complètement close, fermée en bas par les cordes vocales accolées, en haut par les lèvres (s'il s'agit d'un *p*). Supposons, dit l'auteur, que nous augmentions la pression de l'air buccal à un niveau supérieur à celui de l'air pulmonaire[1]. Quel sera le résultat à l'ouverture des lèvres ? Il faut que la bouche se vide un peu pour que la pression d'air y devienne inférieure à celle de l'air pulmonaire. Autrement l'air des poumons ne pourrait pas monter et ne pourrait par conséquent pas faire vibrer les cordes vocales. En conséquence, le souffle qui suit immédiatement l'occlusion d'un *p*, d'un *t* ou d'un *k* «aspirés» n'est pas la mesure du retard de la fermeture de la glotte, mais la mesure de la surpression d'air dans la bouche par rapport aux poumons. La différence entre «aspiré» et «non aspiré» serait donc une différence de force articulatoire. Les aspirées seraient «extra-fortes».

En partant de cette théorie l'auteur explique d'abord pourquoi la durée du souffle va décroissant de *k* à *p* — différence due à la forme de l'orifice de décomposition —, pourquoi elle est plus importante devant *i* que devant *a* — la position haute de la langue pour *i* ne permet à la surpression d'air dans la bouche de se neutraliser que lentement — et enfin pourquoi l'accent influence le degré d'aspiration. De ces trois constatations ce sont la première et surtout la troisième qui ont eu un retentissement capital dans la phonétique historique indo-européenne.

[1] Cette surpression est du reste nécessaire pour l'articulation sourde du *p*. Si par conséquent elle est toujours là, le degré d'aspiration dépend de sa force. Voir plus loin.

M. Falc'hun rappelle le fait que *k* se change souvent en *kh* et en *h* (étape postérieure due à une évolution ultérieure différente) plutôt et d'une façon plus générale que *p* et *t* ne se changent en *pf* (*f*) et en *th* (*ts*, *s*)[1] respectivement. En breton, *k* se transforme en spirante (*x*) là où *p* et *t* restent inchangés, et on sait qu'en toscan populaire le passage du *k* intervocalique à *h* n'a pas de correspondant ni pour *t* ni pour *p* (*la hasa*, *la hulla*, pour *la casa*, *la culla*, mais *la tazza*, *la parte*). Et pourtant, en haut-allemand c'est juste le contraire. M. Falc'hun semble oublier que la mutation haut-allemande a fait passer *p* et *t* en certaines positions à *pf* et à *ts* (ailleurs à *ff*, *ss*), tandis que sur la plus grande partie du territoire, *k* seul reste intact dans les mêmes positions. On sait qu'en haut-allemand c'est *t* qui est le plus sujet à la mutation.[2]

L'auteur passe ensuite à l'examen de l'occlusive sourde dans les deux groupes *áta* et *atá*. «Convenons, dit-il, que l'élévation de la pression pulmonaire par rapport à la pression atmosphérique se mesure par 10 pour une voyelle inaccentuée, et par 20 pour une voyelle accentuée. Quand la bouche se ferme après le premier *a*, accentué, de *áta*, par exemple, la pression de l'air emprisonné y atteint celle des poumons, c'est-à-dire le niveau 20, car l'arrêt des vibrations sonores se fait précisément au moment où la pression buccale équilibre la pression pulmonaire. Après la voyelle accentuée, durant la tenue du *t* articulé à glotte fermée, la pression pulmonaire s'abaisse au niveau 10 qui convient à la voyelle inaccentuée suivante. Il se produit alors une dénivellation de pression, de la bouche ($p = 20$) aux poumons ($p = 10$), et l'explosion du *t* sera suivie d'un souffle sourd qui durera le temps indispensable au renversement de la dénivellation, c'est-à-dire des poumons ($p = 10$) à la bouche ($p = 9$), nécessaire pour l'entrée en vibration des cordes vocales» (pp. 28—29). Par conséquent, le passage de *p*, *t*, *k* indo-européens aux spirantes correspondantes en germanique (loi de Grimm) serait tout naturel et s'expliquerait comme un renforcement articulatoire.

Si cette mutation, qui a lieu après voyelle accentuée, se comprend facilement à l'aide de la théorie de M. Falc'hun[3], il n'en est pas autrement du passage des mêmes consonnes à *b*, *d*, *g* après une voyelle inaccentuée (selon la loi de

[1] Dans ce contexte je voudrais signaler une petite impropriété qui pourrait sembler à première vue comme une pure question de terminologie phonétique. L'auteur regarde *s* comme le résultat d'une spirantisation du *t* (cf. la graphie *ts* ci-dessus) et de même *z* comme le point d'arrivée d'un *d* devenu fricatif. La spirantisation d'un *d* et d'un *t* ne peut aboutir à autre chose qu'à un *ð* et à un *þ*. La substitution d'un *z* et d'un *s* (fréquente dans l'évolution phonétique; cf. provençal *auzir* < *audire* etc.) est postérieur et s'explique en général par le système. La faute qui consiste à mettre sur le même pied les spirantes *z* et *s* et les occlusives *d* et *t*, se retrouve à plusieurs endroits dans le livre. J'y reviendrai.

[2] Voir par exemple Behaghel dans le *Grundriss* de Paul (I, 2e éd., pp. 730—731) et Rooth, *Huvuddragen av det tyska språkets historia*, pp. 130 ss.

[3] La différence qui a dû exister entre l'accent indo-européen, qui était un accent musical, et l'accent dynamique de nos langues modernes, ne joue pas de rôle dans ce contexte. L'un et l'autre implique un renforcement de la pression d'air des poumons — par conséquent une tension des muscles pulmonaires. Le résultat est donc le même, si cette augmentation de la tension pulmonaire est due à la fréquence ou à l'amplitude des vibrations des cordes vocales. L'auteur renvoie à une expérience de Cagnard-Latour, citée par l'abbé Rousselot (*Principes de phonétique expérimentale* I, pp. 243—244).

Verner). Au fond, c'est ici que l'auteur apporte le plus de nouveau à la discussion. D'abord, la façon dont il comprend le traitement des occlusives indo-européennes diffère considérablement de l'opinion admise. Si l'on enseigne en général que les *p*, *t*, *k* indo-européens sont tous devenus des spirantes sourdes et que, avant l'accent, ces spirantes sont devenus sonores pour redevenir ensuite occlusives (c'était là aussi l'avis de Verner; voir *Zeitschrift für vergl. Sprachforschung* XXIII, 1877, pp. 102, 114)[1], M. Falc'hun est d'avis que *p*, *t*, *k* se sont sonorisés immédiatement dans la position indiquée sans subir du tout le même traitement qu'après voyelle accentuée. Comprise de cette façon, la loi de Verner serait, non pas un complément à la loi de Grimm, mais un principe de phonétique générale en vertu duquel de nombreux faits de phonétique historique pourraient s'expliquer. L'auteur ignore probablement qu'une interprétation un peu différente de la loi de Verner a été faite il y a déjà longtemps. Dans son ouvrage *Kortfattet tysk sproghistorie* J. Sverdrup enseigne que, avant l'accent, *p*, *t*, *k* passent directement à *ƀ*, *ð*, *γ* (p. 18).

L'affaiblissement subi par la consonne dans le groupe *atá* s'expliquerait de la manière suivante. Le premier *a* comporte une pression pulmonaire de 10, le deuxième de 20 par rapport à la pression atmosphérique. La tenue du *t* est conditionnée par le maintien de la pression buccale à un niveau supérieur à celle des poumons. C'est pendant la durée de cette tenue que la pression pulmonaire va monter de 10 à 20. S'il ne se produit pas de contraction des parois de la bouche parallèlement à l'augmentation pulmonaire, ou si cette contraction se fait en retard, la pression pulmonaire devient supérieure à celle de la bouche. L'air forcera par conséquent le passage de la glotte en la faisant vibrer. Au lieu d'un *t* nous aurons un *d*. En d'autres mots, le passage d'un *t* à un *d* est un affaiblissement de la consonne. C'est ce qui se serait produit en germanique ancien.

Ce phénomène n'est pas réservé au germanique. L'auteur nous cite des parallèles en breton, où non seulement un *p* après l'accent peut correspondre à un *b* avant l'accent (sing. *lápous*, plur. *labóused*, opposition que l'analogie morphologique a cependant fini par supprimer) mais où des oppositions entre consonne simple et consonne géminée se trouvent dans des conditions analogues (*dillou* mais *dilóuard* et *dilouárda*). La phonétique latine en offre des faits parallèles, et l'auteur aurait pu ajouter qu'en allemand et en anglais modernes on a constaté les mêmes phénomènes[2]. Toutefois, quand M. Falc'hun croit pouvoir constater la même chose en italien (cf. *prato* mais *padella* < p r a t u m, p a t e l l a[3]) il est probable qu'il se trompe. La théorie (adoptée par exemple par Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes* I, pp. 398—399) qui veut établir

[1] Voir encore Streitberg, *Urgermanische Grammatik*, § 123, Meillet, *Caractères généraux des langues germaniques*, pp. 47—48, Brugmann-Delbrück, *Vergleichende Grammatik* I, 2, § 792, Paul, *Grundriss der germanischen Philologie* I, 2e éd., p. 369, Rooth, *Huvuddragen av det tyska språkets historia*, p. 99.

[2] Voir par exemple Rooth, *Huvuddragen av det tyska språkets historia*, p. 102, qui cite angl. *exit*, *exercise* avec [ks] mais *existe*, *examine* avec [gz] et all. *Hannover* avec [f] mais *Hannoveraner* avec [v] dans la prononciation locale.

[3] Je donne ces exemples au lieu de ceux cités par M. Falc'hun (*amico* et *siguro*), la forme *siguro* (< s e c u r u) n'étant pas celle de la langue littéraire (qui a *sicuro* comme *amico*).

un parallélisme entre les faits de phonétique italienne et la loi de Verner est probablement insoutenable[1].

Dans un groupe comme *áda* enfin la tenue du *d* est conditionnée par le maintien de la pression pulmonaire à un niveau légèrement supérieur à la pression buccale. Par conséquent, si la pression pulmonaire descend à un niveau inférieur à celle de la bouche, ou plutôt, si la pression buccale augmente par rapport à l'autre, par suite d'une contraction des parois de la bouche, nous n'aurons plus un *d* mais un *t*. Le passage de la sonore à la sourde — qui s'est produit en germanique ancien — est donc un renforcement articulatoire, tout comme l'était la spirantisation des sourdes. On voit que l'auteur regarde toute la mutation consonantique du germanique ancien à la lumière de deux principes fondamentaux, celui du renforcement (à l'initiale et après la voyelle accentuée du mot) et celui de l'affaiblissement (immédiatement avant et en dehors de l'accent).[2]

Il incombera aux germanistes de juger de l'importance de la théorie de M. Falc'hun en ce qui concerne les mutations germaniques. N'étant pas spécialiste en matière de linguistique germanique l'auteur de ces lignes se contentera de regarder les thèses exposées du point de vue de la phonétique générale. Je me permettrai donc les observations suivantes.

1. Si le traitement subi par les occlusives indo-européennes en germanique doit s'expliquer en vertu des deux principes de l'affaiblissement et du renforcement, on a le droit d'attendre que toutes les consonnes soient soumises aux mêmes règles. Si le passage de *p, t, k* à *b, d, g* avant l'accent est le résultat d'un affaiblissement, on s'attendrait à voir les autres séries d'occlusives se comporter d'une façon analogue, c'est-à-dire s'affaiblir. Mais il n'en est rien. Les occlusives indo-européennes sonores deviennent sourdes (*p, t, k*) indépendamment de la place de l'accent tonique, aussi dans la position où, selon l'auteur, c'est l'affaiblissement qui est de règle (grec. *φηγός*, lat. *fagus*, anc. isl. *bōk*, anc. haut all. *buoh*; grec. *ζυγόν* [cf. lat. *iugum*], indo-europ. **jugóm*, anc. ind. *yugám*, got. *juk*, suéd. *ok*, etc.; cf. aussi lit. *dubùs*, got. *diups*, all. mod. *tief*, suéd. *djup*). La loi de Verner ne vaut pas pour les occlusives sonores indo-européennes. Il ne ressort pas de l'exposé de M. Falc'hun comment il veut résoudre cette difficulté, qui pour moi est considérable.

2. L'un des deux arguments de l'auteur en faveur de la théorie du passage direct de *p, t, k* à *b, d, g* avant l'accent est que l'évolution *patér* > *faþár* > *faðar* > *fadar* supposerait un renforcement suivi d'un affaiblissement, suivi lui-même d'un deuxième renforcement exceptionnel dans une position où nous avons vu que seul l'affaiblissement est normal. Je voudrais objecter que la dernière mutation (celle de *ð* à *d*) s'est produite à l'intérieur du système phonétique germanique où l'accent (dynamique) est déjà sur la première syllabe. Il est par conséquent faux de prétendre que, dans la position phonétique où se trouve le *ð* de *faðar*, l'affaiblissement soit normal. Au contraire, puisque l'accentuation de *faðar* est identique à celui de *brōþar* au moment de l'action de la loi de Verner, il n'y a rien de plus normal que de s'attendre à un renforcement secondaire, faisant passer la fricative (*ð*) à l'occlusive *d*.

---

[1] Voir en dernier lieu v. Wartburg, *Einführung in Problematik und Methodik der Sprachwissenschaft*, p. 37.

[2] La question des consonnes initiales sera étudiée par M. Falc'hun dans une étude spéciale qu'il prépare et qui sera consacrée à ce même problème dans plusieurs langues.

3. Son deuxième argument est encore moins probant. Il prétend que, si le *d* de *fadar* provenait de *ð*, ceci prouverait que les spirantes sonores seraient devenues occlusives, et par conséquent non seulement *ð* aurait abouti à *d* et *ƀ* à *b* mais aussi *z* (venant de *s* sourd avant l'accent) serait devenu occlusif (*d*), donc gotique *mimza* (sanscrit *māṁsá*[1]) aurait donné **mimda*. C'est ici que la confusion entre l'occlusive spirantisée (*þ* et *ð*) et les deux sifflantes (*s* et *z*), dont l'auteur se rend coupable un peu partout, devient fâcheuse. Soit qu'une occlusive spirantisée dentale aboutisse assez souvent à un *s* (cf. all. *wasser* < *water* et prov. *auzir* < audire). C'est, comme je viens de le dire, par une substitution secondaire qui n'est pas de nature purement phonétique (sc. articulatoire). Mais ceci ne veut pas dire du tout que, si une tendance fait passer les spirantes sonores *ƀ*, *ð*, *γ* à des occlusives (*b*, *d*, *g*), cette tendance doive frapper aussi le *z*. La série sifflante n'est pas en germanique commun parallèle à la série dentale (*d*, *t*, *ð*, *þ*). Aucun des deux arguments allégués contre l'ancienne façon de comprendre la loi de Verner ne me semble décisif.

Par la théorie de M. Falc'hun on obtiendrait aussi une explication des occlusives sonores aspirées de l'indo-européen. Tout comme *ph* (c'est la façon dont l'auteur note le *p* dit aspiré) est le résultat d'un renforcement de *p*, *bh* (c'est-à-dire *b* aspiré) est un *b* renforcé (et allongé). Si l'on allonge la tenue du *b*, dit M. Falc'hun, la pression buccale monte. Pour que les cordes vocales puissent continuer à vibrer, il faut que la pression pulmonaire monte parallèlement. Sinon, la pression buccale deviendrait supérieure et les vibrations s'arrêteraient. Cette augmentation de la pression pulmonaire, nécessaire pour maintenir la surpression buccale, implique par conséquent une contraction des muscles qui ont pour fonction de comprimer les poumons. Plus on allonge une occlusive, plus elle est forte. Ce qui me semble essentiel dans ce contexte, c'est l'augmentation de la contraction des muscles des poumons, donc le renforcement du travail des muscles pulmonaires. La question de la longueur est, du moins en principe, un phénomène différent. On aurait désiré une précision de la part de l'auteur.

Quoi qu'il en soit, nous avons affaire à une tentative sérieuse d'expliquer la série *bh*, *dh*, *gh* indo-européenne, sur la nature de laquelle les idées ont été jusqu'ici assez vagues. Si la langue mère a connu les quatre séries d'occlusives (sonores, sourdes, aspirées, non aspirées), que l'alphabet sanscrit note encore, la plupart des langues indo-européennes connues en ont réduit le nombre (le tokharien jusqu'à supprimer, au moins dans l'écriture, l'opposition entre sonores et sourdes). Le breton a gardé, contrairement au grec ancien, l'opposition fonctionnelle entre «mediae» aspirées et non aspirées mais supprimé celle entre sourdes aspirées et sourdes non aspirées (phonétiquement les deux types persistent, comme nous venons de le dire). L'auteur nous cite des exemples intéressants d'oppositions fonctionnelles *sonore aspirée* : *sonore non aspirée* dans sa langue maternelle.

Il est étonnant que M. Falc'hun ne parle pas dans ce contexte du système occlusif français qui offre à ce point de vue un intérêt particulier. Car le fran-

---

[1]) M. L. Hjelmslev a bien voulu attirer mon attention sur la forme fautive sanscr. *mimsá* chez M. Falc'hun.

çais connaît en réalité, phonétiquement, les quatre séries d'occlusives: sonores et sourdes, fortes et douces (*b*, *d*, *g*, *b̥*, *d̥*, *g̊*, *p*, *t*, *k*, *p̣*, *ṭ*, *ḳ*[1]). Les fortes sonores françaises (*p̣*, *ṭ*, *ḳ*) formeraient donc une série, parallèle en ce qui concerne les rapports mutuels, à celle des aspirées sonores (*bh*, *dh*, *gh*) de l'ancien indo-européen. On aurait désiré savoir si à ce parallélisme ne correspond pas une parenté articulatoire. Des expériences instrumentales sur les occlusives françaises, que M. Falc'hun aurait eu de bonnes occasions de faire au laboratoire de phonétique de Paris, auraient été d'une importance fondamentale pour son sujet.[2]

L'auteur termine son exposé en reprenant un petit problème de phonétique historique française (celui de thesaurus > *trésor*) auquel le breton semble pouvoir fournir une solution. Le mot thesaurus étant un emprunt grec (*θησαυρός*), le *s* intervocalique était sourd en latin, et pour marquer la sourdité on le notait parfois *ns* (on sait que le groupe *ns* se réduit bientôt à *s* sourd en latin). Par suite d'une réaction savante au Nord de la Gaule pour rétablir le *n* dans *ns*, le mot vint à se prononcer *thensaurus*, d'où **ten(e)sor*, puis **t(e)nesor*, et enfin **tnesor*, où le *n* fut remplacé par un *r*. La preuve, l'auteur la trouve dans le breton *tenzor*, dont le *n* (qui marque la nasalité) ne pourrait provenir que du *n* de *thensaurus*. L'explication est ingénieuse, quoique le mécanisme phonétique par lequel l'évolution française s'expliquerait semble peu normal (l'interversion du groupe *ten* > *tne*). La forme bretonne ne prouve au fond que l'existence en Gaule d'une forme avec *ns* mais ne nous apprend nullement que le *r* de la forme actuelle française remonte à cette *n*.

L'espace ne me permet pas de m'arrêter plus longtemps aux nombreuses questions de phonétique que l'auteur discute et dont un nombre considérable échappent à ma compétence (des faits de phonétique grecque, celtique, indienne,

---

[1] Je note par *p̣*, *ṭ*, *ḳ* les fortes sonores françaises (dans *tête de veau* [*tɛṭdəvo*], *bec de gaz* [*bɛḳdəga:z*]). Voir mon ouvrage *Le système consonantique du français moderne*, pp. 10 s.

[2] Le système du français et celui de l'ancien indo-européen offriraient donc certaines ressemblances. Soit le système français

		douces			fortes			
sonores: ↓	*b*	*d*	*g*	↖ ↗	*p*	*t*	*k*	↑ sourdes:
sourdes	*b̥*	*d̥*	*g̊*	↙ ↘	*p̣*	*ṭ*	*ḳ*	sonores

Soit le système indo-européen

			douces						fortes			
sonores: ↓	*b*	*d*	*g′*	*g*	*gʷ*	↖ ↗	*ph*	*th*	*k′h*	*kh*	*kʷh*	↑ sourdes:
sourdes	*p*	*t*	*k′*	*k*	*kʷ*	↙ ↘	*bh*	*dh*	*g′h*	*gh*	*gʷh*	sonores

Les flèches indiquent les rapports entre les séries. Si le parallélisme est frappant, il faut admettre toutefois que les différences sautent aussi aux yeux. En français, il n'y a que l'opposition *forte* : *douce* qui soit fonctionnelle. La répartition entre sonores et sourdes se fait d'après l'entourage phonétique (voir mon ouvrage cité dans la note précédente, pp. 16—17). En indo-européen il a dû être question d'oppositions phonologiques dans les deux séries.

etc.). La discussion de celles-ci trouvera sans doute une place dans des périodiques plus spécialisés. Je n'ai voulu ici qu'attirer l'attention sur les thèses principales exposées et les discuter brièvement. Je suis persuadé que la phonétique générale ferait bien de ne pas laisser la petite brochure de M. Falc'hun passer inaperçue. C'est un travail remarquable dans ce sens aussi que l'auteur nous mène loin des chemins battus. Même les explications en apparence les plus sûres, les théories les plus officielles, ont besoin d'être confrontées de temps à autre avec les faits expérimentaux[1] et avec les nouvelles découvertes faites. L'esprit critique, indispensable au linguiste, doit s'étendre jusqu'aux manuels et aux théories les plus communément acceptées. C'est là un précepte que, je pense, M. Falc'hun doit à son excellent maître de phonétique, M. Fouché.

Bertil Malmberg (Lund).

Feyer, Ursula: *Deutsche Mundarten. Die Mundart des Dorfes Baden, Kreis Verden, grammatisch und phonetisch dargestellt, mit einer quantitativen Analyse der Vokale.* Leipzig (Harassowitz) 1941. *Arbeiten aus dem Institut für Lautforschung an der Universität Berlin Nr. 7.* 134 S. 8vo. RM 6.50.

Das Buch behandelt den nordniedersächsischen Dialekt des Dorfes Baden bei Bremen und enthält einen phonetischen Abschnitt (der jedoch für die Konsonanten nur zerstreute Bemerkungen gibt), eine historische Lautlehre, eine historische Formenlehre, einige Textproben und zuletzt eine phonometrische Untersuchung der Vokalquantität.

Eine strukturelle Analyse wird von der Verfasserin nicht bezweckt. Aber der Stoff würde einem Phonologen interessante Probleme bieten: Der Dialekt zeigt eine dreifache Abstufung der Quantität mit recht verschiedenem Vokalinventar; die kurzen Vokale sind immer weit, die langen immer eng, aber sowohl enge als weite kommen als Ueberlängen vor. — Die Aufhebungsregeln der konsonantischen Gegensätze sind sehr kompliziert und lassen sich an Hand der gegebenen Beispiele und der oft etwas unklar formulierten Regeln nicht genau ermitteln; und das Verständnis wird noch dadurch erschwert, dass die Verfasserin es mit der Lautschrift nicht allzu genau nimmt. So wird S. 9 und S. 40 behauptet, dass auslautendes *p* nur im Imperativ als Verschlusslaut realisiert wird und sonst zum bilabialen Reibelaut *ɸ* geworden ist, an sich eine interessante morphologische Begrenzung, — aber unter den Beispielen in anderen Abschnitten (und sogar auch S. 9) findet man mehr als 10 nicht-Imperative mit auslautendem *-p*, ganz ähnliche, ja sogar dieselben Wörter jedoch auch mit *ɸ* geschrieben, z. B. »Dorf« S. 8 und 47 *dœ:ɸ*, S. 9 und 28 *dœ:p*, S. 98 (im Abhörtext) *dœ:b*. In anderen Fällen scheinen aber mit grösserer Sicherheit mor-

[1] Il est étonnant que l'auteur ne fasse aucun renvoi au travail de M. Menzerath (*Koartikulation, Steuerung und Lautabgrenzung*, Bonn 1933) où celui-ci, s'appuyant sur des expériences instrumentales, met en doute l'explication ordinaire de la loi de Verner (voir pp. 29 et 37): «Das dem widersprechende Vernersche Gesetz ist mithin in seiner Kausalität neu zu untersuchen» (p. 37).

phologische Verhältnisse eingewirkt zu haben, indem auslautendes *-t* nach Vokalen nur in grammatischen Endungen vorkommt.

Die historischen Bedingungen der Ueberlänge werden etwas ausführlicher behandelt. Die Nachbardialekte zeigen Ueberlänge bei Apokope. Die Ma. von Baden gehört aber nicht zu den apokopierenden Dialekten. Die Verfasserin sucht deshalb eine Erklärung in dem losen Anschluss; aber die Darstellung ist in diesem Punkte sehr unklar; z. B. wird S. 12 gesagt, dass Kurzvokale und Diphthonge festen Anschluss haben, obgleich ein Teil der Diphthonge auch überlang vorkommen. Und S. 85 wird fester Anschluss vor Nasal angesetzt, nur weil die Nasale nicht wie *r* und *l* einen Sprossvokal nach langem Vokal entwickeln.

Die phonometrische Untersuchung ist leider nach der älteren Methode Zwirners ausgeführt worden, wonach nicht die linguistische Einteilung, sondern die Abhörergebnisse die Grundlage bilden.

Eli Fischer-Jørgensen.

Malmberg, Bertil: *Le système consonantique du français moderne. Études de phonétique et de phonologie.* (*Études romanes de Lund* VII). Lund (Gleerup) — Copenhague (Munksgaard) 1943. 75 p. in-8°. 4 cour. suéd.

M. Malmberg est bien connu des lecteurs des *Acta Linguistica*. Entre autres choses il a donné dans notre revue[1] un aperçu du vocalisme français; et le présent ouvrage sur le système consonantique présente les mêmes qualités — tout en suggérant des objections qui s'appliquent aussi au travail antérieur.

L'auteur a des connaissances étendues et profondes des faits phoniques du français moderne, et son exposé est clair et bien écrit. Après avoir donné un tableau sommaire de l'inventaire des phonèmes il discute plus en détail quelques questions spéciales, avant tout celles de la sonorité, de la quantité et des semi-voyelles, et il aborde aussi les questions du *h* aspiré et de la mouillure.

Du fait que l'assimilation consonantique porte exclusivement sur la sonorité et n'affecte pas la force, il tire la conclusion convaincante que c'est la force articulatoire qui est la marque essentielle et distinctive, tandis que la sonorité des consonnes françaises est indifférente.

Très instructif est le chapitre sur la quantité des consonnes. M. Malmberg établit six types différents de gémination, dont deux seulement ont une valeur fonctionnelle, et il constate une tendance croissante à la gémination.

Le traitement des «semi-voyelles» est plus problématique. Après quelque hésitation l'auteur arrive au résultat que les «semi-voyelles» françaises sont des consonnes. Mais il nous semble qu'il y a ici deux questions que l'auteur ne distingue pas: 1° Les «semi-voyelles» sont-elles des consonnes, des voyelles ou quelque chose d'intermédiaire? 2° Les «semi-voyelles» sont-elles des phonèmes à part? En tout cas il n'a pas apporté de solution définitive à ce problème délicat.

[1] II, p. 232-46.

Mais quittons ces spécialités pour passer aux questions de principe, qui doivent avant tout nous intéresser ici. — Le sous-titre du livre «études de phonétique et de phonologie» est assez significatif pour la méthode de l'auteur. Celui-ci s'oppose à la séparation rigoureuse entre phonétique et phonologie exigée par la théorie de l'école pragoise. Ce sont pour lui deux côtés d'une même chose. Sur ce point il ne tire que la conséquence de la pratique des phonologues, et l'accord ainsi obtenu entre la théorie et la pratique est certainement préférable à la contradiction flagrante qui caractérise la phonologie de Prague.

Mais son attitude critique envers la phonologie se manifeste aussi sur un autre point, où nous hésitons à le suivre. Cette attitude représente au fond une attaque contre toute étude synchronique. M. Malmberg constate en français moderne des résidus de systèmes antérieurs, qui ne se laissent pas mettre d'accord avec les autres faits, et qui sont dûs à l'influence de l'orthographe, de la tradition, de l'enseignement, de la versification et de considérations savantes. «Le résultat en est un mélange de phénomènes phoniques disparates qui ne font pas partie du même système et qu'il est par conséquent non seulement inutile mais faux d'essayer de faire entrer dans un schéma fonctionnel unique» (p. 4). Si l'on veut reconnaître «la nature véritable» du système il faut donc s'en tenir aux tendances de la langue et non à l'usage actuel, déterminé en grande partie par des faits non phoniques.

Cette manière de voir se retrouve dans plusieurs passages du livre et a des conséquences pour l'établissement du système. La liaison devant les semivoyelles est p. ex. désignée comme une réminiscence d'un état de langue antérieur (p. 33), qui n'entre pas en ligne de compte quand il s'agit de dresser le système. Il en va de même pour la prononciation dissyllabique des mots du type *tuer*. C'est une «prononciation archaïque qui contribue à conserver à ces sons une nature vocalique qui n'est pas la leur» (p. 29—30)[1].

Or personne ne pense à nier que l'influence de l'orthographe etc. puisse entraver les tendances phonétiques ou structurales de façon à compliquer plus ou moins le résultat. Et le démêlement de ces divers facteurs et la description des tendances est certainement d'un grand intérêt. Mais lequel est le système «véritable»? Est-ce le système idéal des tendances jamais réalisées — comme le pense M. Malmberg —, ou n'est-ce pas plutôt le système qu'on trouve effectivement avec toutes ces irrégularités?

Une des causes du désaccord est que M. Malmberg veut réserver le nom de «système» aux structures tout à fait harmonieuses. Toutes les rubriques doivent être remplies de sorte qu'on ait des triangles isoscèles et des rectangles réguliers. Mais c'est trop exiger. Il est vrai que quelques linguistes bien connus, comme Troubetzkoy et plus encore Viggo Brøndal, ont souligné la solidarité et l'harmonie d'une manière qui pourrait faire croire qu'il s'agisse d'une loi plutôt que d'une tendance, et chez eux «système» est parfois, mais pas toujours, synonyme de structure harmonieuse. Mais en règle générale la linguistique moderne emploie le mot dans un sens plus large. Tout ce qu'il veut dire, c'est que la langue n'est pas un agrégat chaotique de faits isolés, mais une structure, dont les parties reçoivent leur valeur par leur délimitation réciproque.

---

[1] Cp. aussi p. 42, 57, 62 et ici-même II, p. 240 sur la distinction entre *e* et *ε*.

Évidemment les survivances isolées, p. ex. un cas qui n'existe que dans quelques locutions toutes faites, ou un type d'accent qu'on ne rencontre que dans deux ou trois mots, ne doivent pas être évaluées de la même manière que les phénomènes vivants; elles recevront une place à part en marge du système. Mais ce que M. Malmberg veut exclure, ce sont des traits caractéristiques et vivants, qui ont le seul défaut de ne pas être compatibles avec l'harmonie parfaite. — Il me semble qu'il s'est engagé ici dans une voie dangereuse.

Eli Fischer-Jørgensen.

Michel, Louis: *Tendances de la linguistique contemporaine. La Phonologie. Langues Vivantes* no. 2. (Extrait de la *Revue des Langues Vivantes*, VII, 1941 et VIII, 1942). Bruxelles (Didier). 58 p. in-8°.

Le but de ce petit livre est de servir d'introduction à la phonologie pour ceux «qui l'ignorent encore ou qui la connaissent imparfaitement, et même aux quibusdam aliis qui sont déjà familiarisés avec elle» (p. 1). Mais l'auteur n'a pas pu se «résoudre au compromis qu'eussent exigé les règles et les allures propres aux exposés didactiques et impersonnels, dans lesquels les pieux mensonges de certaine pédagogie considèrent la science comme faite» (p. 2). Le résultat de cette attitude a été un livre intéressant et très personnel, qui a cependant, en tant qu'introduction, des côtés faibles qui ne sont pas tous dûs à l'aversion de l'auteur pour les pieux mensonges.

Les cadres de l'exposé sont assez étroits. La phonologie n'est pas vue dans ses rapports organiques avec la linguistique structurale de nos jours, et on n'apprend pas qu'il existe des théories phonématiques un peu différentes p. ex. en Amérique et en Angleterre. L'auteur ne mentionne que l'école de Prague et ses adhérents en France et, en partie, dans les Pays-Bas. Et même sur cette école les renseignements sont à peine suffisants. Il n'y a pas de bibliographie, et les renvois dans le texte sont d'un caractère assez fortuit. Le lecteur de ce traité ne saurait par exemple pas soupçonner que, après les thèses présentées au Congrès de la Haye, M. Roman Jakobson ou M. Mathesius ont publié des contributions importantes à la phonologie, ce qui en partie tient au fait que l'auteur ne mentionne pas les phénomènes prosodiques (sauf la quantité) et les questions touchant la combinaison des phonèmes.

Parmi les autres parties de la phonologie M. Michel s'est surtout intéressé à la classification des oppositions, à l'archiphonème, aux variations extra-phonologiques et à la durée phonologique. Comme premier exemple de la classification des oppositions est donné le système de M. Gougenheim, procédé peu pédagogique vu la valeur douteuse de ce système. Aussi l'auteur se voit-il dans la nécessité de faire plus tard des réserves sur plusieurs points.

Mais si d'une part le livre ne donne pas tout ce qu'on pourrait espérer d'un exposé d'initiation, il peut d'autre part être lu avec profit aussi par ces «quibusdam aliis» qui connaissent déjà la phonologie. Il est écrit dans un style vif et personnel, et il est plein de remarques critiques souvent très justes et de points de vue originaux.

Particulièrement instructif est le chapitre sur la durée. L'auteur plaide pour

la distinction terminologique entre longueur ou quantité (phénomène physique) et durée (phénomène psychologique et phonologique). Et ces deux choses ne se recouvrent pas. La durée concrète et vécue est un mouvement continu, dont les moments successifs et irréversibles diffèrent qualitativement. Elle ne peut pas être représentée par le quantitatif pur, le temps homogène ou l'espace géométrique.

Ceci nous mène à souligner une différence de principe entre l'école de Prague et le savant belge. Celui-ci cherche d'une manière plus conséquente que Troubetzkoy à éviter le point de vue phonétique en matière de phonologie. Les faits et les méthodes phonétiques peuvent selon lui servir à des fins indicatives, mais non à des fins explicatives ou constructives.

À la place de la phonétique M. Michel met la psychologie. Mais il ne voit pas, comme van Wijk, dans la description des faits psychiques le but unique de la phonologie. «*La phonologie sera psychologique ou elle ne sera pas.* Ajoutons cette autre affirmation, non moins catégorique: *la phonologie sera structurale ou elle ne sera pas*» (p. 25). Et il dit même à la page 28 que le point de vue structural est et doit rester déterminant. Mais il considère les faits psychologiques comme relevant de la phonologie, et il semble supposer qu'il ne peut pas y avoir de conflit.

Il est très facile de crier au «psychologisme». Mais il y a ici un problème non résolu. Les faits psychiques — ou peut-être plutôt phénoménologiques — prennent une place intermédiaire importante, mais encore mal définie, entre les faits phonétiques et le système fonctionnel, influencés par tous les deux. Les différences phonétiques qu'on ne peut pas percevoir sont évidemment sans aucun intérêt pour la linguistique structurale. Seules les différences perçues peuvent porter une fonction, ou, pour citer l'exemple de M. Michel: c'est la durée vécue et non la quantité objective qui est à la base de la distinction linguistique. Mais il faut souligner d'autre part que les phénomènes physiques et physiologiques se prêtent mieux à un examen exact et objectif. — Il faut espérer qu'on pourra dans l'avenir pénétrer un peu plus en avant dans ces problèmes délicats.

Eli Fischer-Jørgensen.

Seidel, Eugen, *Das Wesen der Phonologie, Societatea română de linguistică. Seria* I. *Memorii* 2A. Kopenhagen (Munksgaard) — Bukarest (Institutul de linguistică română) 1943. 82 S. 8vo. 4 dän. Kr.

Das vorliegende Buch ist nach dem Vorwort die deutsche Version einer rumänischen Arbeit, »deren Aufgabe darin bestand, die Grundanschauungen der »Prager phonologischen Schule« für den rumänischen Leser im Zusammenhang darzustellen«. Es werde dabei keine Vollständigkeit angestrebt und auch nicht der Anspruch erhoben, etwas Neues zu sagen.

Demjenigen, der schon mit der phonologischen Literatur vertraut ist, bietet das Buch demgemäss nicht viel. Aber als eine leichtfassliche Einführung ist die Darstellung durchaus zu begrüssen, auch für deutsche Leser war eine solche kürzere Darstellung erwünscht.

Das Buch zerfällt in 4 Kapitel: I *Geschichtliche und philosophische Grund-*

lagen, II *Die phonologischen Grundlehren*, III *Auswirkungen und Ergebnisse der strukturalen Sprachforschung*, IV *Die Gegner der Phonologie und die Phonemdefinition*.

Wie man schon aus dieser Kapiteleinteilung ersieht, ist der Vf. in verdienstvoller Weise darum bemüht, die Phonologie in ihrem geschichtlichen Zusammenhang und als Teil der gesamten strukturalen Geisteswissenschaft darzustellen, wodurch sie vielleicht auch manchem Skeptiker verständlicher und ansprechender wird. Bisweilen ist allerdings die Betonung dieses Zusammenhangs so stark, dass die Phonologie selber ein wenig unter den Tisch fällt, so z. B. im dritten Kapitel, wo alle möglichen strukturellen morphologischen und syntaktischen Arbeiten erwähnt werden, und wo Trubetzkoys Theorien über die indogermanische Grundsprache einer eingehenden — und übrigens interessanten — Behandlung unterzogen werden. Dadurch wird für die eigentlich phonologischen Probleme weniger Raum übrig. So erfährt man z. B. nichts über die doch recht wesentliche phonologische Behandlung der prosodischen Fragen. Die bekannten Dreieck- und Viereckaufstellungen werden auch nicht erwähnt, aber hierin mag allerdings eine versteckte Kritik liegen. — Mit der starken Betonung der Beziehungen nach aussen hängt es vielleicht auch zusammen, dass die Verschiedenheiten innerhalb der »Phonologie« nicht ganz zu ihrem Rechte kommen. Im Vorwort ist nur von der Prager Schule die Rede, aber in Wirklichkeit werden alle Phonemtheoretiker mit berücksichtigt, allerdings so, dass nur die Prager Auffassungen ausführlicher dargestellt, und die anderen nur am Rande erwähnt werden, und ohne dass die Abweichungen klar zu Tage treten. Das gilt z. B. für die Amerikaner. Von Hjelmslev und Uldall wird gesagt, dass sie »als Phonologen gelten, obwohl ihre Lehren eine stark abweichende Sonderentwicklung darstellen« (S. 42). Besser wäre es wohl, sie überhaupt nicht als Phonologen zu bezeichnen, denn rein prinzipiell ist der Gegensatz zur Prager Schule sehr gross[1].

Als Vorläufer der Phonologie wird natürlich de Saussure gewürdigt, vor allem auf Grund seiner Auffassung der Sprache als eines Zeichensystems. Auch seine Unterscheidung zwischen syn- und diachronischer Sprachforschung wird genannt, wogegen seine doch eben auch für die Phonologie sehr wichtige Unterscheidung *langue/parole* nur in sehr unklaren Wendungen erwähnt wird. Es wird bemerkt, dass Saussure dem Psychologismus eines Baudouin de Courtenay entgangen ist »weil er durch seine Entdeckung des Zeichensystems der Sprache ihre Zweischichtigkeit erkannt hatte — langue als historische Entwicklung und unabhängig davon das aus sich selbst zu erklärende statische Zeichensystem ... Wir geben einige Literaturverweise über das Problem langue-parole« (S. 13). Der Leser gewinnt den Eindruck, dass diese Zweiteilung mit der von Syn- und Diachronie zusammenfällt, und zwar langue als Diachronie! Es erhellt aus zerstreuten Bemerkungen in der späteren Darstellung, dass der Vf. Saussures *langue* durchaus richtig aufgefasst hat, aber diese Formulierung ist ganz irreführend.

Die Einstellung des Vf.s zu der Prager Schule ist durchaus positiv. S. 55

[1] Vgl. meinen kritischen Übersichtsbericht über die phonologische Literatur, *Archiv für vergl. Phonetik* V, bes. p. 196 ff.

sagt er: »Wir sind überzeugt, dass keine Kritik die Grundlehren der Phonologie umstossen kann . . .«. Ab und zu finden sich doch kritische Bemerkungen. Am wichtigsten ist, dass er im Anschluss an Zwirner — und sicher mit Recht — der Verweisung der Phonetik aus der Sprachwissenschaft entgegentritt. S. 36 bezeichnet er die monophonematische Auffassung der deutschen Diphthonge bei Trubetzkoy als einen Fehler. Das ist vielleicht zuviel gesagt; die Frage ist sehr kompliziert. Auf einem Missverständnis beruht die Kritik am Begriff der neutralisierbaren Opposition S. 33—34, indem der Vf. glaubt, dass die Phonologen in diesem Punkte die Diachronie berücksichtigen, — dass sie z. B. *u* und *ü* in *blute/Blüte* als Realisierungen *eines* Archiphonems ansehen, weil das *ü* früher durch die Einwirkung eines (als [ə] bewahrten) *i* der Folgesilbe aus *u* entstanden ist. Das würde aber keinem Phonologen einfallen. Es handelt sich nur um die in der lebendigen Sprache wirkenden Gesetze, wie z. B. die Aufhebung der Gegensätze *b/p*, *d/t*, *g/k*, *z/s*, *v/f* vor stimmlosen Lauten im Deutschen (*gibt*, *liest* usw.).

Die Darstellung der Grundbegriffe der Phonologie im zweiten Kapitel ist durch Beispiele erläutert. Diese sind meistens gut gewählt. Eine Ausnahme bildet die Behauptung S. 28: »Im Inlaut ist auf dem gesamten deutschen Sprachgebiet der distinktive Gegensatz zwischen *v* und *f* aufgehoben. Beide Laute bilden ausserphonologische kombinatorische Varianten eines und desselben Phonems, denn ihr Gebrauch hängt von der Stellung des Akzentes ab. Das Phonem *f* zeigt vor dem Ton und (sic!) im Nichtanlaut die Variante *v*, zum Beispiel *Nerfen* (orthographisch Nerven) gegenüber *nervös*«. Das »und« beruht wohl auf einem Versehen, aber auch sonst ist der Ausspruch falsch. Für die Hochsprache gilt er jedenfalls nicht. Man vergleiche (in deutschen Wörtern) einerseits *Löwe*, *Möwe*, *ewig*, andererseits *Schlafittchen* (dieser Akzenttypus ist selten innerhalb eines Stammes), *befehlen*; — in Fremdwörtern einerseits *Verve* (mit *v*), andererseits *konfus*. Richtig ist an der Behauptung nur, dass *v* in deutschen Wörtern im Inlaut sehr selten ist, und nach Konsonanten überhaupt nicht vorkommt, weshalb die Aussprache in Lehnwörtern wie *Nerve* schwankt; von einer Verteilung nach dem Akzent kann man aber nicht reden. Aufgehoben ist der Gegensatz dagegen im Auslaut und vor stimmlosen Konsonanten.

Das sind aber nur Einzelheiten. Im Ganzen ist das Buch empfehlungswert. — Sehr nützlich ist auch das ausführliche, 470 Nummern umfassende Literaturverzeichnis, das auch für den Kenner der Phonologie von Wert sein kann. Von den wesentlicheren phonologischen Arbeiten vermisst man nur wenige, so z. B. van Wijk, *Quantiteit en intonatie* (*Mededeelingen d. k. Nl. Akad. van Wetenschappen, Afd. Letterkunde*, NR. III. 1. 1940). Und für das Englische und Holländische werden die wichtigsten Beschreibungen nicht genannt, nämlich Trnka, *A Phonological Analysis of Present-Day Standard English* (*Studies in English* 5, Prag 1935), Kemp Malone, *The Phonemic Structure of English Monosyllables* (*American Speech* 11, 1936, S. 205—18), ebensowenig die Darstellung des holländischen Systems durch van Ginneken in verschiedenen Abhandlungen in *Onze taaltuin* II—III und VII. *Eli Fischer-Jørgensen.*

Achevé d'imprimer le 12 décembre 1944.